

DOSSIER STATISTIQUE BILAN 2014

Taxis

Autobus

Camions lourds et
tracteurs routiers



DOSSIER STATISTIQUE

BILAN 2014

DES TAXIS, DES AUTOBUS,

DES CAMIONS LOURDS ET DES TRACTEURS ROUTIERS

Direction de la recherche et du développement en sécurité routière
Vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière

Décembre 2015

Le bilan qui suit a été préparé par la Direction de la recherche et du développement en sécurité routière, qui relève de la Vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière.

Vice-président : Dave Leclerc

Directrice : Lyne Vézina

Coordonnateur et rédacteur : Mathieu Girard-Verreault

Collaborateurs à la production
des données : Michelle Gendreau
François Tardif
Julie Béliveau
Émilie Turmel
Cynthia Paquet

Le *Bilan 2014 des taxis, des autobus, des camions lourds et des tracteurs routiers* constitue un résumé des principaux renseignements contenus dans les systèmes opérationnels de la Société. Il est possible d'obtenir ce document de même que des renseignements supplémentaires en consultant le site Web de la Société (www.saaq.gouv.qc.ca) ou en communiquant avec la :

Direction de la recherche et du développement en sécurité routière
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, C-4-12
Québec (Québec) G1K 8J6

Téléphone : 418 528-4095
Télécopieur : 418 646-1003

© Société de l'assurance automobile du Québec

Toute reproduction ou communication en tout ou en partie du document sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit est permise pour autant que la source soit précisée et que ce soit à des fins strictement non commerciales.

Lors de l'utilisation du document, on ne peut en modifier le contenu, par addition, suppression ou autrement sans porter atteinte aux droits de la Société de l'assurance automobile du Québec.

ISSN : 1710-5110 (version imprimée)
ISSN : 2369-7687 (PDF)

ISBN 978-2-550-74654-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-74655-3 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

La Société de l'assurance automobile du Québec a pour mission, par l'entremise de Contrôle routier Québec, agence qui relève de la Société, d'assurer la surveillance et le contrôle du transport routier des personnes et des biens ainsi que de prévenir et de réprimer les infractions aux lois et règlements régissant cette industrie du transport et à toutes autres lois édictées par le gouvernement.

Les activités de contrôle du transport routier permettent à la Société de poursuivre les trois grands objectifs suivants :

- améliorer la sécurité des usagers de la route;
- assurer la protection du réseau routier;
- veiller au maintien de l'équité concurrentielle dans le domaine du transport des personnes et des biens.

Le présent document réunit diverses données statistiques dont dispose la Direction de la recherche et du développement en sécurité routière de la Société à l'égard de certains véhicules. Il sera question des véhicules suivants :

- les taxis;
- les autobus de 10 occupants ou plus;
- les camions lourds et les tracteurs routiers de plus de 3 000 kg conçus spécialement pour le transport de biens (à noter que ces données ne tiennent pas compte du PNBV).

DESCRIPTION GÉNÉRALE -----	11
SECTION 1 Les véhicules en circulation, les titulaires d'un permis de conduire, les infractions et les accidents -----	13
SECTION 2 Le transport de personnes : les taxis-----	63
SECTION 3 Le transport de personnes : les autobus -----	91
SECTION 3.1 Les autobus autres que scolaires -----	101
SECTION 3.2 Les autobus scolaires-----	121
SECTION 4 Le transport de biens et de marchandises : les camions lourds et les tracteurs routiers -----	141
ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES -----	169
Annexe I Renseignements généraux sur les véhicules en circulation-----	171
Annexe II Renseignements généraux sur les titulaires d'un permis de conduire-----	175
Annexe III Renseignements généraux sur les accidents de véhicules routiers-----	177
Annexe IV Renseignements généraux sur les infractions et les points d'inaptitude -----	179
Annexe V Renseignements généraux sur les régions administratives du Québec -----	181
Annexe VI Renseignements généraux sur certaines variables-----	182

SECTION 1 : Les véhicules en circulation, les titulaires d'un permis de conduire, les infractions et les accidents

Tableau 1.1 :	Nombre de véhicules en circulation selon le type d'utilisation et le type de véhicule, de 2010 à 2014 -----	25
Tableau 1.2 :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014 -----	26
Tableau 1.3 :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon la classe principale, de 2010 à 2014 -----	27
Tableau 1.4A :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs et la classe principale du permis de conduire, aux 31 décembre 2013 et 2014 -----	28
Tableau 1.4B :	Pourcentage des titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs et la classe principale du permis de conduire, aux 31 décembre 2013 et 2014 -----	30
Tableau 1.5 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire, de 2010 à 2014-----	32
Tableau 1.6 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 5 (classe principale), de 2010 à 2014 -----	33
Tableau 1.7 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'une automobile ou d'un camion léger, de 2010 à 2014-----	34
Tableau 1.8 :	Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 -----	35
Tableau 1.9 :	Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 -----	38
Tableau 1.10 :	Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de route, de 2010 à 2014-----	41
Tableau 1.11 :	Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des dommages et le type de route, de 2010 à 2014 -----	42
Tableau 1.12 :	Taux d'accidents pour l'ensemble du parc automobile pour 10 000 véhicules en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014-----	43
Tableau 1.13 :	Taux d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014-----	43
Tableau 1.14 :	Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014 -----	44
Tableau 1.15 :	Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2010 à 2014 -----	46
Tableau 1.16 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014-----	48

Tableau 1.17 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2010 à 2014-----	50
Tableau 1.18 :	Taux de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile pour 10 000 véhicules en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014 -----	52
Tableau 1.19 :	Taux de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014 -----	52
Tableau 1.20 :	Nombre de véhicules accidentés pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2010 à 2014 -----	53
Tableau 1.21 :	Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2010 à 2014 -----	56
Tableau 1.22 :	Nombre de conducteurs impliqués dans un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014-----	59
Tableau 1.23 :	Nombre de conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014 ----	61

LE TRANSPORT DE PERSONNES

SECTION 2 : Les taxis

Tableau 2.1 :	Nombre de taxis en circulation selon l'âge du véhicule, de 2010 à 2014-----	70
Tableau 2.2 :	Nombre de taxis en circulation selon la région de résidence du propriétaire, de 2010 à 2014-----	71
Tableau 2.3 :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014 -----	72
Tableau 2.4 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C (classe principale), de 2010 à 2014 -----	73
Tableau 2.5 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un taxi, de 2010 à 2014-----	74
Tableau 2.6 :	Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014-----	75
Tableau 2.7 :	Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de route, de 2010 à 2014 -----	78
Tableau 2.8 :	Taux d'accidents impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014 -----	79
Tableau 2.9 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014 -----	80
Tableau 2.10 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2010 à 2014 -----	82
Tableau 2.11 :	Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014 -----	84
Tableau 2.12 :	Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2010 à 2014-----	85

Tableau 2.13 :	Nombre de conducteurs d'un taxi impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014-----	88
SECTION 3 : Les autobus		
Tableau 3.1 :	Nombre d'autobus en circulation selon le type et l'âge du véhicule, de 2010 à 2014-----	96
Tableau 3.2 :	Nombre d'autobus en circulation selon le type de véhicule et la région de résidence du propriétaire, de 2010 à 2014-----	97
Tableau 3.3A :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 2 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014-----	98
Tableau 3.3B :	Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4B (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014-----	99
Tableau 3.4 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire des classes 2 ou 4B (classe principale), de 2010 à 2014-----	100

SECTION 3.1 : Les autobus autres que scolaires

Tableau 3.1.1 :	Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un autobus autre que scolaire, de 2010 à 2014-----	104
Tableau 3.1.2 :	Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014-----	105
Tableau 3.1.3 :	Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de route, de 2010 à 2014-----	108
Tableau 3.1.4 :	Taux d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014-----	109
Tableau 3.1.5 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014-----	110
Tableau 3.1.6 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2010 à 2014-----	112
Tableau 3.1.7 :	Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014-----	114
Tableau 3.1.8 :	Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2010 à 2014-----	115
Tableau 3.1.9 :	Nombre de conducteurs d'un autobus autre que scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014-----	118

SECTION 3.2 : Les autobus scolaires

Tableau 3.2.1 : Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un autobus scolaire, de 2010 à 2014 -----	124
Tableau 3.2.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014-----	125
Tableau 3.2.3 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de route, de 2010 à 2014-----	128
Tableau 3.2.4 : Taux d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire pour 10 000 autobus scolaires en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014-----	129
Tableau 3.2.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014-----	130
Tableau 3.2.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2010 à 2014-----	132
Tableau 3.2.7 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire pour 10 000 autobus scolaires en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014 -----	134
Tableau 3.2.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2010 à 2014 -----	135
Tableau 3.2.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014 -----	138

LE TRANSPORT DE BIENS ET DE MARCHANDISES

SECTION 4 : Les camions lourds et les tracteurs routiers

Tableau 4.1 : Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers en circulation selon l'âge du véhicule, de 2010 à 2014 -----	148
Tableau 4.2 : Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers en circulation selon la région de résidence du propriétaire, de 2010 à 2014-----	149
Tableau 4.3A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014 -----	150
Tableau 4.3B : Nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 3 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014 -----	151
Tableau 4.4 : Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire des classes 1 ou 3 (classe principale), de 2010 à 2014 -----	152
Tableau 4.5 : Nombre d'infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un camion lourd ou d'un tracteur routier, de 2010 à 2014 -----	153
Tableau 4.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 -----	154

Tableau 4.7 :	Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de route, de 2010 à 2014 -----	157
Tableau 4.8 :	Taux d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014-----	158
Tableau 4.9 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014-----	159
Tableau 4.10 :	Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé, de 2010 à 2014-----	161
Tableau 4.11 :	Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014-----	163
Tableau 4.12 :	Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de véhicule, de 2010 à 2014 -----	164
Tableau 4.13 :	Nombre de conducteurs d'un camion lourd ou d'un tracteur routier impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014-----	167

Le présent document fait partie de la série de publications annuelles de la Société de l'assurance automobile du Québec. Il constitue un document de référence pour les personnes qui se préoccupent de l'amélioration de la sécurité sur nos routes.

Ce dossier statistique sur les taxis, les autobus, les camions lourds et les tracteurs routiers dresse un portrait statistique général de certains véhicules assujettis à la réglementation régissant le transport routier. Il expose des données liées aux véhicules servant au transport des personnes et des biens pour les années 2010 à 2014. À noter que les données fournies sont des données brutes provenant des fichiers de la Société et qu'elles ne sont pas pondérées selon différents critères explicatifs. L'année 2010 est marquée par une nouvelle organisation des données issues des rapports d'accident.

Le document comprend quatre sections. La première porte sur l'ensemble du bilan routier, soit les véhicules en circulation, les titulaires d'un permis de conduire, les infractions (nombre d'infractions et nombre de points d'inaptitude liés aux classes de permis), les accidents, les victimes, les véhicules accidentés et les conducteurs. Cette section permet de situer l'évolution des véhicules assujettis à la réglementation sur le contrôle routier dans le contexte plus global de l'ensemble des véhicules routiers et par rapport aux automobiles et aux camions légers uniquement.

Les trois sections suivantes présentent les données relatives aux types de véhicules assujettis à la réglementation, soit les taxis, les autobus autres que scolaires, les autobus scolaires, les camions lourds et les tracteurs routiers. Pour chacune de ces catégories, des données sont considérées à l'égard des aspects suivants : répartition des véhicules selon leur âge et la région de résidence de leur propriétaire, ventilation des titulaires d'un permis de conduire selon leur âge et leur sexe, nombre d'infractions de ces titulaires, nombre d'infractions selon le type de véhicule conduit et répartition des accidents selon la région et le type de route. Ces sections regroupent aussi des données sur les victimes, les véhicules et les conducteurs impliqués dans ces accidents.

SECTION 1

LES VÉHICULES EN CIRCULATION, LES TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE, LES INFRACTIONS ET LES ACCIDENTS

La première section présente des données d'ensemble. Elle permet de comparer les sections propres à chacun des types de véhicules soumis au contrôle du transport routier par rapport à l'ensemble des véhicules routiers ainsi que par rapport aux automobiles et aux camions légers seulement. Les tableaux 1.1 à 1.23 portent donc sur les véhicules en circulation, les titulaires d'un permis de conduire, le nombre de points d'inaptitude liés à ces permis, les infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude, les accidents, les victimes, les véhicules accidentés et les conducteurs, pour la période de 2010 à 2014.

Une augmentation continue des véhicules en circulation

De 2010 à 2014, le nombre de véhicules en circulation augmente continuellement, passant de 5 913 950 à 6 240 266. Le nombre de véhicules assujettis au contrôle routier présenté dans ce document, soit les taxis, les autobus autres que scolaires, les autobus scolaires ainsi que les camions lourds et les tracteurs routiers, s'accroît également durant la même période, passant de 149 032 à 162 432. La part relative des véhicules assujettis au contrôle routier par rapport à l'ensemble du parc automobile se situe à 2,5 % en 2010, puis augmente à 2,6 % par la suite (voir le tableau 1.1).

Évolution du nombre de véhicules pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

Véhicules	2010	2011	2012	2013	2014
Ensemble des véhicules	5 913 950	5 985 463	6 082 303	6 191 286	6 240 266
Véhicules assujettis au contrôle routier	149 032	153 003	157 895	162 598	162 432
Part relative des véhicules assujettis au contrôle routier	2,5 %	2,6 %	2,6 %	2,6 %	2,6 %

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

La composition du parc automobile varie légèrement

La part relative du parc automobile constituée des véhicules de promenade augmente légèrement durant la période étudiée, passant de 75,7 % en 2010 à 76,0 % en 2014. La part relative des véhicules commerciaux diminue légèrement, passant de 11,0 % à 10,9 % pour la même période. La part relative des véhicules à circulation restreinte de l'ensemble du parc automobile est de 0,2 % en 2010, augmente à 0,3 % en 2011 avant de diminuer à 0,1 % de 2012 à 2014. Cette baisse entre 2011 et 2012 s'explique par le changement dans la réglementation sur l'âge des motocyclettes de ce groupe. Enfin, la part relative du quatrième groupe, les véhicules hors réseau, est de 13,0 % en 2010, diminue à 12,9 % en 2011 et en 2012, puis remonte à 13,0 % par la suite. Pour ce qui est des véhicules assujettis au contrôle du transport routier présentés dans ce document, ils forment un sous-ensemble des véhicules commerciaux et en représentent 23,8 % en 2014 (voir le tableau 1.1).

Répartition du nombre de véhicules selon le type d'utilisation pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

Type d'utilisation	2010		2011		2012		2013		2014	
	Nombre	%								
Promenade	4 479 563	75,7	4 538 251	75,8	4 618 072	75,9	4 697 744	75,9	4 742 210	76,0
Institutionnelle, professionnelle ou commerciale	650 886	11,0	657 913	11,0	670 819	11,0	681 659	11,0	682 154	10,9
Circulation restreinte	14 680	0,2	16 579	0,3	6 515	0,1	5 644	0,1	5 205	0,1
Hors réseau	768 821	13,0	772 720	12,9	786 897	12,9	806 239	13,0	810 697	13,0

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

Une augmentation du nombre de femmes titulaires d'un permis de conduire

Le nombre de titulaires d'un permis de conduire augmente de 3,5 % de 2010 à 2014, passant de 5 105 623 à 5 283 950. La répartition des titulaires d'un permis selon le sexe laisse voir que la proportion de femmes est à la hausse durant cette période, passant de 47,7 % à 48,1 % de l'ensemble des titulaires d'un permis (voir le tableau 1.2).

Nombre de titulaires d'un permis de conduire et répartition selon le sexe pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

Titulaires d'un permis	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de titulaires	5 105 623	5 156 353	5 194 760	5 241 846	5 283 950
Pourcentage de femmes	47,7 %	47,8 %	47,9 %	48,0 %	48,1 %
Pourcentage d'hommes	52,3 %	52,2 %	52,1 %	52,0 %	51,9 %

Note : Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire au 1^{er} juin de chaque année.

Le vieillissement des titulaires d'un permis de conduire

Pour ce qui est de la répartition des titulaires d'un permis de conduire selon l'âge, l'effet du vieillissement de la population se fait sentir. Ainsi, les 45 à 54 ans connaissent la plus forte baisse de leur importance relative, passant de 22,1 % à 20,1 % du total des titulaires d'un permis entre 2010 et 2014. Quant aux groupes d'âge des 55 à 64 ans et des 65 à 74 ans, ils connaissent les plus fortes hausses, leurs parts relatives allant respectivement de 17,9 % à 19,0 % et de 10,3 % à 12,4 %. Par ailleurs, les 45 à 54 ans constituent le plus grand groupe de titulaires d'un permis de conduire de 2010 à 2014, représentant 20,1 % de l'ensemble des titulaires d'un permis en 2014, comparativement à 19,0 % pour les 55 à 64 ans, qui sont en deuxième position depuis 2010 (voir le tableau 1.2).

Au total, pour 91,3 % des titulaires d'un permis de conduire, la classe 5 est la classe principale

Pour la majorité des titulaires d'un permis de conduire, la classe 5 est la classe principale, ce qui représente 4 825 584 titulaires en 2014, donc 91,3 % du total. Par la suite, les personnes dont la classe 1 est la classe principale sont les plus nombreuses, avec 3,7 % du total (193 463 titulaires) en 2014, une baisse cependant de 1 087 titulaires par rapport à 2013 et une baisse de 1,4 % par rapport à 2010 (voir le tableau 1.3).

Le dossier de conduite (nombre de points d'inaptitude)

Les titulaires d'un permis de conduire des classes¹ professionnelles (de 1 à 4C) sont les moins nombreux à n'avoir aucun point d'inaptitude à leur dossier de conduite. En effet, un examen selon la classe du permis de conduire démontre qu'en 2014, 77,0 % des détenteurs de la classe 5 (promenade) n'ont aucun point d'inaptitude actif à leur dossier, alors que pour les classes commerciales (excluant la classe 4A, qui concerne les véhicules d'urgence), ce pourcentage varie de 56,8 % à 75,5 %. **Ces points d'inaptitude peuvent toutefois avoir été accumulés autant au volant d'un véhicule personnel qu'au volant d'un véhicule dans le cadre d'un travail** (voir les tableaux 1.4A et 1.4B).

L'excès de vitesse constitue la principale infraction commise

L'excès de vitesse est la principale infraction commise par les conducteurs de véhicules au Québec. En 2014, 600 557 infractions concernent un excès de vitesse, soit 68,8 % du total. De ce nombre, 361 421 sont des excès de vitesse de 21 à 30 kilomètres à l'heure. Les autres infractions les plus souvent commises sont, dans l'ordre, l'omission de se conformer à un panneau d'arrêt, la conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique, l'omission de porter la ceinture de sécurité et l'omission de se conformer à un feu rouge. Ces quatre infractions représentent, ensemble, 28,1 % du total (voir le tableau 1.5). Pour les conducteurs titulaires d'un permis de conduire de la classe 5, les résultats sont à peu près similaires, soit respectivement 69,7 % et 27,6 % (voir le tableau 1.6), de même que pour les conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger, où les taux respectifs sont de 70,0 % et de 27,3 % (voir le tableau 1.7).

Une diminution de 132 accidents mortels en 5 ans

Au cours de la période considérée, soit de 2010 à 2014, le nombre total d'accidents avec dommages corporels rapportés à la Société diminue de 5 435, passant de 32 368 à 26 933. Le nombre d'accidents mortels est en baisse de 132, passant de 440 à 308, alors que le nombre d'accidents avec blessés graves diminue de 578, passant de 1 889 à 1 311. Enfin, le nombre d'accidents avec blessés légers diminue de 4 725, passant de 30 039 à 25 314, toujours de 2010 à 2014.

1. Voir l'annexe II.

Évolution du nombre d'accidents pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

Accidents	2010	2011	2012	2013	2014
Accidents mortels	440	432	376	369	308
Accidents avec blessés graves	1 889	1 657	1 618	1 414	1 311
Accidents avec blessés légers	30 039	28 894	27 458	26 536	25 314
Accidents avec dommages corporels	32 368	30 983	29 452	28 319	26 933
Nombre total d'accidents	117 734	113 125	104 105	104 861	97 607

La baisse du nombre d'accidents avec dommages corporels s'observe dans toutes les régions administratives du Québec pour la période étudiée. La région de Montréal connaît la baisse la plus importante avec 1 314, tout en demeurant la région où l'on compte le plus d'accidents avec dommages corporels. D'ailleurs, trois régions comptent près de la moitié de l'ensemble des accidents avec dommages corporels en 2014, soit, par ordre d'importance, les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale, qui atteignent ensemble 48,4 % du total. En 2014, 64,6 % des accidents avec dommages corporels se sont produits en dehors des routes numérotées² (17 401 accidents) et 15,0 %, sur des routes principales ou provinciales (4 036 accidents). Pour ce qui est des accidents mortels, 10,7 % surviennent sur une autoroute, 31,8 %, sur une route principale ou provinciale, 14,9 % sur une route secondaire ou régionale et 45,5 % sur une route non numérotée (voir les tableaux 1.8 et 1.10).

Les automobiles et les camions légers comptant pour 92,0 % du parc de véhicules circulant sur le réseau routier au Québec en 2014, il est donc normal que le nombre d'accidents suive la même proportion. En 2014, en fait, 83,4 % des accidents mortels et 91,9 % des accidents avec dommages corporels au Québec impliquent au moins une automobile ou un camion léger. Tout comme pour l'ensemble des véhicules, de 2010 à 2014, la diminution du nombre d'accidents impliquant des automobiles et des camions légers se manifeste dans le cas des accidents mortels, graves, légers et avec dommages matériels seulement. Le type de route et la répartition géographique des accidents demeurent aussi assez semblables (voir les tableaux 1.9 et 1.11).

2. Voir l'annexe VI.

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 véhicules en circulation diminue

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour l'ensemble des véhicules, calculé sur la base de 10 000 véhicules en circulation, diminue pendant la période de 2010 à 2014, passant de 54,7 à 43,2. Le nombre d'accidents mortels calculé sur la même base est de 0,5 accident mortel pour 10 000 véhicules en circulation en 2014, comparativement à 0,7 en 2010.

Le taux d'accidents avec dommages corporels des automobiles et des camions légers, calculé sur la même base de 10 000 véhicules en circulation, diminue aussi de 2010 à 2014, passant de 62,9 à 49,6, alors que le taux d'accidents mortels passe de 0,8 en 2010 à 0,5 en 2014.

Le calcul du nombre d'accidents pour 10 000 véhicules en circulation permet de comparer les accidents au cours des années en tenant compte de la variation du parc automobile. Cet indice est également présenté dans les sections suivantes pour les véhicules assujettis au contrôle du transport routier, et ce, dans un même but, soit de permettre une meilleure comparaison dans le temps, compte tenu de la fluctuation du nombre de véhicules. Cependant, cet indice pour comparer différents types de véhicules doit être utilisé avec beaucoup de réserve. En effet, de nombreux facteurs doivent être pris en considération lorsque l'on compare le nombre d'accidents concernant différents types de véhicules. Il faut tenir compte de l'exposition au risque, c'est-à-dire du kilométrage parcouru par les différents types de véhicules, et des différences possibles dans les conditions de conduite (obligation de conduire, peu importe les conditions climatiques, conduite de nuit, etc.). Le type de véhicule est également important. Par exemple, pour le transport par autobus, il faudrait prendre en considération le nombre de personnes transportées par véhicule, compte tenu du fait que plusieurs voitures sont nécessaires pour transporter le même nombre de personnes qu'un seul autobus. Ces facteurs n'illustrent que certaines des difficultés de comparer différents types de véhicules quant au nombre d'accidents (voir les tableaux 1.12 et 1.13).

Une diminution de 152 décès de 2010 à 2014

Au cours de la période considérée, le nombre de victimes décédées lors d'un accident rapporté à la Société diminue de 152, passant de 488 à 336. Pour ce qui est du total des victimes, il est aussi à la baisse, passant de 43 824 à 36 151 de 2010 à 2014, ce qui représente une diminution de 7 673 victimes ou de 17,5 %. De 2013 à 2014, le nombre de victimes décédées a diminué de 55, celui des victimes blessées gravement, de 150, et celui des victimes blessées légèrement, de 1 741, pour un total de 1 946 victimes en moins.

Évolution du nombre de victimes pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

Victimes	2010	2011	2012	2013	2014
Victimes décédées	488	475	417	391	336
Victimes blessées gravement	2 293	2 020	1 955	1 723	1 573
Victimes blessées légèrement	41 043	39 403	37 115	35 983	34 242
Nombre total de victimes	43 824	41 898	39 487	38 097	36 151

En 2014, 16,7 % des victimes décédées l'ont été dans la région de la Montérégie, ce qui la place devant la région des Laurentides, qui se classe deuxième (10,1 % des victimes), suivie de celle de Montréal (9,5 % des victimes). Notons toutefois que le nombre de personnes décédées dans la région de la Montérégie a beaucoup diminué entre 2013 et 2014, passant de 83 à 56. Concernant les victimes blessées gravement, c'est la région de Montréal qui domine (17,4 % du total) en 2014, suivie par la région de la Montérégie (15,8 % du total). La région de Montréal est aussi en tête (20,2 % des victimes) dans le cas des blessures légères, devant la Montérégie (19,9 % du total). Par ailleurs, compte tenu du nombre d'automobiles et de camions légers en circulation, il n'est pas surprenant de constater que 61,9 % des personnes décédées (208) en 2014 occupaient une automobile ou un camion léger. Le deuxième pourcentage de décès en importance se trouve par la suite dans la catégorie des piétons, où l'on dénombre 52 décès (15,5 % du total), et le troisième dans celle des motocyclettes, où l'on constate 41 décès, soit 12,2 % du total. À noter une diminution de 26,7 % du nombre de décès chez les cyclistes et les piétons entre 2013 et 2014, ce nombre passant de 86 à 63, ce qui contraste avec l'augmentation de 24,6 % observée entre 2012 et 2013 pour ce même nombre de décès (voir tableaux 1.14 et 1.15).

Au total, 84,8 % des victimes décédées en 2014 l'ont été dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger

En 2014, les automobiles et les camions légers représente 92,0 % du parc automobile circulant sur le réseau routier, et 84,8 % des victimes décédées l'ont été dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger. En effet, 285 des 336 personnes décédées en 2014 l'ont été dans un accident qui impliquait un tel type de véhicule. La répartition géographique des victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger s'apparente à celle de l'ensemble des victimes (voir les tableaux 1.16 et 1.17).

Une diminution du nombre de victimes pour 10 000 véhicules en circulation

Pour l'ensemble du parc automobile, le nombre de victimes pour 10 000 véhicules en circulation diminue pendant la période de 2010 à 2014, passant de 74,1 à 57,9. Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers en circulation diminue, lui aussi, de 2010 à 2014, passant de 86,3 à 67,4 (voir les tableaux 1.18 et 1.19).

Le nombre de véhicules impliqués dans un accident diminue

Au cours de la période considérée, le nombre total de véhicules impliqués dans un accident diminue, passant de 211 988 à 174 423. Si l'on examine le ratio du nombre total de véhicules impliqués par accident, il diminue légèrement pour l'ensemble de la période, passant de 1,80 à 1,79 (voir tableau 1.20).

Évolution du nombre de véhicules impliqués par accident pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre total d'accidents	117 734	113 125	104 105	104 861	97 607
Nombre de véhicules accidentés	211 988	203 387	186 526	187 574	174 423
Nombre de véhicules accidentés par accident	1,80	1,80	1,79	1,79	1,79

Pour ce qui est du nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger, il se situe à 167 383 en 2014, en baisse de 18,2 % par rapport aux 204 547 véhicules de 2010. Le ratio du nombre de véhicules impliqués par accident est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des véhicules, soit 1,83 de 2010 à 2012 et 1,82 par la suite (voir le tableau 1.21).

Évolution du nombre de véhicules impliqués dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre total d'accidents	111 685	106 947	97 961	98 764	91 917
Nombre de véhicules accidentés	204 547	195 632	178 898	180 032	167 383
Nombre de véhicules accidentés par accident	1,83	1,83	1,83	1,82	1,82

Les conducteurs de moins de 25 ans sont surreprésentés dans le nombre d'accidents

Les conducteurs de 16 à 24 ans constituent 9,6 % des titulaires d'un permis de conduire, mais ils représentent 19,4 % des conducteurs impliqués dans un accident avec dommages corporels et 20,6 % des conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger impliqués dans un accident avec dommages corporels en 2014 (voir les tableaux 1.22 et 1.23).

Répartition selon l'âge des conducteurs impliqués dans un accident avec dommages corporels, par comparaison avec le nombre de titulaires d'un permis de conduire, 2014

Âge du conducteur	Nombre de titulaires d'un permis de conduire	Pourcentage de titulaires d'un permis de conduire	Conducteurs dans un accident avec dommages corporels		Conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger dans un accident avec dommages corporels	
			Nombre	%	Nombre	%
16 à 19 ans	138 424	2,6	3 434	7,5	3 181	7,9
20 à 24 ans	369 208	7,0	5 465	11,9	5 086	12,7
25 à 34 ans	829 657	15,7	8 661	18,9	7 750	19,4
35 à 44 ans	916 301	17,3	7 845	17,1	6 723	16,8
45 à 54 ans	1 062 712	20,1	7 518	16,4	6 220	15,5
55 à 64 ans	1 005 849	19,0	5 639	12,3	4 638	11,6
65 à 74 ans	657 150	12,4	3 149	6,9	2 851	7,1
75 à 84 ans	257 127	4,9	1 412	3,1	1 366	3,4
85 à 89 ans	35 151	0,7	267	0,6	264	0,7
90 ans ou plus	6 683	0,1	68	0,1	67	0,2
Non précisé ¹	5 688	0,1	2 466	5,4	1 895	4,7
Total	5 283 950	100,0	45 924	100,0	40 041	100,0

1. La catégorie « Non précisé » inclut les conducteurs de moins de 16 ans pour le nombre de titulaires d'un permis de conduire et les conducteurs impliqués dans un accident dont l'âge n'est pas déterminé.

Croissance du parc automobile, du nombre de titulaires d'un permis de conduire, du nombre d'accidents et du nombre de victimes

L'examen des taux de croissance du nombre de véhicules, de titulaires d'un permis de conduire, d'accidents et de victimes révèle que, de 2010 à 2014, le taux de croissance du nombre de véhicules augmente plus rapidement que celui des titulaires d'un permis de conduire, mais les deux augmentent chaque année. Les taux de croissance du nombre d'accidents et de victimes diffèrent légèrement pour cette période. Pour les accidents, on constate une diminution continue de 2010 à 2012, suivie d'une légère augmentation en 2013 et d'une diminution en 2014, alors que pour les victimes, le taux diminue de façon assez constante sur toute la période.

Croissance du parc automobile, du nombre de titulaires d'un permis de conduire, du nombre d'accidents et du nombre de victimes de 2010 à 2014
2010 = 100

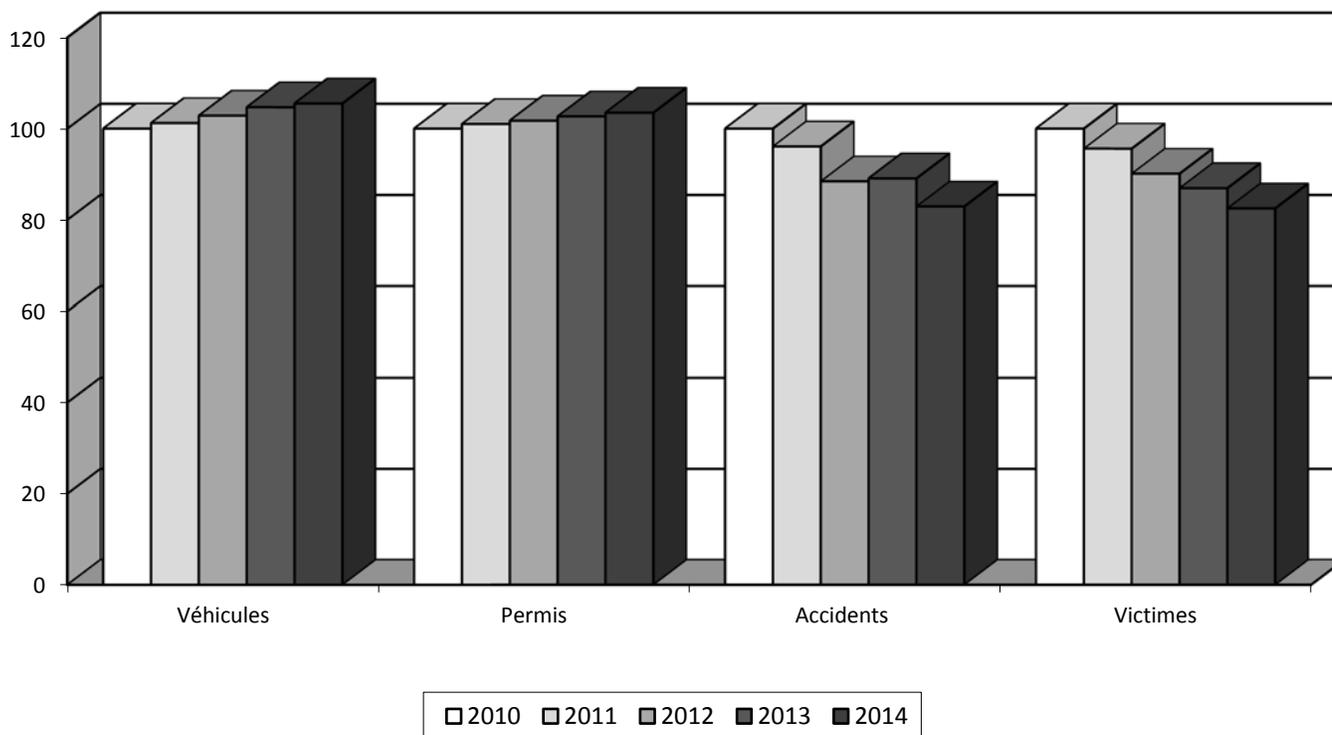


Tableau 1.1 : Nombre de véhicules en circulation¹ selon le type d'utilisation et le type de véhicule, de 2010 à 2014

Type d'utilisation et type de véhicule	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Promenade	4 479 563	4 538 251	4 618 072	4 697 744	4 742 210
Automobile et camion léger	4 308 814	4 365 090	4 429 283	4 502 414	4 543 644
- Automobile	3 015 902	3 000 869	2 998 490	2 997 492	2 979 144
- Camion léger	1 292 658	1 363 975	1 430 510	1 504 537	1 564 001
- Non précisé ²	254	246	283	385	499
Motocyclette	126 988	130 337	146 896	155 115	161 086
Cyclomoteur	33 882	33 285	32 445	30 671	28 337
Habitation motorisée	9 879	9 539	9 448	9 544	9 143
Institutionnelle, professionnelle ou commerciale	650 886	657 913	670 819	681 659	682 154
Automobile et camion léger	438 582	440 185	446 217	450 172	450 159
- Automobile	123 336	119 725	118 876	118 985	117 731
- Camion léger	315 095	320 325	327 181	330 920	332 233
- Non précisé ²	151	135	160	267	195
Motocyclette	1 781	1 847	2 050	2 152	2 085
Cyclomoteur	423	439	447	434	435
Habitation motorisée	646	596	570	590	459
Taxi	8 256	8 263	8 270	8 286	8 304
Autobus	7 970	8 148	8 397	8 519	8 379
Autobus scolaire	10 206	10 096	10 188	10 335	10 357
Camion et tracteur routier	122 600	126 496	131 040	135 458	135 392
- à deux essieux	51 599	52 891	54 685	55 912	55 694
- à trois essieux	21 362	21 919	23 029	23 830	23 727
- à quatre essieux	10 165	11 133	11 609	12 371	12 287
- à cinq essieux	10 645	10 616	10 742	11 208	11 141
- à six essieux ou plus	28 829	29 937	30 975	32 137	32 543
Véhicule-outil	41 209	42 328	43 798	45 546	46 262
Autres	19 213	19 515	19 842	20 167	20 322
Circulation restreinte	14 680	16 579	6 515	5 644	5 205
Automobile et camion léger	2 298	2 344	2 286	2 242	2 148
- Automobile	1 541	1 563	1 472	1 455	1 375
- Camion léger	620	660	683	664	657
- Non précisé ²	137	121	131	123	116
Motocyclette	11 839	13 619	3 595	2 791	2 455
Cyclomoteur	157	242	261	264	280
Camion et tracteur routier	52	62	61	68	59
Motoneige	241	221	235	226	211
Autres	93	91	77	53	52
Hors réseau	768 821	772 720	786 897	806 239	810 697
Automobile et camion léger	4 845	4 754	4 745	4 669	4 622
- Automobile	915	857	845	792	738
- Camion léger	3 605	3 607	3 646	3 636	3 668
- Non précisé ²	325	290	254	241	216
Cyclomoteur	85	75	74	71	87
Autobus	166	176	175	174	170
Camion et tracteur routier	4 660	4 634	4 593	4 682	4 658
Motoneige	175 074	172 938	176 564	184 908	182 991
Véhicule tout terrain³	370 027	364 236	362 595	382 434	384 459
Véhicule-outil	201 103	208 252	214 940	221 623	226 473
Autres	12 861	17 655	23 211	7 678	7 237
Total⁴	5 913 950	5 985 463	6 082 303	6 191 286	6 240 266

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.
2. Ce sont les véhicules pour lesquels on n'a pu distinguer s'il s'agissait d'une automobile ou d'un camion léger.
3. Véhicules à 2, 3 ou 4 roues.
4. Ne comprend pas les remorques et les véhicules utilisés exclusivement dans les gares, les ports et les aéroports.

Tableau 1.2 : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ ou d'un permis probatoire selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014

Sexe	Âge	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Féminin	Moins de 16 ans ²	3 387	2 037	1 681	1 594	1 439
	16 à 19 ans	85 592	79 295	70 651	66 606	64 828
	20 à 24 ans	166 701	172 811	176 754	180 084	180 657
	25 à 34 ans	409 776	411 716	410 175	408 345	407 343
	35 à 44 ans	435 118	432 867	434 830	438 725	443 866
	45 à 54 ans	547 877	545 788	537 638	527 577	515 533
	55 à 64 ans	439 228	451 168	463 375	475 923	487 467
	65 à 74 ans	243 673	259 308	277 939	295 118	311 894
	75 à 84 ans	91 877	96 760	101 161	106 178	112 258
	85 à 89 ans	8 702	9 768	10 781	12 089	13 162
	90 ans ou plus	1 122	1 360	1 551	1 849	2 076
Total		2 433 053	2 462 878	2 486 536	2 514 088	2 540 523
Masculin	Moins de 16 ans ²	9 333	6 177	5 240	4 747	4 249
	16 à 19 ans	101 461	93 080	82 401	76 535	73 596
	20 à 24 ans	177 324	183 432	186 182	188 841	188 551
	25 à 34 ans	429 920	430 419	427 815	425 389	422 314
	35 à 44 ans	468 166	465 252	466 441	469 664	472 435
	45 à 54 ans	581 927	579 358	570 451	559 722	547 179
	55 à 64 ans	475 947	486 718	497 596	508 690	518 382
	65 à 74 ans	282 042	296 583	314 056	330 045	345 256
	75 à 84 ans	127 560	131 759	135 456	139 360	144 869
	85 à 89 ans	16 253	17 652	18 991	20 599	21 989
	90 ans ou plus	2 637	3 045	3 595	4 166	4 607
Total		2 672 570	2 693 475	2 708 224	2 727 758	2 743 427
Total	Moins de 16 ans ²	12 720	8 214	6 921	6 341	5 688
	16 à 19 ans	187 053	172 375	153 052	143 141	138 424
	20 à 24 ans	344 025	356 243	362 936	368 925	369 208
	25 à 34 ans	839 696	842 135	837 990	833 734	829 657
	35 à 44 ans	903 284	898 119	901 271	908 389	916 301
	45 à 54 ans	1 129 804	1 125 146	1 108 089	1 087 299	1 062 712
	55 à 64 ans	915 175	937 886	960 971	984 613	1 005 849
	65 à 74 ans	525 715	555 891	591 995	625 163	657 150
	75 à 84 ans	219 437	228 519	236 617	245 538	257 127
	85 à 89 ans	24 955	27 420	29 772	32 688	35 151
	90 ans ou plus	3 759	4 405	5 146	6 015	6 683
Total		5 105 623	5 156 353	5 194 760	5 241 846	5 283 950

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.
2. S'explique par l'inclusion des titulaires d'un permis pour cyclomoteur qui doivent être âgés de 14 ans ou plus.

Tableau 1.3 : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ ou d'un permis probatoire selon la classe principale², de 2010 à 2014

Classe principale	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
1 Camion remorque	196 159	194 922	194 864	194 550	193 463
2 Autobus de plus de 24 passagers	39 202	38 895	38 937	38 959	38 670
3 Camion porteur	86 762	84 769	83 657	82 375	80 473
4A Véhicule d'urgence	67 180	68 647	69 963	70 716	71 399
4B Autobus de 24 passagers ou moins et minibus	36 214	36 184	36 261	36 062	35 608
4C Taxi	23 143	22 660	22 338	22 024	21 618
5 Véhicule de promenade ou camion dont la masse nette est inférieure à 4 500 kg et comportant 2 essieux	4 630 917	4 687 702	4 727 892	4 778 179	4 825 584
6A Motocyclette (toute cylindrée)	393	368	368	363	363
6B Motocyclette de 400 cm ³ ou moins	20	20	17	19	23
6C Motocyclette de 125 cm ³ ou moins	18	17	18	17	16
6D Cyclomoteur	25 357	21 907	20 085	18 186	16 379
8 Tracteur de ferme	258	262	360	396	354
Total	5 105 623	5 156 353	5 194 760	5 241 846	5 283 950

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.
2. La classe principale correspond à la classe pour laquelle le permis de conduire a été accordé. Chaque classe principale inclut les classes subséquentes. Par exemple, la classe 1 permet de conduire les véhicules autorisés par les classes 2, 3, 4A, 4B, 4C, 5, 6D et 8. Deux exceptions : les classes 6A, 6B et 6C pour la conduite d'une motocyclette, qui sont comprises dans un ensemble distinct, et la classe 6D, qui n'inclut pas implicitement les véhicules autorisés par la classe 8 (voir l'annexe II pour de plus amples renseignements sur les classes de permis de conduire).

Tableau 1.4A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs¹ et la classe principale du permis de conduire², aux 31 décembre 2013 et 2014

2013					
Nombre de points actifs	Classe principale du permis				
	1	2	3	4A	4B
0	134 014	29 288	56 721	55 627	24 855
1	5 964	1 026	2 367	1 527	1 149
2	17 242	3 251	7 728	5 056	3 505
3	19 635	3 056	7 779	4 531	3 270
4	3 971	584	1 671	975	744
5	4 821	670	2 097	1 176	918
6	3 782	473	1 651	773	645
7	1 369	171	622	285	264
8	1 274	153	575	255	221
9	1 005	118	461	196	210
10	591	67	286	123	105
11	365	35	193	67	66
12	229	37	109	52	49
13	166	15	59	38	38
14	122	15	56	35	23
Total	194 550	38 959	82 375	70 716	36 062
Nombre de points actifs	4C	5	6³	8	Total
0	12 302	3 662 713	17 226	381	3 993 127
1	877	114 081	173	3	127 167
2	2 043	355 990	328	6	395 149
3	3 032	348 667	844	6	390 820
4	701	68 454	0	0	77 100
5	872	82 087	2	0	92 643
6	857	60 903	6	0	69 090
7	308	23 565	2	0	26 586
8	319	19 767	0	0	22 564
9	302	17 187	1	0	19 480
10	145	9 569	2	0	10 888
11	105	6 133	0	0	6 964
12	82	4 264	0	0	4 822
13	37	2 382	0	0	2 735
14	42	2 417	1	0	2 711
Total	22 024	4 778 179	18 585	396	5 241 846

1. Le nombre de points actifs est le nombre de points d'inaptitude pouvant entraîner une sanction.
2. Voir l'annexe II pour plus de renseignements sur les classes de permis de conduire.
3. Cela comprend les classes 6A, 6B, 6C et 6D.

Tableau 1.4A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs¹ et la classe principale du permis de conduire², aux 31 décembre 2013 et 2014 (suite)

2014					
Nombre de points actifs	Classe principale du permis				
	1	2	3	4A	4B
0	133 918	29 204	55 693	56 685	24 603
1	6 338	1 131	2 422	1 582	1 184
2	17 306	3 144	7 413	4 935	3 503
3	18 890	2 948	7 517	4 416	3 166
4	3 979	615	1 690	949	772
5	4 596	597	2 007	1 088	844
6	3 603	461	1 533	740	632
7	1 364	163	598	268	257
8	1 188	138	562	247	206
9	924	116	400	195	198
10	561	58	266	115	99
11	322	43	159	73	50
12	245	23	113	45	59
13	125	10	53	20	23
14	104	19	47	41	12
Total	193 463	38 670	80 473	71 399	35 608
Nombre de points actifs	4C	5	6³	8	Total
0	12 274	3 717 872	15 703	340	4 046 292
1	940	121 043	152	1	134 793
2	1 974	355 683	249	6	394 213
3	2 819	343 221	666	7	383 650
4	704	69 901	1	0	78 611
5	842	79 335	3	0	89 312
6	787	58 031	2	0	65 789
7	320	22 995	1	0	25 966
8	271	18 925	0	0	21 537
9	273	16 415	2	0	18 523
10	144	8 636	1	0	9 880
11	113	5 686	0	0	6 446
12	71	3 779	0	0	4 335
13	37	2 040	0	0	2 308
14	49	2 022	1	0	2 295
Total	21 618	4 825 584	16 781	354	5 283 950

1. Le nombre de points actifs est le nombre de points d'inaptitude pouvant entraîner une sanction.

2. Voir l'annexe II pour plus de renseignements sur les classes de permis de conduire.

3. Cela comprend les classes 6A, 6B, 6C et 6D.

Tableau 1.4B : Pourcentage des titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs¹ et la classe principale du permis de conduire², aux 31 décembre 2013 et 2014

2013					
Nombre de points actifs	Classe principale du permis				
	1	2	3	4A	4B
0	68,9	75,2	68,9	78,7	68,9
1	3,1	2,6	2,9	2,2	3,2
2	8,9	8,3	9,4	7,1	9,7
3	10,1	7,8	9,4	6,4	9,1
4	2,0	1,5	2,0	1,4	2,1
5	2,5	1,7	2,5	1,7	2,5
6	1,9	1,2	2,0	1,1	1,8
7	0,7	0,4	0,8	0,4	0,7
8	0,7	0,4	0,7	0,4	0,6
9	0,5	0,3	0,6	0,3	0,6
10	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3
11	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
12	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
13	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
14	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de points actifs					
	4C	5	6 ³	8	Total
0	55,9	76,7	92,7	96,2	76,2
1	4,0	2,4	0,9	0,8	2,4
2	9,3	7,5	1,8	1,5	7,5
3	13,8	7,3	4,5	1,5	7,5
4	3,2	1,4	0,0	0,0	1,5
5	4,0	1,7	0,0	0,0	1,8
6	3,9	1,3	0,0	0,0	1,3
7	1,4	0,5	0,0	0,0	0,5
8	1,4	0,4	0,0	0,0	0,4
9	1,4	0,4	0,0	0,0	0,4
10	0,7	0,2	0,0	0,0	0,2
11	0,5	0,1	0,0	0,0	0,1
12	0,4	0,1	0,0	0,0	0,1
13	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1
14	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Le nombre de points actifs est le nombre de points d'inaptitude pouvant entraîner une sanction.

2. Voir l'annexe II pour plus de renseignements sur les classes de permis de conduire.

3. Cela comprend les classes 6A, 6B, 6C et 6D.

Tableau 1.4B : Pourcentage des titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le nombre de points actifs¹ et la classe principale du permis de conduire², aux 31 décembre 2013 et 2014 (suite)

2014					
Nombre de points actifs	Classe principale du permis				
	1	2	3	4A	4B
0	69,2	75,5	69,2	79,4	69,1
1	3,3	2,9	3,0	2,2	3,3
2	8,9	8,1	9,2	6,9	9,8
3	9,8	7,6	9,3	6,2	8,9
4	2,1	1,6	2,1	1,3	2,2
5	2,4	1,5	2,5	1,5	2,4
6	1,9	1,2	1,9	1,0	1,8
7	0,7	0,4	0,7	0,4	0,7
8	0,6	0,4	0,7	0,3	0,6
9	0,5	0,3	0,5	0,3	0,6
10	0,3	0,1	0,3	0,2	0,3
11	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
12	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
13	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
14	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de points actifs					
	4C	5	6 ³	8	Total
0	56,8	77,0	93,6	96,0	76,6
1	4,3	2,5	0,9	0,3	2,6
2	9,1	7,4	1,5	1,7	7,5
3	13,0	7,1	4,0	2,0	7,3
4	3,3	1,4	0,0	0,0	1,5
5	3,9	1,6	0,0	0,0	1,7
6	3,6	1,2	0,0	0,0	1,2
7	1,5	0,5	0,0	0,0	0,5
8	1,3	0,4	0,0	0,0	0,4
9	1,3	0,3	0,0	0,0	0,4
10	0,7	0,2	0,0	0,0	0,2
11	0,5	0,1	0,0	0,0	0,1
12	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1
13	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
14	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Le nombre de points actifs est le nombre de points d'inaptitude pouvant entraîner une sanction.

2. Voir l'annexe II pour plus de renseignements sur les classes de permis de conduire.

3. Cela comprend les classes 6A, 6B, 6C et 6D.

Tableau 1.5 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire, de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	113 543	117 803	109 921	125 221	120 851
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	404 700	384 404	373 313	389 416	361 421
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	156 651	136 958	125 628	118 470	99 532
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	15 676	13 300	11 045	9 049	6 326
Excès de vitesse lors de travaux	14 989	13 105	14 683	13 850	12 427
Dépassement prohibé par la gauche	122	116	119	94	92
Dépassement prohibé par la droite	1 271	1 276	1 154	992	753
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	545	550	449	414	389
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	72	46	57	27	16
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	9	8	10	8	4
Dépassements successifs en zigzag	264	296	270	211	148
Omission de se conformer à un feu rouge	37 623	39 114	38 188	41 552	34 191
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	112 595	109 465	109 380	110 791	105 126
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	86	110	110	81	171
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	1 969	2 161	2 314	2 655	2 976
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	1 293	1 315	1 061	1 372	1 180
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	11	10	15	6	6
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	314	336	352	328	301
Marche arrière prohibée	509	575	560	703	742
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	9 877	9 980	10 554	8 708	6 752
Vitesse ou action imprudente	3 267	2 708	2 419	2 089	1 395
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	315	231	187	119	85
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	25	12	10	18	9
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	532	637	593	912	708
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	1 039	980	1 025	959	793
Freinage brusque sans nécessité	98	119	112	108	103
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	256	327	344	418	377
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	712	745	760	835	747
Omission de porter la ceinture de sécurité	51 837	52 717	54 006	52 312	43 523
Omission de porter le casque protecteur	566	594	591	460	333
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	3 137	3 120	2 900	2 503	2 102
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	1 868	1 858	2 930	2 760	2 037
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	16	14	23	29	16
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	3 100	2 937	3 385	3 497	3 017
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	50 647	59 155	62 608	67 567	62 072
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	0	0	1 759	3 105	2 322
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	75	70
Total	989 534	957 082	932 835	961 714	873 113

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 1.6 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 5 (classe principale), de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	97 937	102 134	95 165	109 228	105 689
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	353 444	336 064	326 221	342 656	318 040
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	135 187	118 245	108 334	102 653	86 433
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	13 059	11 133	9 107	7 565	5 282
Excès de vitesse lors de travaux	12 937	11 319	12 638	12 004	10 886
Dépassement prohibé par la gauche	103	88	100	76	82
Dépassement prohibé par la droite	1 037	1 062	967	826	654
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	443	434	362	353	331
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	61	40	46	21	14
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	5	5	9	7	3
Dépassements successifs en zigzag	215	252	218	169	116
Omission de se conformer à un feu rouge	31 450	32 572	31 617	34 660	28 838
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	99 560	96 871	96 740	98 687	94 087
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	65	94	91	66	148
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	1 683	1 843	1 944	2 282	2 567
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	1 128	1 152	942	1 183	1 038
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	2	1	0	1	2
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	262	279	305	277	260
Marche arrière prohibée	375	440	436	555	566
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	8 291	8 385	8 910	7 339	5 669
Vitesse ou action imprudente	2 428	2 047	1 771	1 523	1 001
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	261	182	150	93	62
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	5	6	3	7	5
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	454	524	477	793	599
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	845	811	822	771	652
Freinage brusque sans nécessité	75	95	91	76	86
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	214	272	302	367	317
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	600	611	629	690	626
Omission de porter la ceinture de sécurité	39 605	40 167	40 092	39 161	32 282
Omission de porter le casque protecteur	263	275	267	211	161
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	2 344	2 370	2 170	1 857	1 648
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	1 119	1 179	2 045	1 853	1 318
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	9	12	18	19	11
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	397	391	446	451	381
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	43 007	50 154	53 187	57 877	53 180
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	0	0	1 522	2 757	2 075
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	43	31
Total	848 870	821 509	798 144	829 157	755 140

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 1.7 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'une automobile ou d'un camion léger², de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	88 657	91 752	85 326	99 726	99 218
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	321 953	302 404	296 400	313 743	298 914
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	120 453	104 082	96 870	92 378	79 632
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	10 734	9 031	7 548	6 274	4 441
Excès de vitesse lors de travaux	12 222	10 705	11 970	11 085	10 430
Dépassement prohibé par la gauche	85	78	88	63	65
Dépassement prohibé par la droite	822	850	798	687	533
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	409	363	313	303	312
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	49	28	36	16	9
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	4	7	7	6	3
Dépassements successifs en zigzag	148	166	162	140	83
Omission de se conformer à un feu rouge	28 320	28 341	28 101	30 320	25 988
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	88 367	83 050	84 321	87 931	86 720
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	61	89	78	57	137
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	1 410	1 483	1 667	2 045	2 415
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	987	1 032	831	1 116	967
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	2	0	0	0	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	260	245	279	251	243
Marche arrière prohibée	345	378	352	469	516
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	7 311	7 478	7 921	6 594	5 137
Vitesse ou action imprudente	1 595	1 237	1 127	1 066	679
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	175	118	105	68	52
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	5	5	3	5	4
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	402	418	411	688	522
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	695	661	719	664	567
Freinage brusque sans nécessité	70	71	84	68	75
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	214	259	291	348	293
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	464	466	516	553	511
Omission de porter la ceinture de sécurité	35 743	35 654	36 401	36 047	30 671
Omission de porter le casque protecteur	1	3	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	1 797	1 745	1 694	1 482	1 351
Conduite avec alcool dans l'organisme ³	989	949	1 651	1 499	1 142
Refus de fournir un échantillon d'haleine ³	8	9	14	14	11
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ⁴	1 362	1 353	1 576	1 660	1 441
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	39 107	44 825	47 442	52 662	48 562
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁵	0	0	1 485	2 528	1 864
Surf de véhicule ⁶	0	0	0	21	39
Total	765 226	729 335	716 587	752 577	703 547

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.
3. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
4. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
5. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
6. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 1.8 : Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	5	4	8	4	4
	Bas-Saint-Laurent (01)	23	20	18	18	20
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	21	30	19	14	16
	Capitale-Nationale (03)	48	31	20	38	20
	Chaudière-Appalaches (12)	32	43	36	23	24
	Mauricie (04)	16	15	21	11	14
	Centre-du-Québec (17)	29	28	27	23	12
	Estrie (05)	25	21	19	18	19
	Montérégie (16)	82	70	63	80	51
	Montréal (06)	42	42	37	32	30
	Laval (13)	11	7	6	7	3
	Lanaudière (14)	28	34	28	22	25
	Laurentides (15)	23	36	31	29	33
	Outaouais (07)	26	24	16	15	15
	Abitibi-Témiscamingue (08)	15	16	18	15	9
	Côte-Nord (09)	10	8	6	12	11
Nord-du-Québec (10)	4	3	3	8	2	
Total		440	432	376	369	308
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	54	42	28	30	23
	Bas-Saint-Laurent (01)	68	56	55	49	41
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	95	77	85	83	58
	Capitale-Nationale (03)	169	125	119	134	120
	Chaudière-Appalaches (12)	103	107	106	86	90
	Mauricie (04)	96	77	79	56	67
	Centre-du-Québec (17)	68	65	71	60	83
	Estrie (05)	94	70	87	59	56
	Montérégie (16)	315	282	266	217	203
	Montréal (06)	299	286	258	240	253
	Laval (13)	70	47	62	57	42
	Lanaudière (14)	142	122	106	102	72
	Laurentides (15)	153	158	137	106	101
	Outaouais (07)	72	64	69	57	43
	Abitibi-Témiscamingue (08)	40	38	40	42	28
	Côte-Nord (09)	35	27	35	27	23
Nord-du-Québec (10)	16	14	15	9	8	
Total		1 889	1 657	1 618	1 414	1 311

Tableau 1.8 : Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	374	378	345	316	328
	Bas-Saint-Laurent (01)	889	809	750	703	725
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 105	1 026	1 008	953	804
	Capitale-Nationale (03)	2 427	2 391	2 258	2 118	1 959
	Chaudière-Appalaches (12)	1 621	1 566	1 546	1 373	1 328
	Mauricie (04)	1 170	1 197	1 161	1 089	1 131
	Centre-du-Québec (17)	1 010	978	927	945	903
	Estrie (05)	1 177	1 103	1 071	1 121	1 005
	Montérégie (16)	5 325	5 175	4 890	4 935	4 959
	Montréal (06)	6 684	6 303	5 834	5 634	5 428
	Laval (13)	1 554	1 554	1 362	1 346	1 345
	Lanaudière (14)	2 025	1 956	1 933	1 867	1 657
	Laurentides (15)	2 292	2 186	2 115	1 997	1 876
	Outaouais (07)	1 301	1 222	1 238	1 162	1 026
	Abitibi-Témiscamingue (08)	634	622	577	583	467
	Côte-Nord (09)	361	360	357	330	292
Nord-du-Québec (10)	90	68	86	64	81	
Total		30 039	28 894	27 458	26 536	25 314
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	433	424	381	350	355
	Bas-Saint-Laurent (01)	980	885	823	770	786
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 221	1 133	1 112	1 050	878
	Capitale-Nationale (03)	2 644	2 547	2 397	2 290	2 099
	Chaudière-Appalaches (12)	1 756	1 716	1 688	1 482	1 442
	Mauricie (04)	1 282	1 289	1 261	1 156	1 212
	Centre-du-Québec (17)	1 107	1 071	1 025	1 028	998
	Estrie (05)	1 296	1 194	1 177	1 198	1 080
	Montérégie (16)	5 722	5 527	5 219	5 232	5 213
	Montréal (06)	7 025	6 631	6 129	5 906	5 711
	Laval (13)	1 635	1 608	1 430	1 410	1 390
	Lanaudière (14)	2 195	2 112	2 067	1 991	1 754
	Laurentides (15)	2 468	2 380	2 283	2 132	2 010
	Outaouais (07)	1 399	1 310	1 323	1 234	1 084
	Abitibi-Témiscamingue (08)	689	676	635	640	504
	Côte-Nord (09)	406	395	398	369	326
Nord-du-Québec (10)	110	85	104	81	91	
Total		32 368	30 983	29 452	28 319	26 933

Tableau 1.8 : Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 158	1 221	1 111	1 155	1 150
	Bas-Saint-Laurent (01)	2 780	2 558	2 371	2 458	2 592
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4 543	4 630	4 495	4 302	3 863
	Capitale-Nationale (03)	9 234	8 642	8 022	8 549	8 201
	Chaudière-Appalaches (12)	5 069	4 954	4 729	4 867	4 975
	Mauricie (04)	3 683	3 607	3 188	3 280	3 134
	Centre-du-Québec (17)	3 540	3 384	3 087	3 171	3 086
	Estrie (05)	3 955	3 884	3 386	3 787	3 767
	Montérégie (16)	13 577	12 772	11 243	11 704	10 883
	Montréal (06)	16 398	16 178	13 981	14 115	11 425
	Laval (13)	3 130	3 013	2 852	3 009	2 713
	Lanaudière (14)	4 254	3 996	3 590	3 494	3 441
	Laurentides (15)	5 614	5 379	5 091	5 274	4 681
	Outaouais (07)	4 634	4 259	3 726	3 558	3 367
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2 190	2 020	2 087	2 180	1 891
	Côte-Nord (09)	1 272	1 340	1 399	1 326	1 231
Nord-du-Québec (10)	335	305	295	313	274	
Total		85 366	82 142	74 653	76 542	70 674
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 591	1 645	1 492	1 505	1 505
	Bas-Saint-Laurent (01)	3 760	3 443	3 194	3 228	3 378
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	5 764	5 763	5 607	5 352	4 741
	Capitale-Nationale (03)	11 878	11 189	10 419	10 839	10 300
	Chaudière-Appalaches (12)	6 825	6 670	6 417	6 349	6 417
	Mauricie (04)	4 965	4 896	4 449	4 436	4 346
	Centre-du-Québec (17)	4 647	4 455	4 112	4 199	4 084
	Estrie (05)	5 251	5 078	4 563	4 985	4 847
	Montérégie (16)	19 299	18 299	16 462	16 936	16 096
	Montréal (06)	23 423	22 809	20 110	20 021	17 136
	Laval (13)	4 765	4 621	4 282	4 419	4 103
	Lanaudière (14)	6 449	6 108	5 657	5 485	5 195
	Laurentides (15)	8 082	7 759	7 374	7 406	6 691
	Outaouais (07)	6 033	5 569	5 049	4 792	4 451
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2 879	2 696	2 722	2 820	2 395
	Côte-Nord (09)	1 678	1 735	1 797	1 695	1 557
Nord-du-Québec (10)	445	390	399	394	365	
Total		117 734	113 125	104 105	104 861	97 607

Tableau 1.9 : Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	4	7	2	3
	Bas-Saint-Laurent (01)	18	19	17	14	19
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	17	29	17	13	14
	Capitale-Nationale (03)	41	29	11	29	16
	Chaudière-Appalaches (12)	30	41	30	19	19
	Mauricie (04)	15	9	17	9	13
	Centre-du-Québec (17)	24	26	24	21	11
	Estrie (05)	22	20	16	14	15
	Montérégie (16)	70	61	53	66	42
	Montréal (06)	34	32	26	25	22
	Laval (13)	11	7	5	6	3
	Lanaudière (14)	27	29	27	20	22
	Laurentides (15)	20	26	26	27	26
	Outaouais (07)	24	24	15	14	14
	Abitibi-Témiscamingue (08)	13	15	16	14	8
	Côte-Nord (09)	9	7	5	10	8
Nord-du-Québec (10)	4	3	2	6	2	
Total		382	381	314	309	257
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	50	34	25	28	19
	Bas-Saint-Laurent (01)	58	48	44	40	36
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	90	70	69	76	48
	Capitale-Nationale (03)	138	112	109	109	90
	Chaudière-Appalaches (12)	93	98	90	73	79
	Mauricie (04)	77	64	63	45	51
	Centre-du-Québec (17)	61	54	61	50	66
	Estrie (05)	78	64	78	44	43
	Montérégie (16)	269	251	230	175	178
	Montréal (06)	252	250	223	207	202
	Laval (13)	61	43	50	51	39
	Lanaudière (14)	126	104	85	89	66
	Laurentides (15)	131	137	117	91	83
	Outaouais (07)	68	56	59	51	31
	Abitibi-Témiscamingue (08)	34	34	36	34	23
	Côte-Nord (09)	30	21	28	23	16
Nord-du-Québec (10)	12	13	13	7	5	
Total		1 628	1 453	1 380	1 193	1 075

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.9 : Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	343	353	320	298	304
	Bas-Saint-Laurent (01)	835	765	710	661	683
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 032	961	944	902	760
	Capitale-Nationale (03)	2 221	2 221	2 098	1 942	1 762
	Chaudière-Appalaches (12)	1 514	1 450	1 423	1 267	1 234
	Mauricie (04)	1 090	1 096	1 067	999	1 040
	Centre-du-Québec (17)	931	900	830	857	833
	Estrie (05)	1 086	1 023	965	1 041	921
	Montérégie (16)	4 962	4 808	4 560	4 578	4 655
	Montréal (06)	6 136	5 719	5 329	5 142	4 990
	Laval (13)	1 491	1 485	1 296	1 297	1 280
	Lanaudière (14)	1 887	1 813	1 771	1 745	1 527
	Laurentides (15)	2 108	2 015	1 920	1 828	1 714
	Outaouais (07)	1 219	1 136	1 154	1 075	953
	Abitibi-Témiscamingue (08)	597	583	540	538	437
	Côte-Nord (09)	322	320	312	294	262
Nord-du-Québec (10)	84	63	70	55	72	
Total		27 858	26 711	25 309	24 519	23 427
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	396	391	352	328	326
	Bas-Saint-Laurent (01)	911	832	771	715	738
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 139	1 060	1 030	991	822
	Capitale-Nationale (03)	2 400	2 362	2 218	2 080	1 868
	Chaudière-Appalaches (12)	1 637	1 589	1 543	1 359	1 332
	Mauricie (04)	1 182	1 169	1 147	1 053	1 104
	Centre-du-Québec (17)	1 016	980	915	928	910
	Estrie (05)	1 186	1 107	1 059	1 099	979
	Montérégie (16)	5 301	5 120	4 843	4 819	4 875
	Montréal (06)	6 422	6 001	5 578	5 374	5 214
	Laval (13)	1 563	1 535	1 351	1 354	1 322
	Lanaudière (14)	2 040	1 946	1 883	1 854	1 615
	Laurentides (15)	2 259	2 178	2 063	1 946	1 823
	Outaouais (07)	1 311	1 216	1 228	1 140	998
	Abitibi-Témiscamingue (08)	644	632	592	586	468
	Côte-Nord (09)	361	348	345	327	286
Nord-du-Québec (10)	100	79	85	68	79	
Total		29 868	28 545	27 003	26 021	24 759

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.9 : Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 115	1 174	1 064	1 100	1 090
	Bas-Saint-Laurent (01)	2 651	2 401	2 225	2 322	2 439
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4 364	4 499	4 313	4 153	3 726
	Capitale-Nationale (03)	8 919	8 348	7 742	8 268	7 917
	Chaudière-Appalaches (12)	4 871	4 746	4 492	4 658	4 731
	Mauricie (04)	3 520	3 449	3 032	3 096	2 973
	Centre-du-Québec (17)	3 394	3 238	2 941	3 011	2 948
	Estrie (05)	3 818	3 741	3 257	3 633	3 605
	Montérégie (16)	12 904	12 021	10 534	10 954	10 222
	Montréal (06)	15 798	15 508	13 401	13 493	10 882
	Laval (13)	3 020	2 903	2 745	2 877	2 600
	Lanaudière (14)	4 030	3 794	3 373	3 297	3 226
	Laurentides (15)	5 354	5 098	4 806	4 968	4 462
	Outaouais (07)	4 478	4 076	3 535	3 374	3 188
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2 087	1 914	1 968	2 038	1 753
	Côte-Nord (09)	1 193	1 217	1 270	1 222	1 139
Nord-du-Québec (10)	301	275	260	279	257	
Total		81 817	78 402	70 958	72 743	67 158
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 511	1 565	1 416	1 428	1 416
	Bas-Saint-Laurent (01)	3 562	3 233	2 996	3 037	3 177
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	5 503	5 559	5 343	5 144	4 548
	Capitale-Nationale (03)	11 319	10 710	9 960	10 348	9 785
	Chaudière-Appalaches (12)	6 508	6 335	6 035	6 017	6 063
	Mauricie (04)	4 702	4 618	4 179	4 149	4 077
	Centre-du-Québec (17)	4 410	4 218	3 856	3 939	3 858
	Estrie (05)	5 004	4 848	4 316	4 732	4 584
	Montérégie (16)	18 205	17 141	15 377	15 773	15 097
	Montréal (06)	22 220	21 509	18 979	18 867	16 096
	Laval (13)	4 583	4 438	4 096	4 231	3 922
	Lanaudière (14)	6 070	5 740	5 256	5 151	4 841
	Laurentides (15)	7 613	7 276	6 869	6 914	6 285
	Outaouais (07)	5 789	5 292	4 763	4 514	4 186
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2 731	2 546	2 560	2 624	2 221
	Côte-Nord (09)	1 554	1 565	1 615	1 549	1 425
Nord-du-Québec (10)	401	354	345	347	336	
Total		111 685	106 947	97 961	98 764	91 917

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.10 : Nombre d'accidents pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Autoroute	65	55	44	46	33
	Route principale ou provinciale	120	113	99	105	98
	Route secondaire ou régionale	58	66	74	49	46
	Autres	197	198	159	169	131
	Total	440	432	376	369	308
Graves	Autoroute	165	159	143	133	131
	Route principale ou provinciale	378	307	299	264	278
	Route secondaire ou régionale	237	204	211	161	146
	Autres	1 109	987	965	856	756
	Total	1 889	1 657	1 618	1 414	1 311
Légers	Autoroute	3 557	3 261	3 000	2 947	2 905
	Route principale ou provinciale	4 710	4 358	3 975	3 836	3 660
	Route secondaire ou régionale	2 659	2 584	2 506	2 435	2 235
	Autres	19 113	18 691	17 977	17 318	16 514
	Total	30 039	28 894	27 458	26 536	25 314
Corporels	Autoroute	3 787	3 475	3 187	3 126	3 069
	Route principale ou provinciale	5 208	4 778	4 373	4 205	4 036
	Route secondaire ou régionale	2 954	2 854	2 791	2 645	2 427
	Autres	20 419	19 876	19 101	18 343	17 401
	Total	32 368	30 983	29 452	28 319	26 933
Matériels seulement	Autoroute	12 773	13 249	11 734	12 613	11 907
	Route principale ou provinciale	10 693	10 162	9 001	9 392	8 808
	Route secondaire ou régionale	5 587	5 213	4 711	4 942	4 989
	Autres	56 313	53 518	49 207	49 595	44 970
	Total	85 366	82 142	74 653	76 542	70 674
Total	Autoroute	16 560	16 724	14 921	15 739	14 976
	Route principale ou provinciale	15 901	14 940	13 374	13 597	12 844
	Route secondaire ou régionale	8 541	8 067	7 502	7 587	7 416
	Autres	76 732	73 394	68 308	67 938	62 371
	Total	117 734	113 125	104 105	104 861	97 607

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 1.11 : Nombre d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et le type de route², de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Autoroute	60	47	34	39	27
	Route principale ou provinciale	111	108	90	89	87
	Route secondaire ou régionale	48	60	68	41	37
	Autres	163	166	122	140	106
	Total	382	381	314	309	257
Graves	Autoroute	132	137	125	111	103
	Route principale ou provinciale	342	279	260	235	244
	Route secondaire ou régionale	209	181	171	138	114
	Autres	945	856	824	709	614
	Total	1 628	1 453	1 380	1 193	1 075
Légers	Autoroute	3 324	3 061	2 772	2 763	2 728
	Route principale ou provinciale	4 417	4 123	3 710	3 583	3 434
	Route secondaire ou régionale	2 454	2 376	2 295	2 237	2 034
	Autres	17 663	17 151	16 532	15 936	15 231
	Total	27 858	26 711	25 309	24 519	23 427
Corporels	Autoroute	3 516	3 245	2 931	2 913	2 858
	Route principale ou provinciale	4 870	4 510	4 060	3 907	3 765
	Route secondaire ou régionale	2 711	2 617	2 534	2 416	2 185
	Autres	18 771	18 173	17 478	16 785	15 951
	Total	29 868	28 545	27 003	26 021	24 759
Matériels seulement	Autoroute	12 263	12 663	11 200	11 991	11 403
	Route principale ou provinciale	10 184	9 644	8 484	8 889	8 324
	Route secondaire ou régionale	5 363	4 957	4 446	4 661	4 695
	Autres	54 007	51 138	46 828	47 202	42 736
	Total	81 817	78 402	70 958	72 743	67 158
Total	Autoroute	15 779	15 908	14 131	14 904	14 261
	Route principale ou provinciale	15 054	14 154	12 544	12 796	12 089
	Route secondaire ou régionale	8 074	7 574	6 980	7 077	6 880
	Autres	72 778	69 311	64 306	63 987	58 687
	Total	111 685	106 947	97 961	98 764	91 917

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

2. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 1.12 : Taux d'accidents pour l'ensemble du parc automobile pour 10 000 véhicules en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5
Graves	3,2	2,8	2,7	2,3	2,1
Légers	50,8	48,3	45,1	42,9	40,6
Corporels	54,7	51,8	48,4	45,7	43,2
Matériels seulement	144,3	137,2	122,7	123,6	113,3
Total	199,1	189,0	171,2	169,4	156,4

Tableau 1.13 : Taux d'accidents impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers¹ en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	0,8	0,8	0,6	0,6	0,5
Graves	3,4	3,0	2,8	2,4	2,2
Légers	58,7	55,6	51,9	49,5	46,9
Corporels	62,9	59,4	55,4	52,5	49,6
Matériels seulement	172,3	163,1	145,5	146,8	134,4
Total	235,1	222,5	200,8	199,3	184,0

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.14 : Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	6	4	9	4	4
	Bas-Saint-Laurent (01)	25	23	19	20	24
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	23	31	22	15	19
	Capitale-Nationale (03)	52	31	20	40	22
	Chaudière-Appalaches (12)	34	49	41	26	25
	Mauricie (04)	16	18	22	11	14
	Centre-du-Québec (17)	33	33	35	24	12
	Estrie (05)	26	22	22	19	22
	Montérégie (16)	98	75	67	83	56
	Montréal (06)	43	44	39	33	32
	Laval (13)	13	7	6	7	3
	Lanaudière (14)	33	41	31	24	26
	Laurentides (15)	24	39	34	29	34
	Outaouais (07)	27	30	21	18	18
	Abitibi-Témiscamingue (08)	18	17	20	16	12
	Côte-Nord (09)	13	8	6	13	11
Nord-du-Québec (10)	4	3	3	9	2	
Total		488	475	417	391	336
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	67	53	32	32	27
	Bas-Saint-Laurent (01)	79	77	74	64	53
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	125	92	97	108	67
	Capitale-Nationale (03)	203	164	134	157	149
	Chaudière-Appalaches (12)	126	125	123	101	114
	Mauricie (04)	112	97	105	61	82
	Centre-du-Québec (17)	95	78	88	79	102
	Estrie (05)	135	95	102	78	68
	Montérégie (16)	379	337	320	265	248
	Montréal (06)	341	325	296	272	273
	Laval (13)	82	54	76	67	46
	Lanaudière (14)	170	140	135	137	91
	Laurentides (15)	175	196	170	129	126
	Outaouais (07)	89	82	89	73	54
	Abitibi-Témiscamingue (08)	58	48	54	49	39
	Côte-Nord (09)	39	34	40	38	25
Nord-du-Québec (10)	18	23	20	13	9	
Total		2 293	2 020	1 955	1 723	1 573

Tableau 1.14 : Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	556	537	514	450	464
	Bas-Saint-Laurent (01)	1 256	1 188	1 091	963	993
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 591	1 475	1 425	1 353	1 146
	Capitale-Nationale (03)	3 325	3 328	3 109	2 928	2 630
	Chaudière-Appalaches (12)	2 287	2 149	2 092	1 900	1 808
	Mauricie (04)	1 649	1 621	1 636	1 439	1 499
	Centre-du-Québec (17)	1 349	1 353	1 322	1 315	1 237
	Estrie (05)	1 678	1 596	1 461	1 566	1 364
	Montérégie (16)	7 338	6 980	6 470	6 688	6 817
	Montréal (06)	8 672	8 158	7 387	7 161	6 921
	Laval (13)	2 101	2 094	1 857	1 815	1 819
	Lanaudière (14)	2 785	2 778	2 735	2 644	2 357
	Laurentides (15)	3 161	2 974	2 894	2 764	2 587
	Outaouais (07)	1 782	1 689	1 711	1 634	1 437
	Abitibi-Témiscamingue (08)	878	868	808	777	633
	Côte-Nord (09)	513	508	470	471	403
Nord-du-Québec (10)	122	107	133	115	127	
Total		41 043	39 403	37 115	35 983	34 242
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	629	594	555	486	495
	Bas-Saint-Laurent (01)	1 360	1 288	1 184	1 047	1 070
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 739	1 598	1 544	1 476	1 232
	Capitale-Nationale (03)	3 580	3 523	3 263	3 125	2 801
	Chaudière-Appalaches (12)	2 447	2 323	2 256	2 027	1 947
	Mauricie (04)	1 777	1 736	1 763	1 511	1 595
	Centre-du-Québec (17)	1 477	1 464	1 445	1 418	1 351
	Estrie (05)	1 839	1 713	1 585	1 663	1 454
	Montérégie (16)	7 815	7 392	6 857	7 036	7 121
	Montréal (06)	9 056	8 527	7 722	7 466	7 226
	Laval (13)	2 196	2 155	1 939	1 889	1 868
	Lanaudière (14)	2 988	2 959	2 901	2 805	2 474
	Laurentides (15)	3 360	3 209	3 098	2 922	2 747
	Outaouais (07)	1 898	1 801	1 821	1 725	1 509
	Abitibi-Témiscamingue (08)	954	933	882	842	684
	Côte-Nord (09)	565	550	516	522	439
Nord-du-Québec (10)	144	133	156	137	138	
Total		43 824	41 898	39 487	38 097	36 151

Tableau 1.15 : Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Automobile ou camion léger	332	315	276	234	208
	Autobus ou minibus	3	1	3	1	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	2	0	1	3
	Camion lourd	1	4	3	4	0
	Tracteur routier	3	3	3	9	5
	Véhicule-outil ou d'équipement	5	5	7	3	5
	Motocyclette	41	40	45	46	41
	Cyclomoteur	4	4	2	0	1
	Motoneige	4	3	5	4	5
	Véhicule hors route	6	4	1	2	5
	Bicyclette	21	17	14	20	11
	Autres	4	2	3	1	0
	Piéton	64	75	55	66	52
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		488	475	417	391	336
Graves	Automobile ou camion léger	1 382	1 253	1 156	990	879
	Autobus ou minibus	25	4	7	5	5
	Autobus scolaire	2	1	5	8	0
	Taxi	10	11	10	17	14
	Camion lourd	13	15	11	14	10
	Tracteur routier	17	14	15	13	12
	Véhicule-outil ou d'équipement	13	5	9	9	10
	Motocyclette	251	217	240	201	234
	Cyclomoteur	70	38	48	33	19
	Motoneige	10	9	11	7	8
	Véhicule hors route	28	20	21	11	19
	Bicyclette	111	106	88	113	87
	Autres	21	13	11	7	10
	Piéton	340	312	323	295	264
	Non précisé	0	2	0	0	2
Total		2 293	2 020	1 955	1 723	1 573

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.15 : Nombre de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Automobile ou camion léger	32 292	30 841	28 655	28 073	26 831
	Autobus ou minibus	286	302	350	283	324
	Autobus scolaire	45	70	105	88	48
	Taxi	348	342	315	273	266
	Camion lourd	256	268	261	248	234
	Tracteur routier	215	206	237	208	214
	Véhicule-outil ou d'équipement	45	120	71	57	50
	Motocyclette	1 593	1 588	1 574	1 578	1 485
	Cyclomoteur	807	717	709	550	507
	Motoneige	28	18	36	32	32
	Véhicule hors route	66	59	51	43	48
	Bicyclette	1 925	1 794	1 910	1 772	1 628
	Autres	296	230	238	233	235
	Piéton	2 832	2 840	2 591	2 525	2 325
	Non précisé	9	8	12	20	15
Total		41 043	39 403	37 115	35 983	34 242
Total	Automobile ou camion léger	34 006	32 409	30 087	29 297	27 918
	Autobus ou minibus	314	307	360	289	329
	Autobus scolaire	47	71	110	96	48
	Taxi	358	355	325	291	283
	Camion lourd	270	287	275	266	244
	Tracteur routier	235	223	255	230	231
	Véhicule-outil ou d'équipement	63	130	87	69	65
	Motocyclette	1 885	1 845	1 859	1 825	1 760
	Cyclomoteur	881	759	759	583	527
	Motoneige	42	30	52	43	45
	Véhicule hors route	100	83	73	56	72
	Bicyclette	2 057	1 917	2 012	1 905	1 726
	Autres	321	245	252	241	245
	Piéton	3 236	3 227	2 969	2 886	2 641
	Non précisé	9	10	12	20	17
Total		43 824	41 898	39 487	38 097	36 151

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.16 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4	4	8	2	3
	Bas-Saint-Laurent (01)	20	22	18	16	23
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	19	30	20	14	17
	Capitale-Nationale (03)	45	29	11	30	18
	Chaudière-Appalaches (12)	32	47	34	22	20
	Mauricie (04)	15	12	18	9	13
	Centre-du-Québec (17)	28	31	31	22	11
	Estrie (05)	23	21	19	15	18
	Montérégie (16)	85	66	57	69	47
	Montréal (06)	35	34	28	26	24
	Laval (13)	13	7	5	6	3
	Lanaudière (14)	32	36	30	22	23
	Laurentides (15)	21	29	29	27	27
	Outaouais (07)	25	30	20	17	17
	Abitibi-Témiscamingue (08)	16	16	18	15	11
	Côte-Nord (09)	12	7	5	11	8
Nord-du-Québec (10)	4	3	2	7	2	
Total		429	424	353	330	285
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	61	45	29	29	22
	Bas-Saint-Laurent (01)	69	68	62	55	47
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	120	85	80	101	57
	Capitale-Nationale (03)	168	148	124	131	117
	Chaudière-Appalaches (12)	115	116	104	87	101
	Mauricie (04)	91	82	88	50	65
	Centre-du-Québec (17)	88	67	77	67	83
	Estrie (05)	117	89	93	61	54
	Montérégie (16)	333	302	278	217	222
	Montréal (06)	292	285	257	236	220
	Laval (13)	73	50	64	60	43
	Lanaudière (14)	153	122	114	124	84
	Laurentides (15)	152	170	149	109	107
	Outaouais (07)	85	74	79	67	42
	Abitibi-Témiscamingue (08)	50	44	50	41	34
	Côte-Nord (09)	34	27	32	34	18
Nord-du-Québec (10)	14	22	18	11	6	
Total		2 015	1 796	1 698	1 480	1 322

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.16 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	516	505	481	428	437
	Bas-Saint-Laurent (01)	1 196	1 138	1 043	910	948
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 509	1 401	1 348	1 298	1 092
	Capitale-Nationale (03)	3 087	3 125	2 927	2 721	2 394
	Chaudière-Appalaches (12)	2 166	2 017	1 951	1 778	1 701
	Mauricie (04)	1 554	1 508	1 534	1 340	1 394
	Centre-du-Québec (17)	1 249	1 257	1 144	1 211	1 161
	Estrie (05)	1 570	1 452	1 335	1 478	1 268
	Montérégie (16)	6 917	6 564	6 078	6 250	6 470
	Montréal (06)	8 073	7 474	6 837	6 632	6 419
	Laval (13)	2 031	2 018	1 769	1 763	1 751
	Lanaudière (14)	2 625	2 619	2 547	2 508	2 207
	Laurentides (15)	2 946	2 793	2 649	2 569	2 405
	Outaouais (07)	1 691	1 586	1 613	1 532	1 342
	Abitibi-Témiscamingue (08)	837	827	766	724	597
	Côte-Nord (09)	464	463	416	427	360
	Nord-du-Québec (10)	114	102	104	106	111
Total		38 545	36 849	34 542	33 675	32 057
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	581	554	518	459	462
	Bas-Saint-Laurent (01)	1 285	1 228	1 123	981	1 018
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 648	1 516	1 448	1 413	1 166
	Capitale-Nationale (03)	3 300	3 302	3 062	2 882	2 529
	Chaudière-Appalaches (12)	2 313	2 180	2 089	1 887	1 822
	Mauricie (04)	1 660	1 602	1 640	1 399	1 472
	Centre-du-Québec (17)	1 365	1 355	1 252	1 300	1 255
	Estrie (05)	1 710	1 562	1 447	1 554	1 340
	Montérégie (16)	7 335	6 932	6 413	6 536	6 739
	Montréal (06)	8 400	7 793	7 122	6 894	6 663
	Laval (13)	2 117	2 075	1 838	1 829	1 797
	Lanaudière (14)	2 810	2 777	2 691	2 654	2 314
	Laurentides (15)	3 119	2 992	2 827	2 705	2 539
	Outaouais (07)	1 801	1 690	1 712	1 616	1 401
	Abitibi-Témiscamingue (08)	903	887	834	780	642
	Côte-Nord (09)	510	497	453	472	386
	Nord-du-Québec (10)	132	127	124	124	119
Total		40 989	39 069	36 593	35 485	33 664

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.17 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé², de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Automobile ou camion léger	332	315	276	234	208
	Autobus ou minibus	1	0	1	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	0	1	3
	Camion lourd	1	1	1	0	0
	Tracteur routier	0	1	0	2	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	1
	Motocyclette	20	25	20	26	17
	Cyclomoteur	4	3	2	0	0
	Motoneige	4	1	3	4	5
	Véhicule hors route	5	2	1	2	5
	Bicyclette	12	14	7	13	6
	Autres	0	0	1	0	0
	Piéton	50	62	41	48	39
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		429	424	353	330	285
Graves	Automobile ou camion léger	1 382	1 253	1 156	990	879
	Autobus ou minibus	20	2	2	0	1
	Autobus scolaire	0	0	1	0	0
	Taxi	6	9	8	9	9
	Camion lourd	6	4	1	7	3
	Tracteur routier	5	4	4	4	2
	Véhicule-outil ou d'équipement	2	0	1	1	1
	Motocyclette	120	103	105	81	106
	Cyclomoteur	37	23	31	21	10
	Motoneige	10	8	9	6	7
	Véhicule hors route	27	19	19	9	14
	Bicyclette	96	94	76	100	68
	Autres	11	6	10	2	6
	Piéton	293	269	275	250	215
	Non précisé	0	2	0	0	1
Total		2 015	1 796	1 698	1 480	1 322

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.
2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.17 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé², de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Automobile ou camion léger	32 292	30 841	28 655	28 073	26 831
	Autobus ou minibus	127	84	112	120	152
	Autobus scolaire	17	38	44	44	27
	Taxi	267	270	237	211	212
	Camion lourd	113	99	95	105	116
	Tracteur routier	57	58	64	45	57
	Véhicule-outil ou d'équipement	18	22	23	21	23
	Motocyclette	640	700	623	657	611
	Cyclomoteur	467	366	368	288	254
	Motoneige	25	16	31	31	29
	Véhicule hors route	59	57	47	35	37
	Bicyclette	1 742	1 619	1 739	1 630	1 457
	Autres	189	145	148	140	154
	Piéton	2 529	2 529	2 345	2 260	2 088
	Non précisé	3	5	11	15	9
Total		38 545	36 849	34 542	33 675	32 057
Total	Automobile ou camion léger	34 006	32 409	30 087	29 297	27 918
	Autobus ou minibus	148	86	115	120	153
	Autobus scolaire	17	38	45	44	27
	Taxi	273	279	245	221	224
	Camion lourd	120	104	97	112	119
	Tracteur routier	62	63	68	51	60
	Véhicule-outil ou d'équipement	20	22	24	22	25
	Motocyclette	780	828	748	764	734
	Cyclomoteur	508	392	401	309	264
	Motoneige	39	25	43	41	41
	Véhicule hors route	91	78	67	46	56
	Bicyclette	1 850	1 727	1 822	1 743	1 531
	Autres	200	151	159	142	160
	Piéton	2 872	2 860	2 661	2 558	2 342
	Non précisé	3	7	11	15	10
Total		40 989	39 069	36 593	35 485	33 664

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.
2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.18 : Taux de victimes d'un accident pour l'ensemble du parc automobile pour 10 000 véhicules en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5
Graves	3,9	3,4	3,2	2,8	2,5
Légères	69,4	65,8	61,0	58,1	54,9
Total	74,1	70,0	64,9	61,5	57,9

Tableau 1.19 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger pour 10 000 automobiles et camions légers¹ en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	0,9	0,9	0,7	0,7	0,6
Graves	4,2	3,7	3,5	3,0	2,6
Légères	81,2	76,6	70,8	68,0	64,2
Total	86,3	81,3	75,0	71,6	67,4

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.20 : Nombre de véhicules accidentés pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Automobile ou camion léger	554	543	445	449	370
	Autobus ou minibus	8	8	4	7	1
	Autobus scolaire	3	6	3	2	1
	Taxi	1	4	0	3	4
	Camion lourd	25	28	30	28	21
	Tracteur routier	55	39	42	45	50
	Véhicule-outil ou d'équipement	5	11	11	11	14
	Motocyclette	42	43	45	53	44
	Cyclomoteur	5	4	2	0	1
	Motoneige	5	3	6	4	5
	Véhicule hors route	6	4	1	2	4
	Bicyclette	26	17	15	21	12
	Autres	10	11	10	7	9
	Non précisé	2	3	5	5	2
Total		747	724	619	637	538
Graves	Automobile ou camion léger	2 276	2 049	1 932	1 711	1 547
	Autobus ou minibus	21	22	17	23	25
	Autobus scolaire	7	8	12	13	5
	Taxi	26	19	27	30	28
	Camion lourd	59	75	87	78	77
	Tracteur routier	97	83	83	72	88
	Véhicule-outil ou d'équipement	36	27	26	29	32
	Motocyclette	234	208	236	198	227
	Cyclomoteur	73	36	49	35	19
	Motoneige	11	9	11	7	7
	Véhicule hors route	27	17	20	11	19
	Bicyclette	113	109	88	116	89
	Autres	34	23	20	18	22
	Non précisé	15	12	14	13	13
Total		3 029	2 697	2 622	2 354	2 198

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.20 : Nombre de véhicules accidentés pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014
(suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Automobile ou camion léger	45 107	43 269	40 592	39 518	38 124
	Autobus ou minibus	408	384	356	360	347
	Autobus scolaire	85	94	86	92	95
	Taxi	567	581	479	462	482
	Camion lourd	993	1 066	942	941	904
	Tracteur routier	770	751	758	688	686
	Véhicule-outil ou d'équipement	186	219	196	213	219
	Motocyclette	1 488	1 466	1 464	1 482	1 396
	Cyclomoteur	778	695	682	533	485
	Motoneige	26	19	33	29	35
	Véhicule hors route	60	60	54	53	47
	Bicyclette	1 930	1 800	1 924	1 774	1 640
	Autres	370	340	309	318	307
	Non précisé	179	169	193	172	162
Total		52 947	50 913	48 068	46 635	44 929
Corporels	Automobile ou camion léger	47 937	45 861	42 969	41 678	40 041
	Autobus ou minibus	437	414	377	390	373
	Autobus scolaire	95	108	101	107	101
	Taxi	594	604	506	495	514
	Camion lourd	1 077	1 169	1 059	1 047	1 002
	Tracteur routier	922	873	883	805	824
	Véhicule-outil ou d'équipement	227	257	233	253	265
	Motocyclette	1 764	1 717	1 745	1 733	1 667
	Cyclomoteur	856	735	733	568	505
	Motoneige	42	31	50	40	47
	Véhicule hors route	93	81	75	66	70
	Bicyclette	2 069	1 926	2 027	1 911	1 741
	Autres	414	374	339	343	338
	Non précisé	196	184	212	190	177
Total		56 723	54 334	51 309	49 626	47 665

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.20 : Nombre de véhicules accidentés pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014
(suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	130 387	124 915	112 911	115 180	107 773
	Autobus ou minibus	573	563	484	473	594
	Autobus scolaire	319	289	293	277	258
	Taxi	985	973	862	952	1 010
	Camion lourd	4 757	4 831	4 626	4 710	4 483
	Tracteur routier	4 043	4 258	3 750	3 888	3 458
	Véhicule-outil ou d'équipement	1 026	1 226	1 192	1 243	1 144
	Motocyclette	326	338	330	364	308
	Cyclomoteur	66	70	55	41	48
	Motoneige	39	30	39	58	54
	Véhicule hors route	61	54	53	46	49
	Bicyclette	77	61	63	62	90
	Autres	1 630	1 544	1 412	1 376	1 310
	Non précisé	10 976	9 901	9 147	9 278	6 179
Total		155 265	149 053	135 217	137 948	126 758
Total	Automobile ou camion léger	178 324	170 776	155 880	156 858	147 814
	Autobus ou minibus	1 010	977	861	863	967
	Autobus scolaire	414	397	394	384	359
	Taxi	1 579	1 577	1 368	1 447	1 524
	Camion lourd	5 834	6 000	5 685	5 757	5 485
	Tracteur routier	4 965	5 131	4 633	4 693	4 282
	Véhicule-outil ou d'équipement	1 253	1 483	1 425	1 496	1 409
	Motocyclette	2 090	2 055	2 075	2 097	1 975
	Cyclomoteur	922	805	788	609	553
	Motoneige	81	61	89	98	101
	Véhicule hors route	154	135	128	112	119
	Bicyclette	2 146	1 987	2 090	1 973	1 831
	Autres	2 044	1 918	1 751	1 719	1 648
	Non précisé	11 172	10 085	9 359	9 468	6 356
Total		211 988	203 387	186 526	187 574	174 423

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.21 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et le type de véhicule², de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Automobile ou camion léger	554	543	445	449	370
	Autobus ou minibus	4	4	1	2	1
	Autobus scolaire	1	5	1	1	0
	Taxi	0	1	0	1	4
	Camion lourd	14	18	12	15	13
	Tracteur routier	43	31	33	29	37
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	2	3	5	5
	Motocyclette	21	26	19	30	19
	Cyclomoteur	4	3	2	0	0
	Motoneige	5	1	3	4	5
	Véhicule hors route	5	2	1	2	4
	Bicyclette	15	14	8	14	6
	Autres	6	6	7	5	7
	Non précisé	1	1	1	5	2
Total		673	657	536	562	473
Graves	Automobile ou camion léger	2 276	2 049	1 932	1 711	1 547
	Autobus ou minibus	9	6	6	5	7
	Autobus scolaire	3	3	6	6	4
	Taxi	12	10	12	15	12
	Camion lourd	39	51	51	47	38
	Tracteur routier	72	61	58	51	63
	Véhicule-outil ou d'équipement	12	13	12	8	11
	Motocyclette	107	97	102	75	100
	Cyclomoteur	38	22	30	23	10
	Motoneige	10	8	9	6	6
	Véhicule hors route	23	15	16	9	12
	Bicyclette	99	98	76	101	69
	Autres	21	15	14	11	13
	Non précisé	8	6	8	9	3
Total		2 729	2 454	2 332	2 077	1 895

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.
2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.21 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et le type de véhicule², de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Automobile ou camion léger	45 107	43 269	40 592	39 518	38 124
	Autobus ou minibus	179	168	161	169	172
	Autobus scolaire	57	62	57	65	72
	Taxi	351	341	288	269	280
	Camion lourd	749	761	674	686	695
	Tracteur routier	557	538	546	492	485
	Véhicule-outil ou d'équipement	127	137	128	145	159
	Motocyclette	586	637	558	597	564
	Cyclomoteur	423	339	346	268	240
	Motoneige	23	16	29	28	31
	Véhicule hors route	51	54	45	41	37
	Bicyclette	1 741	1 624	1 750	1 635	1 464
	Autres	241	224	202	208	207
	Non précisé	118	105	117	105	94
Total		50 310	48 275	45 493	44 226	42 624
Corporels	Automobile ou camion léger	47 937	45 861	42 969	41 678	40 041
	Autobus ou minibus	192	178	168	176	180
	Autobus scolaire	61	70	64	72	76
	Taxi	363	352	300	285	296
	Camion lourd	802	830	737	748	746
	Tracteur routier	672	630	637	572	585
	Véhicule-outil ou d'équipement	139	152	143	158	175
	Motocyclette	714	760	679	702	683
	Cyclomoteur	465	364	378	291	250
	Motoneige	38	25	41	38	42
	Véhicule hors route	79	71	62	52	53
	Bicyclette	1 855	1 736	1 834	1 750	1 539
	Autres	268	245	223	224	227
	Non précisé	127	112	126	119	99
Total		53 712	51 386	48 361	46 865	44 992

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.
2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.21 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger¹ selon la nature des dommages et le type de véhicule², de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	130 387	124 915	112 911	115 180	107 773
	Autobus ou minibus	479	470	388	399	496
	Autobus scolaire	280	249	248	227	230
	Taxi	810	780	688	754	838
	Camion lourd	3 468	3 480	3 267	3 299	3 194
	Tracteur routier	2 700	2 713	2 281	2 430	2 071
	Véhicule-outil ou d'équipement	761	896	859	915	859
	Motocyclette	200	188	191	218	159
	Cyclomoteur	50	56	37	37	38
	Motoneige	33	23	32	43	49
	Véhicule hors route	56	49	46	39	41
	Bicyclette	73	57	60	58	85
	Autres	1 117	1 068	935	905	861
Non précisé	10 421	9 302	8 594	8 663	5 697	
Total		150 835	144 246	130 537	133 167	122 391
Total	Automobile ou camion léger	178 324	170 776	155 880	156 858	147 814
	Autobus ou minibus	671	648	556	575	676
	Autobus scolaire	341	319	312	299	306
	Taxi	1 173	1 132	988	1 039	1 134
	Camion lourd	4 270	4 310	4 004	4 047	3 940
	Tracteur routier	3 372	3 343	2 918	3 002	2 656
	Véhicule-outil ou d'équipement	900	1 048	1 002	1 073	1 034
	Motocyclette	914	948	870	920	842
	Cyclomoteur	515	420	415	328	288
	Motoneige	71	48	73	81	91
	Véhicule hors route	135	120	108	91	94
	Bicyclette	1 928	1 793	1 894	1 808	1 624
	Autres	1 385	1 313	1 158	1 129	1 088
Non précisé	10 548	9 414	8 720	8 782	5 796	
Total		204 547	195 632	178 898	180 032	167 383

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

2. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 1.22 : Nombre de conducteurs¹ impliqués dans un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Moins de 16 ans ²	3	3	0	0	1
	16 à 19 ans	65	48	46	35	25
	20 à 24 ans	87	82	80	65	57
	25 à 34 ans	118	136	108	106	85
	35 à 44 ans	103	104	73	92	85
	45 à 54 ans	116	118	102	114	76
	55 à 64 ans	94	92	86	95	79
	65 à 74 ans	57	51	48	46	54
	75 à 84 ans	27	37	20	28	24
	85 à 89 ans	7	9	11	4	6
	90 ans ou plus	1	1	3	1	2
	Non précisé	43	26	27	30	32
Total		721	707	604	616	526
Graves	Moins de 16 ans ²	40	15	22	23	12
	16 à 19 ans	319	226	215	144	145
	20 à 24 ans	344	358	347	264	261
	25 à 34 ans	566	446	441	417	400
	35 à 44 ans	446	432	401	373	326
	45 à 54 ans	489	430	418	384	354
	55 à 64 ans	309	274	307	253	287
	65 à 74 ans	139	154	131	162	147
	75 à 84 ans	84	60	57	70	55
	85 à 89 ans	11	15	12	12	15
	90 ans ou plus	2	2	3	5	1
	Non précisé	167	176	180	131	106
Total		2 916	2 588	2 534	2 238	2 109
Légers	Moins de 16 ans ²	443	339	272	218	204
	16 à 19 ans	5 701	4 676	3 856	3 599	3 264
	20 à 24 ans	6 063	6 174	5 769	5 581	5 147
	25 à 34 ans	9 272	9 356	8 641	8 391	8 176
	35 à 44 ans	8 472	8 068	7 477	7 542	7 434
	45 à 54 ans	8 686	8 105	7 774	7 520	7 088
	55 à 64 ans	5 534	5 503	5 359	5 278	5 273
	65 à 74 ans	2 735	2 816	2 924	2 917	2 948
	75 à 84 ans	1 337	1 370	1 402	1 335	1 333
	85 à 89 ans	193	223	255	255	246
	90 ans ou plus	42	50	43	54	65
	Non précisé	2 539	2 433	2 372	2 169	2 111
Total		51 017	49 113	46 144	44 859	43 289

1. Ne comprend pas les cyclistes.

2. Principalement des conducteurs de motocyclettes, de cyclomoteurs, de VTT ou de motoneiges.

Tableau 1.22 : Nombre de conducteurs¹ impliqués dans un accident pour l'ensemble du parc automobile selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Corporels	Moins de 16 ans ²	486	357	294	241	217
	16 à 19 ans	6 085	4 950	4 117	3 778	3 434
	20 à 24 ans	6 494	6 614	6 196	5 910	5 465
	25 à 34 ans	9 956	9 938	9 190	8 914	8 661
	35 à 44 ans	9 021	8 604	7 951	8 007	7 845
	45 à 54 ans	9 291	8 653	8 294	8 018	7 518
	55 à 64 ans	5 937	5 869	5 752	5 626	5 639
	65 à 74 ans	2 931	3 021	3 103	3 125	3 149
	75 à 84 ans	1 448	1 467	1 479	1 433	1 412
	85 à 89 ans	211	247	278	271	267
	90 ans ou plus	45	53	49	60	68
	Non précisé	2 749	2 635	2 579	2 330	2 249
Total		54 654	52 408	49 282	47 713	45 924
Matériels seulement	Moins de 16 ans ²	83	79	55	30	39
	16 à 19 ans	13 028	10 840	8 579	8 338	7 442
	20 à 24 ans	15 284	15 279	13 687	13 729	12 815
	25 à 34 ans	23 321	22 848	20 543	20 938	19 691
	35 à 44 ans	20 531	19 913	17 932	18 423	17 586
	45 à 54 ans	21 332	20 705	18 487	18 997	17 729
	55 à 64 ans	14 406	14 205	13 190	14 125	13 924
	65 à 74 ans	7 502	7 544	7 468	7 819	7 857
	75 à 84 ans	3 696	3 547	3 452	3 682	3 586
	85 à 89 ans	563	515	558	611	651
	90 ans ou plus	78	95	97	133	124
	Non précisé	35 364	33 422	31 106	31 061	25 224
Total		155 188	148 992	135 154	137 886	126 668
Total	Moins de 16 ans ²	569	436	349	271	256
	16 à 19 ans	19 113	15 790	12 696	12 116	10 876
	20 à 24 ans	21 778	21 893	19 883	19 639	18 280
	25 à 34 ans	33 277	32 786	29 733	29 852	28 352
	35 à 44 ans	29 552	28 517	25 883	26 430	25 431
	45 à 54 ans	30 623	29 358	26 781	27 015	25 247
	55 à 64 ans	20 343	20 074	18 942	19 751	19 563
	65 à 74 ans	10 433	10 565	10 571	10 944	11 006
	75 à 84 ans	5 144	5 014	4 931	5 115	4 998
	85 à 89 ans	774	762	836	882	918
	90 ans ou plus	123	148	146	193	192
	Non précisé	38 113	36 057	33 685	33 391	27 473
Total		209 842	201 400	184 436	185 599	172 592

1. Ne comprend pas les cyclistes.

2. Principalement des conducteurs de motocyclettes, de cyclomoteurs, de VTT ou de motoneiges.

Tableau 1.23 : Nombre de conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger¹ impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Moins de 16 ans	0	1	0	0	1
	16 à 19 ans	62	47	42	32	22
	20 à 24 ans	83	72	65	54	44
	25 à 34 ans	97	113	82	80	64
	35 à 44 ans	73	71	49	62	50
	45 à 54 ans	73	79	63	74	44
	55 à 64 ans	60	60	56	62	49
	65 à 74 ans	44	38	36	36	41
	75 à 84 ans	25	35	19	27	21
	85 à 89 ans	4	9	10	4	6
	90 ans ou plus	1	1	3	1	2
	Non précisé	32	17	20	17	26
Total		554	543	445	449	370
Graves	Moins de 16 ans	1	1	3	2	1
	16 à 19 ans	285	196	175	122	129
	20 à 24 ans	297	318	311	230	219
	25 à 34 ans	463	376	356	327	308
	35 à 44 ans	325	336	300	272	228
	45 à 54 ans	337	290	264	268	227
	55 à 64 ans	223	187	203	177	180
	65 à 74 ans	118	132	106	129	116
	75 à 84 ans	79	56	55	68	48
	85 à 89 ans	11	15	12	12	14
	90 ans ou plus	2	2	3	5	1
	Non précisé	135	140	144	99	76
Total		2 276	2 049	1 932	1 711	1 547
Légers	Moins de 16 ans	16	14	7	5	6
	16 à 19 ans	5 410	4 371	3 542	3 326	3 030
	20 à 24 ans	5 775	5 855	5 431	5 261	4 823
	25 à 34 ans	8 395	8 508	7 804	7 559	7 378
	35 à 44 ans	7 313	6 886	6 463	6 521	6 445
	45 à 54 ans	7 277	6 773	6 484	6 294	5 949
	55 à 64 ans	4 704	4 583	4 541	4 453	4 409
	65 à 74 ans	2 550	2 605	2 678	2 676	2 694
	75 à 84 ans	1 316	1 341	1 374	1 302	1 297
	85 à 89 ans	188	223	252	254	244
	90 ans ou plus	42	50	43	53	64
	Non précisé	2 121	2 060	1 973	1 814	1 785
Total		45 107	43 269	40 592	39 518	38 124

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

Tableau 1.23 : Nombre de conducteurs d'une automobile ou d'un camion léger¹ impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Corporels	Moins de 16 ans	17	16	10	7	8
	16 à 19 ans	5 757	4 614	3 759	3 480	3 181
	20 à 24 ans	6 155	6 245	5 807	5 545	5 086
	25 à 34 ans	8 955	8 997	8 242	7 966	7 750
	35 à 44 ans	7 711	7 293	6 812	6 855	6 723
	45 à 54 ans	7 687	7 142	6 811	6 636	6 220
	55 à 64 ans	4 987	4 830	4 800	4 692	4 638
	65 à 74 ans	2 712	2 775	2 820	2 841	2 851
	75 à 84 ans	1 420	1 432	1 448	1 397	1 366
	85 à 89 ans	203	247	274	270	264
	90 ans ou plus	45	53	49	59	67
	Non précisé	2 288	2 217	2 137	1 930	1 887
Total		47 937	45 861	42 969	41 678	40 041
Matériels seulement	Moins de 16 ans	42	48	28	19	18
	16 à 19 ans	12 874	10 706	8 460	8 212	7 329
	20 à 24 ans	14 645	14 617	13 090	13 094	12 181
	25 à 34 ans	21 228	20 603	18 534	18 927	17 834
	35 à 44 ans	17 682	17 075	15 374	15 841	15 199
	45 à 54 ans	18 032	17 353	15 379	15 749	14 785
	55 à 64 ans	12 440	12 050	11 189	11 944	11 754
	65 à 74 ans	7 017	7 000	6 918	7 238	7 235
	75 à 84 ans	3 644	3 501	3 391	3 614	3 509
	85 à 89 ans	559	512	558	607	647
	90 ans ou plus	78	95	97	133	124
	Non précisé	22 146	21 355	19 893	19 802	17 158
Total		130 387	124 915	112 911	115 180	107 773
Total	Moins de 16 ans	59	64	38	26	26
	16 à 19 ans	18 631	15 320	12 219	11 692	10 510
	20 à 24 ans	20 800	20 862	18 897	18 639	17 267
	25 à 34 ans	30 183	29 600	26 776	26 893	25 584
	35 à 44 ans	25 393	24 368	22 186	22 696	21 922
	45 à 54 ans	25 719	24 495	22 190	22 385	21 005
	55 à 64 ans	17 427	16 880	15 989	16 636	16 392
	65 à 74 ans	9 729	9 775	9 738	10 079	10 086
	75 à 84 ans	5 064	4 933	4 839	5 011	4 875
	85 à 89 ans	762	759	832	877	911
	90 ans ou plus	123	148	146	192	191
	Non précisé	24 434	23 572	22 030	21 732	19 045
Total		178 324	170 776	155 880	156 858	147 814

1. Utilisation : promenade, institutionnelle, professionnelle ou commerciale et circulation restreinte.

SECTION 2
LE TRANSPORT DE PERSONNES : LES TAXIS

Le nombre de taxis augmente

Le nombre de taxis augmente légèrement de 2010 à 2014, passant de 8 256 à 8 304. Les taxis représentent 1,3 % de l'ensemble des véhicules commerciaux en 2010 et 2011 et 1,2 % de 2012 à 2014 (voir le tableau 2.1).

Évolution du nombre de taxis pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

Véhicules	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de taxis	8 256	8 263	8 270	8 286	8 304
Part relative sur l'ensemble des véhicules commerciaux	1,3 %	1,3 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %
Âge moyen	4,4 ans	4,5 ans	4,3 ans	4,3 ans	4,3 ans

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

Un léger rajeunissement du parc de taxis

Depuis le 31 mars 2005, un taxi ne peut avoir plus de 10 ans (par exemple, pour l'année 2014, le modèle du véhicule doit être au moins de l'année 2004). Cela est valable pour toutes les catégories de véhicules. De plus, lorsque le titulaire change de véhicule, le nouveau véhicule ne peut avoir plus de 5 ans (par exemple, pour l'année 2014, le modèle du véhicule doit être au moins de l'année 2010). Pour les limousines de grand luxe, l'âge maximal est de 4 ans et, pour les limousines, l'âge maximal est de 2 ans³.

L'âge moyen des taxis a diminué légèrement de 2010 à 2014, passant de 4,4 à 4,3 ans. Notons qu'en 2014, seulement 44 taxis ont 9 ans ou plus, 41,4 % des taxis ont 3 ans ou moins et 64,6 % ont 4 ans ou moins (voir le tableau 2.1).

3. Commission des transports du Québec

Une concentration des taxis à Montréal

La répartition géographique des taxis selon la région de résidence du propriétaire laisse voir que 39,4 % des véhicules sont immatriculés à Montréal en 2014, soit 3 273 véhicules. La deuxième région en importance est Laval, qui compte 1 452 véhicules de ce type en 2014 (17,5 % du total), tandis que la région de la Montérégie en a 1 052 (12,7 % du total). Ensemble, ces trois régions regroupent près de 70 % des taxis de la province (voir le tableau 2.2).

Une diminution du nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C

Pour conduire un taxi, il faut être titulaire d'un permis de conduire de la classe 4C ou d'une classe supérieure (1, 2, 3, 4A ou 4B). Cependant, la classe 4C est plus particulièrement associée au taxi. Le nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C diminue de 6,6 % de 2010 à 2014, passant de 23 143 à 21 618. Les hommes représentent 93,5 % de ce dernier nombre, soit 20 217 titulaires en 2014. Le groupe d'âge des 45 à 54 ans est toujours le plus nombreux en 2014, ayant dépassé celui des 35 à 44 ans en 2011. Il atteint 6 670 titulaires en 2014, soit 30,9 % du total. Le groupe d'âge des 35 à 44 ans, qui suit, est en baisse de 14,8 % par rapport à 2010, comptant 5 708 titulaires en 2014, soit 26,4 % du total. Il est important de noter que, pour exercer la profession de chauffeur de taxi, il faut également posséder un permis de chauffeur de taxi attribué pour un territoire précis (voir le tableau 2.3).

Au total, 56,8 % des titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C n'ont aucun point d'inaptitude à leur dossier

Le tableau 1.4B permet de constater que les titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C constituent, avec un taux de 56,8 % en 2014, le groupe qui montre le plus faible pourcentage de personnes ne comptant aucun point d'inaptitude actif inscrit à leur dossier de conduite. Le taux est de 77,0 % pour les titulaires d'un permis de la classe 5. **Ces points d'inaptitude peuvent toutefois avoir été accumulés autant au volant d'un véhicule personnel qu'au volant d'un véhicule dans le cadre d'un travail** (voir les tableaux 1.4A et 1.4B).

Les excès de vitesse représentent 60,8 % des infractions commises

Les infractions pour excès de vitesse représentent 60,8 % (4 123) du total des infractions des titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C en 2014, comparativement à 68,8 % pour l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire. C'est le nombre d'omissions de se conformer à un feu rouge qui est particulièrement plus élevé chez les détenteurs de la classe 4C, avec un taux de 7,1 % comparativement à 3,9 % chez l'ensemble des titulaires d'un permis. Pour ce qui est des infractions commises au volant d'un taxi, la répartition est encore plus différente de celle de l'ensemble des infractions, 57,8 % des infractions (2 238) étant indiquées pour excès de vitesse et 9,6 % pour omission de se conformer à un feu rouge, toujours pour 2014 (voir les tableaux 2.4 et 2.5).

Le nombre d'accidents avec dommages corporels diminue de 12,8 % de 2010 à 2014

Le nombre d'accidents avec dommages corporels impliquant au moins un taxi diminue de 12,8 % de 2010 à 2014, passant de 577 à 503. Des 503 accidents avec dommages corporels de 2014, notons que seulement 4 ont été mortels, 26 comptaient des victimes blessées gravement et 473, des victimes blessées légèrement. Par ailleurs, en 2014, on dénombre 990 accidents ayant occasionné des dommages matériels seulement. Toujours pour la même année, 52,6 % de tous les accidents impliquant au moins un taxi et 65,6 % des accidents avec dommages corporels impliquant au moins un taxi ont eu lieu dans la région de Montréal. En fait, 330 des 503 accidents avec dommages corporels de 2014 ont eu lieu dans la région de Montréal, alors que la deuxième région en importance, la Montérégie, en compte 58 seulement. Enfin, 86,3 % des accidents se sont produits en dehors des routes numérotées, soit 1 289 accidents sur un total de 1 493 (voir les tableaux 2.6 et 2.7).

Le taux d'accidents avec dommages corporels impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation diminue

Le taux d'accidents avec dommages corporels impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation diminue de 2010 à 2014, passant de 698,9 à 605,7, ce qui représente une baisse de 13,3 %. Le taux pour l'ensemble des accidents diminue aussi, mais de 3,5 % seulement, passant de 1 862,9 à 1 797,9 pour la même période. À noter toutefois que les taux pour les accidents avec dommages corporels et pour l'ensemble des accidents sont en augmentation par rapport à 2013, avec des hausses respectives de 3,9 % et de 5,5 %. Le taux d'accidents impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation est près de dix fois supérieur à celui des automobiles et des camions légers, qui se situe à 184,0 en 2014 (voir le tableau 2.8).

Au total, 63,8 % de l'ensemble des victimes sont à Montréal

Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi diminue de 16,5 % de 2010 à 2014; il passe de 794 à 663, malgré une légère hausse entre 2013 et 2014. Parmi les 663 victimes de 2014, 628 ont été blessées légèrement, 29 l'ont été gravement et 6 personnes sont décédées. On constate que 63,8 % de l'ensemble des victimes de 2014 se trouvent dans la région de Montréal, comparativement à 11,5 % pour la région de la Montérégie, qui se classe au deuxième rang en importance à cet égard. On note aussi que 283 victimes occupaient un taxi, 201 se trouvaient dans une automobile ou un camion léger, 84 circulaient à pied et 67 étaient des cyclistes. Dans le cas des six victimes décédées, trois occupaient un taxi, deux étaient des piétonnes et la dernière occupait une automobile ou un camion léger (voir les tableaux 2.9 et 2.10).

Une baisse du taux de victimes

Le taux de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation diminue de 2010 à 2014, passant de 961,7 à 798,4. Ce taux est près de 12 fois supérieur à celui des victimes d'un accident qui implique au moins une automobile ou un camion léger (67,4 en 2014). Dans le cas des accidents mortels, notons que les taxis ont fait 6 victimes en 2014, pour un taux de 7,2, par opposition à un taux de 0,6 pour les automobiles et les camions légers (voir le tableau 2.11).

Le nombre de véhicules impliqués et l'âge des conducteurs

Le nombre total d'accidents impliquant au moins un taxi a diminué de 2010 à 2014, passant de 1 538 à 1 493, et le nombre de véhicules impliqués dans un accident impliquant au moins un taxi a aussi diminué, passant de 3 236 à 3 069. Cela représente entre 2,0 et 2,1 véhicules par accident pour l'ensemble de la période couverte. Enfin, des 1 524 conducteurs d'un taxi impliqués dans un accident en 2014, 53,6 % ont de 45 à 64 ans (voir les tableaux 2.12 et 2.13).

Croissance comparée du nombre de taxis, de titulaires d'un permis de conduire, d'accidents et de victimes

L'examen du taux de croissance du nombre de taxis révèle une stabilité sur l'ensemble de la période de 2010 à 2014, alors que le nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C diminue graduellement. Le taux de croissance des accidents impliquant au moins un taxi est constant entre 2010 et 2011, il diminue de façon importante en 2012 et augmente par la suite en 2013 et 2014. Pour ce qui est du taux de croissance des victimes d'un accident impliquant au moins un taxi, il croît entre 2010 et 2011, diminue par la suite, d'abord fortement en 2012, puis légèrement en 2013, avant de finalement augmenter légèrement en 2014.

Croissance du nombre de taxis, de titulaires d'un permis de conduire de classe 4C, d'accidents et de victimes de 2010 à 2014
2010 = 100

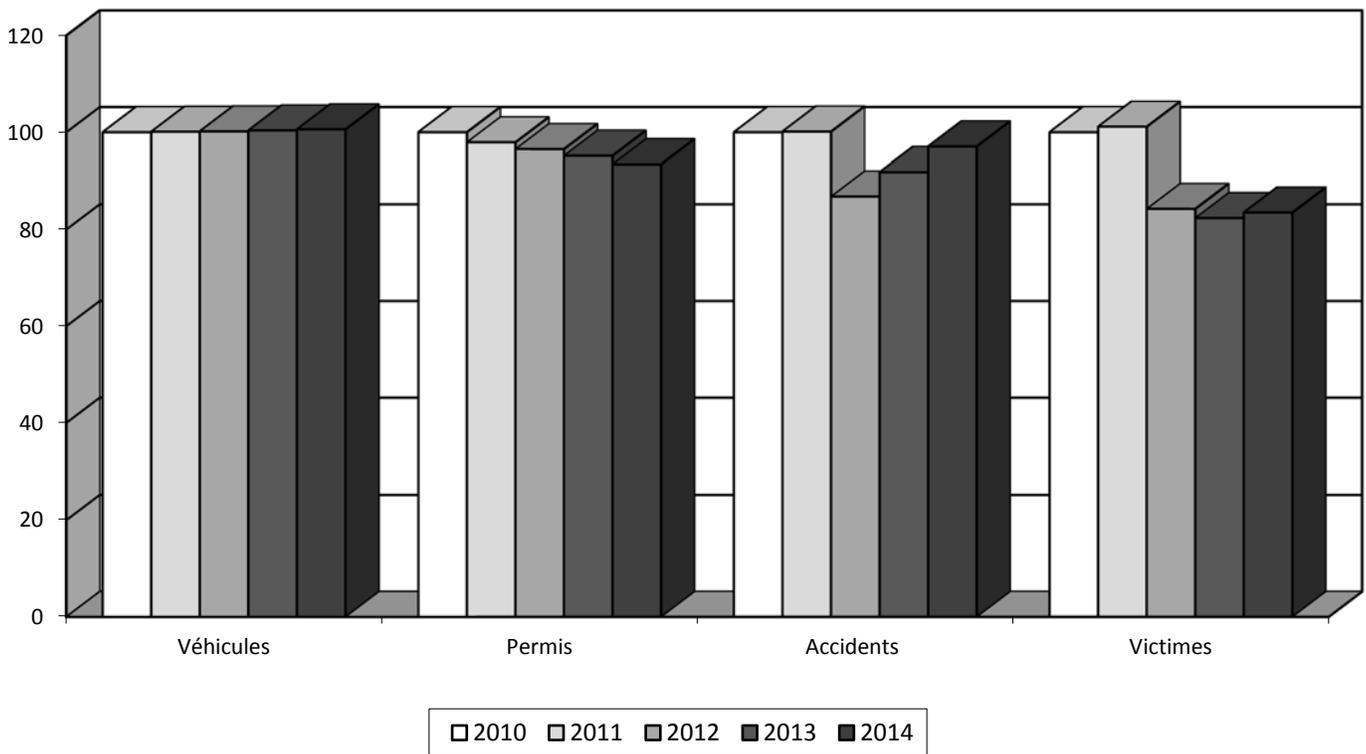


Tableau 2.1 : Nombre de taxis en circulation¹ selon l'âge du véhicule, de 2010 à 2014

Âge du véhicule	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Moins d'un an	586	414	526	581	606
1 an	589	891	685	697	726
2 ans	691	752	1 129	906	883
3 ans	1 485	932	1 165	1 538	1 222
4 ans	1 566	2 121	1 362	1 592	1 927
5 ans	1 658	1 188	1 700	1 070	1 292
6 ans	768	1 132	810	1 131	744
7 ans	633	467	627	458	653
8 ans	239	332	230	270	207
9 ans	41	33	35	42	40
10 ans	0	1	0	1	4
11 ans ou plus	0	0	1	0	0
Total	8 256	8 263	8 270	8 286	8 304
Âge moyen	4,4	4,5	4,3	4,3	4,3

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 2.2 : Nombre de taxis en circulation¹ selon la région de résidence du propriétaire, de 2010 à 2014

Région de résidence du propriétaire	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	37	27	26	25	27
Bas-Saint-Laurent (01)	117	113	109	111	109
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	131	130	130	129	127
Capitale-Nationale (03)	683	686	683	690	690
Chaudière-Appalaches (12)	195	194	196	194	186
Mauricie (04)	137	141	130	136	133
Centre-du-Québec (17)	84	86	87	89	81
Estrie (05)	128	124	132	121	130
Montérégie (16)	1 067	1 033	1 055	1 059	1 052
Montréal (06)	3 289	3 306	3 265	3 260	3 273
Laval (13)	1 372	1 411	1 434	1 427	1 452
Lanaudière (14)	303	290	301	321	323
Laurentides (15)	282	282	282	288	285
Outaouais (07)	213	213	212	211	211
Abitibi-Témiscamingue (08)	114	112	110	111	111
Côte-Nord (09)	81	92	93	91	93
Nord-du-Québec (10)	22	21	21	20	19
Non précisée	1	2	4	3	2
Total	8 256	8 263	8 270	8 286	8 304

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 2.3 : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 4C (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014

Sexe	Âge	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Féminin	16 à 19 ans	2	1	1	0	1
	20 à 24 ans	30	25	21	25	23
	25 à 34 ans	191	190	182	160	160
	35 à 44 ans	512	478	453	423	435
	45 à 54 ans	492	491	510	494	476
	55 à 64 ans	267	261	234	226	232
	65 à 74 ans	56	54	59	62	67
	75 ans ou plus	7	11	11	7	7
Total		1 557	1 511	1 471	1 397	1 401
Masculin	16 à 19 ans	26	20	21	16	15
	20 à 24 ans	263	257	264	283	295
	25 à 34 ans	2 213	2 126	2 069	1 993	1 858
	35 à 44 ans	6 189	5 930	5 702	5 540	5 273
	45 à 54 ans	6 169	6 170	6 215	6 207	6 194
	55 à 64 ans	4 486	4 398	4 341	4 287	4 295
	65 à 74 ans	1 897	1 925	1 926	1 972	1 947
	75 ans ou plus	343	323	329	329	340
Total		21 586	21 149	20 867	20 627	20 217
Total	16 à 19 ans	28	21	22	16	16
	20 à 24 ans	293	282	285	308	318
	25 à 34 ans	2 404	2 316	2 251	2 153	2 018
	35 à 44 ans	6 701	6 408	6 155	5 963	5 708
	45 à 54 ans	6 661	6 661	6 725	6 701	6 670
	55 à 64 ans	4 753	4 659	4 575	4 513	4 527
	65 à 74 ans	1 953	1 979	1 985	2 034	2 014
	75 ans ou plus	350	334	340	336	347
Total		23 143	22 660	22 338	22 024	21 618

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 2.4 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire de la classe 4C (classe principale), de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	1 307	1 271	1 178	1 382	1 067
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	3 000	2 609	2 635	2 644	2 247
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	993	884	871	843	685
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	120	123	98	94	61
Excès de vitesse lors de travaux	72	89	71	104	63
Dépassement prohibé par la gauche	1	1	0	2	1
Dépassement prohibé par la droite	19	9	18	7	4
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	5	14	5	6	12
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	2	1	0	0	1
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	0	0	0	0	0
Dépassements successifs en zigzag	1	1	3	6	0
Omission de se conformer à un feu rouge	585	637	671	662	485
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	997	1 023	1 020	968	855
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	0	1	2	1	0
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	14	27	21	22	23
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	18	17	12	26	23
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	0	0	0	0	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	9	12	10	3	5
Marche arrière prohibée	17	10	12	14	16
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	161	142	157	128	104
Vitesse ou action imprudente	38	32	24	32	23
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	0	0	1
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	0	0	0	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	4	3	10	3	13
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	17	11	17	10	12
Freinage brusque sans nécessité	0	1	5	4	3
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	16	17	16	12	23
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	5	16	17	16	11
Omission de porter la ceinture de sécurité	480	572	501	576	402
Omission de porter le casque protecteur	1	2	1	1	1
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	18	20	21	18	14
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	2	0	0	0	2
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	6	0	2	5	4
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	582	721	662	718	598
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	0	0	34	41	26
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	0	0
Total	8 490	8 266	8 094	8 348	6 785

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 2.5 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un taxi, de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	858	834	787	951	726
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	1 484	1 262	1 359	1 351	1 110
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	416	385	395	400	340
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	70	72	51	72	33
Excès de vitesse lors de travaux	25	30	20	52	29
Dépassement prohibé par la gauche	1	0	0	2	2
Dépassement prohibé par la droite	8	3	6	5	2
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	3	8	4	5	10
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	2	1	0	0	1
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	0	0	0	0	0
Dépassements successifs en zigzag	1	1	1	2	2
Omission de se conformer à un feu rouge	443	489	505	517	373
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	552	557	554	585	532
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	2	0	2	1	1
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	12	21	17	21	15
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	18	13	8	24	19
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	0	0	0	0	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	10	10	9	3	4
Marche arrière prohibée	16	9	11	12	18
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	111	114	96	109	87
Vitesse ou action imprudente	26	22	18	24	11
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	0	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	0	0	0	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	1	6	2	1	8
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	9	6	7	7	4
Freinage brusque sans nécessité	0	0	4	5	2
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	9	17	16	12	21
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	4	8	14	15	9
Omission de porter la ceinture de sécurité	219	184	262	408	225
Omission de porter le casque protecteur	0	0	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	7	8	6	6	5
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	0	0	0	0	1
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	0	0	0	1	0
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	251	286	263	281	264
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	0	0	27	21	17
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	0	1
Total	4 558	4 346	4 444	4 893	3 872

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 2.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	0	0	0	1	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	0	0
	Montérégie (16)	1	2	0	0	1
	Montréal (06)	0	0	0	1	3
	Laval (13)	0	1	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	0	0	0	0
	Laurentides (15)	0	1	0	0	0
	Outaouais (07)	0	0	0	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	1	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		1	4	0	3	4
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	1	1	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1	1	0	1	1
	Capitale-Nationale (03)	3	1	2	4	1
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	1	1	0	0	2
	Centre-du-Québec (17)	1	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	1	0
	Montérégie (16)	4	0	3	1	2
	Montréal (06)	13	13	12	18	17
	Laval (13)	0	1	2	1	0
	Lanaudière (14)	0	1	1	0	0
	Laurentides (15)	1	0	0	0	1
	Outaouais (07)	1	0	0	0	1
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	1
	Côte-Nord (09)	0	0	0	1	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		25	19	21	27	26

Tableau 2.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	0	4	1	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	9	3	6	1	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	6	8	7	5	3
	Capitale-Nationale (03)	47	37	32	48	30
	Chaudière-Appalaches (12)	2	11	5	5	6
	Mauricie (04)	5	6	7	7	6
	Centre-du-Québec (17)	6	4	5	5	1
	Estrie (05)	7	7	2	4	5
	Montérégie (16)	37	40	35	50	55
	Montréal (06)	359	386	313	281	310
	Laval (13)	27	22	13	8	17
	Lanaudière (14)	8	10	5	8	8
	Laurentides (15)	9	12	16	9	9
	Outaouais (07)	17	9	13	14	14
	Abitibi-Témiscamingue (08)	6	6	4	4	5
	Côte-Nord (09)	2	4	4	3	1
Nord-du-Québec (10)	1	1	0	0	1	
Total		551	566	471	453	473
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	0	4	1	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	9	4	7	1	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	7	9	7	6	4
	Capitale-Nationale (03)	50	38	34	53	31
	Chaudière-Appalaches (12)	2	11	5	5	6
	Mauricie (04)	6	7	7	7	8
	Centre-du-Québec (17)	7	4	5	5	1
	Estrie (05)	7	7	2	5	5
	Montérégie (16)	42	42	38	51	58
	Montréal (06)	372	399	325	300	330
	Laval (13)	27	24	15	9	17
	Lanaudière (14)	8	11	6	8	8
	Laurentides (15)	10	13	16	9	10
	Outaouais (07)	18	9	13	14	15
	Abitibi-Témiscamingue (08)	6	6	4	4	6
	Côte-Nord (09)	2	4	4	5	1
Nord-du-Québec (10)	1	1	0	0	1	
Total		577	589	492	483	503

Tableau 2.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	2	3	4	1	5
	Bas-Saint-Laurent (01)	14	16	15	8	21
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	29	30	44	22	34
	Capitale-Nationale (03)	118	122	99	159	153
	Chaudière-Appalaches (12)	19	16	18	26	23
	Mauricie (04)	24	17	22	22	32
	Centre-du-Québec (17)	13	8	12	12	20
	Estrie (05)	22	26	17	24	23
	Montérégie (16)	96	87	77	57	51
	Montréal (06)	483	477	407	437	455
	Laval (13)	20	23	18	34	32
	Lanaudière (14)	10	15	14	16	27
	Laurentides (15)	13	22	24	25	15
	Outaouais (07)	53	42	44	40	50
	Abitibi-Témiscamingue (08)	31	25	18	31	28
	Côte-Nord (09)	12	19	9	15	17
Nord-du-Québec (10)	2	3	1	0	4	
Total		961	951	843	929	990
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	5	3	8	2	6
	Bas-Saint-Laurent (01)	23	20	22	9	22
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	36	39	51	28	38
	Capitale-Nationale (03)	168	160	133	212	184
	Chaudière-Appalaches (12)	21	27	23	31	29
	Mauricie (04)	30	24	29	29	40
	Centre-du-Québec (17)	20	12	17	17	21
	Estrie (05)	29	33	19	29	28
	Montérégie (16)	138	129	115	108	109
	Montréal (06)	855	876	732	737	785
	Laval (13)	47	47	33	43	49
	Lanaudière (14)	18	26	20	24	35
	Laurentides (15)	23	35	40	34	25
	Outaouais (07)	71	51	57	54	65
	Abitibi-Témiscamingue (08)	37	31	22	35	34
	Côte-Nord (09)	14	23	13	20	18
Nord-du-Québec (10)	3	4	1	0	5	
Total		1 538	1 540	1 335	1 412	1 493

Tableau 2.7 : Nombre d'accidents impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Autoroute	0	2	0	0	0
	Route principale ou provinciale	0	0	0	0	0
	Route secondaire ou régionale	0	0	0	0	0
	Autres	1	2	0	3	4
	Total	1	4	0	3	4
Graves	Autoroute	0	0	1	0	2
	Route principale ou provinciale	1	0	0	2	5
	Route secondaire ou régionale	0	0	1	0	0
	Autres	24	19	19	25	19
	Total	25	19	21	27	26
Légers	Autoroute	40	30	38	28	10
	Route principale ou provinciale	27	21	19	14	23
	Route secondaire ou régionale	6	5	6	9	5
	Autres	478	510	408	402	435
	Total	551	566	471	453	473
Corporels	Autoroute	40	32	39	28	12
	Route principale ou provinciale	28	21	19	16	28
	Route secondaire ou régionale	6	5	7	9	5
	Autres	503	531	427	430	458
	Total	577	589	492	483	503
Matériels seulement	Autoroute	102	124	84	98	105
	Route principale ou provinciale	48	39	49	53	41
	Route secondaire ou régionale	15	21	10	6	13
	Autres	796	767	700	772	831
	Total	961	951	843	929	990
Total	Autoroute	142	156	123	126	117
	Route principale ou provinciale	76	60	68	69	69
	Route secondaire ou régionale	21	26	17	15	18
	Autres	1 299	1 298	1 127	1 202	1 289
	Total	1 538	1 540	1 335	1 412	1 493

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 2.8 : Taux d'accidents impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	1,2	4,8	0,0	3,6	4,8
Graves	30,3	23,0	25,4	32,6	31,3
Légers	667,4	685,0	569,5	546,7	569,6
Corporels	698,9	712,8	594,9	582,9	605,7
Matériels seulement	1 164,0	1 150,9	1 019,3	1 121,2	1 192,2
Total	1 862,9	1 863,7	1 614,3	1 704,1	1 797,9

Tableau 2.9 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	0	0	0	1	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	0	0
	Montérégie (16)	1	2	0	0	2
	Montréal (06)	0	0	0	1	4
	Laval (13)	0	1	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	0	0	0	0
	Laurentides (15)	0	1	0	0	0
	Outaouais (07)	0	0	0	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	1	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		1	4	0	3	6
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	1	1	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1	2	0	1	1
	Capitale-Nationale (03)	3	1	2	4	1
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	1	1	0	0	2
	Centre-du-Québec (17)	2	0	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	1	0
	Montérégie (16)	4	1	3	1	3
	Montréal (06)	17	14	13	28	17
	Laval (13)	0	3	2	1	0
	Lanaudière (14)	0	1	1	0	0
	Laurentides (15)	1	0	0	0	1
	Outaouais (07)	2	0	0	0	1
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	3
	Côte-Nord (09)	0	0	0	1	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		31	24	22	37	29

Tableau 2.9 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	5	0	7	1	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	10	3	9	2	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	11	12	8	8	4
	Capitale-Nationale (03)	73	55	48	70	46
	Chaudière-Appalaches (12)	5	16	9	6	8
	Mauricie (04)	7	6	9	9	7
	Centre-du-Québec (17)	11	6	7	10	1
	Estrie (05)	10	9	3	6	5
	Montérégie (16)	58	58	47	62	71
	Montréal (06)	481	512	433	380	402
	Laval (13)	40	36	15	8	19
	Lanaudière (14)	8	12	7	14	12
	Laurentides (15)	14	26	20	9	14
	Outaouais (07)	19	10	17	20	27
	Abitibi-Témiscamingue (08)	6	9	4	5	7
	Côte-Nord (09)	3	4	4	4	2
Nord-du-Québec (10)	1	1	0	0	1	
Total		762	775	647	614	628
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	5	0	7	1	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	10	4	10	2	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	12	14	8	9	5
	Capitale-Nationale (03)	76	56	50	75	47
	Chaudière-Appalaches (12)	5	16	9	6	8
	Mauricie (04)	8	7	9	9	9
	Centre-du-Québec (17)	13	6	7	10	1
	Estrie (05)	10	9	3	7	5
	Montérégie (16)	63	61	50	63	76
	Montréal (06)	498	526	446	409	423
	Laval (13)	40	40	17	9	19
	Lanaudière (14)	8	13	8	14	12
	Laurentides (15)	15	27	20	9	15
	Outaouais (07)	21	10	17	20	28
	Abitibi-Témiscamingue (08)	6	9	4	5	10
	Côte-Nord (09)	3	4	4	6	2
Nord-du-Québec (10)	1	1	0	0	1	
Total		794	803	669	654	663

Tableau 2.10 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Automobile ou camion léger	0	1	0	0	1
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	2	0	1	3
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	1	1	0	1	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	0	0	0	1	2
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		1	4	0	3	6
Graves	Automobile ou camion léger	8	4	4	7	3
	Autobus ou minibus	0	0	0	1	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	10	11	10	17	14
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	1	0	1	3
	Cyclomoteur	1	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	6	4	1	2	3
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	6	4	7	9	6
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		31	24	22	37	29

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.10 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Automobile ou camion léger	257	234	195	196	197
	Autobus ou minibus	1	0	1	0	1
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	348	342	315	273	266
	Camion lourd	1	2	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	2	0	1	0
	Motocyclette	7	4	4	7	16
	Cyclomoteur	1	10	7	5	3
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	1	0	0
	Bicyclette	60	61	52	44	64
	Autres	1	7	3	2	4
	Piéton	86	113	69	86	76
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		762	775	647	614	628
Total	Automobile ou camion léger	265	239	199	203	201
	Autobus ou minibus	1	0	1	1	1
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	358	355	325	291	283
	Camion lourd	1	2	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	2	0	1	0
	Motocyclette	7	5	4	8	19
	Cyclomoteur	2	10	7	5	3
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	1	0	0
	Bicyclette	67	66	53	47	67
	Autres	1	7	3	2	4
	Piéton	92	117	76	96	84
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		794	803	669	654	663

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.11 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un taxi pour 10 000 taxis en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	1,2	4,8	0,0	3,6	7,2
Graves	37,5	29,0	26,6	44,7	34,9
Légères	923,0	937,9	782,3	741,0	756,3
Total	961,7	971,8	808,9	789,3	798,4

Tableau 2.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Automobile ou camion léger	0	1	0	1	8
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	1	4	0	3	4
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	1	1	0	1	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		2	6	0	5	12
Graves	Automobile ou camion léger	14	11	12	17	12
	Autobus ou minibus	0	0	2	1	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	26	19	27	30	28
	Camion lourd	0	0	1	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	1	0
	Motocyclette	0	1	0	1	3
	Cyclomoteur	1	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	6	3	1	3	3
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	1	0	0
Total		47	34	44	53	46

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Automobile ou camion léger	465	431	381	337	352
	Autobus ou minibus	6	1	2	5	2
	Autobus scolaire	0	0	0	1	0
	Taxi	567	581	479	462	482
	Camion lourd	7	12	6	4	8
	Tracteur routier	5	1	7	2	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	1	2	1	1
	Motocyclette	7	4	4	6	15
	Cyclomoteur	1	8	7	5	3
	Motoneige	0	1	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	1	0	0
	Bicyclette	59	61	53	42	65
	Autres	2	8	3	2	6
	Non précisé	4	1	2	1	2
Total		1 124	1 110	947	868	937
Corporels	Automobile ou camion léger	479	443	393	355	372
	Autobus ou minibus	6	1	4	6	2
	Autobus scolaire	0	0	0	1	0
	Taxi	594	604	506	495	514
	Camion lourd	7	12	7	4	8
	Tracteur routier	5	1	7	2	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	1	2	2	1
	Motocyclette	7	5	4	7	18
	Cyclomoteur	2	8	7	5	3
	Motoneige	0	1	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	1	0	0
	Bicyclette	66	65	54	46	68
	Autres	2	8	3	2	6
	Non précisé	4	1	3	1	2
Total		1 173	1 150	991	926	995

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un taxi selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014
(suite)

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	970	920	802	889	978
	Autobus ou minibus	8	6	6	9	1
	Autobus scolaire	1	4	1	1	0
	Taxi	985	973	862	952	1 010
	Camion lourd	22	32	23	32	26
	Tracteur routier	17	11	23	13	13
	Véhicule-outil ou d'équipement	9	4	10	9	6
	Motocyclette	5	0	1	3	0
	Cyclomoteur	0	1	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	2	0	0	0	0
	Bicyclette	2	4	2	4	4
	Autres	7	10	14	6	6
	Non précisé	35	36	35	37	30
Total		2 063	2 001	1 779	1 956	2 074
Total	Automobile ou camion léger	1 449	1 363	1 195	1 244	1 350
	Autobus ou minibus	14	7	10	15	3
	Autobus scolaire	1	4	1	2	0
	Taxi	1 579	1 577	1 368	1 447	1 524
	Camion lourd	29	44	30	36	34
	Tracteur routier	22	12	30	15	14
	Véhicule-outil ou d'équipement	10	5	12	11	7
	Motocyclette	12	5	5	10	18
	Cyclomoteur	2	9	7	5	3
	Motoneige	0	1	0	1	0
	Véhicule hors route	2	0	1	0	0
	Bicyclette	68	69	56	50	72
	Autres	9	18	17	8	12
	Non précisé	39	37	38	38	32
Total		3 236	3 151	2 770	2 882	3 069

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 2.13 : Nombre de conducteurs d'un taxi impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	0	1	0	1	0
	35 à 44 ans	0	0	0	0	1
	45 à 54 ans	0	1	0	1	1
	55 à 64 ans	1	1	0	0	0
	65 à 74 ans	0	1	0	1	1
	75 à 84 ans	0	0	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	1
Total		1	4	0	3	4
Graves	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	1	1
	25 à 34 ans	2	2	2	4	1
	35 à 44 ans	7	3	5	5	10
	45 à 54 ans	6	5	10	9	7
	55 à 64 ans	8	6	6	6	7
	65 à 74 ans	3	2	3	3	2
	75 à 84 ans	0	1	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	1	2	0
Total		26	19	27	30	28
Légers	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	1	1	0	0	0
	20 à 24 ans	3	6	8	6	8
	25 à 34 ans	54	51	47	33	41
	35 à 44 ans	168	155	86	112	100
	45 à 54 ans	160	163	155	140	155
	55 à 64 ans	127	139	108	105	106
	65 à 74 ans	33	44	51	43	52
	75 à 84 ans	4	5	3	8	9
	85 à 89 ans	0	0	1	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	17	17	20	15	11
Total		567	581	479	462	482

Tableau 2.13 : Nombre de conducteurs d'un taxi impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, (suite) de 2010 à 2014

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Corporels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	1	1	0	0	0
	20 à 24 ans	3	6	8	7	9
	25 à 34 ans	56	54	49	38	42
	35 à 44 ans	175	158	91	117	111
	45 à 54 ans	166	169	165	150	163
	55 à 64 ans	136	146	114	111	113
	65 à 74 ans	36	47	54	47	55
	75 à 84 ans	4	6	3	8	9
	85 à 89 ans	0	0	1	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	17	17	21	17	12
Total		594	604	506	495	514
Matériels seulement	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	2	4	3	0	1
	20 à 24 ans	20	18	11	18	17
	25 à 34 ans	105	94	73	68	73
	35 à 44 ans	243	222	184	213	210
	45 à 54 ans	285	284	253	299	298
	55 à 64 ans	199	221	211	199	243
	65 à 74 ans	70	80	76	83	94
	75 à 84 ans	9	6	9	12	18
	85 à 89 ans	1	1	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	51	43	42	60	56
Total		985	973	862	952	1 010
Total	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	3	5	3	0	1
	20 à 24 ans	23	24	19	25	26
	25 à 34 ans	161	148	122	106	115
	35 à 44 ans	418	380	275	330	321
	45 à 54 ans	451	453	418	449	461
	55 à 64 ans	335	367	325	310	356
	65 à 74 ans	106	127	130	130	149
	75 à 84 ans	13	12	12	20	27
	85 à 89 ans	1	1	1	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	68	60	63	77	68
Total		1 579	1 577	1 368	1 447	1 524

SECTION 3

LE TRANSPORT DE PERSONNES : LES AUTOBUS

La section 3 porte sur les autobus. La présentation diffère légèrement de celle des sections 2 et 4. En effet, les classes de permis de conduire s'appliquant précisément aux autobus, soit les classes 2 et 4B, se rapportent autant aux autobus scolaires qu'aux autres types d'autobus. Les données sur le nombre de véhicules, sur les titulaires d'un permis de conduire et sur le nombre d'infractions de ces titulaires composent donc les premiers tableaux de la section. Par la suite, on trouve deux sous-sections, soit la section 3.1 concernant les autobus autres que scolaires et la section 3.2 présentant les données sur les autobus scolaires.

Une augmentation du nombre d'autobus

Pendant la période de 2010 à 2014, le nombre d'autobus autres que scolaires augmente, passant de 7 970 à 8 379. Le nombre d'autobus scolaires augmente également, passant de 10 206 à 10 357. Ce sont des hausses respectives de 5,1 % et de 1,5 %. Pour l'ensemble de la période, les autobus autres que scolaires comptent pour 1,2 % de l'ensemble des véhicules commerciaux, sauf en 2012 où cette part augmente à 1,3 %, alors que les autobus scolaires constituent 1,6 % du même ensemble en 2010 et 1,5 % par la suite (voir le tableau 3.1).

Évolution du nombre d'autobus pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

Véhicules	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'autobus autres que scolaires	7 970	8 148	8 397	8 519	8 379
Part relative sur l'ensemble des véhicules commerciaux	1,2 %	1,2 %	1,3 %	1,2 %	1,2 %
Âge moyen	6,8 ans	6,6 ans	6,7 ans	7,0 ans	7,2 ans
Nombre d'autobus scolaires	10 206	10 096	10 188	10 335	10 357
Part relative sur l'ensemble des véhicules commerciaux	1,6 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Âge moyen	5,5 ans	5,7 ans	5,7 ans	5,7 ans	5,7 ans

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

L'âge moyen des autobus diminue

Durant la période de 2010 à 2014, l'âge moyen des autobus scolaires est de 5,5 ans en 2010 et de 5,7 ans de 2011 à 2014. L'âge des autobus autres que scolaires augmente, passant de 6,8 à 7,2 ans durant la même période. Le plus grand nombre d'autobus autres que scolaires se trouve dans le groupe d'âge des 11 ans ou plus (1 979 véhicules), ce qui représente 23,6 % du total de 2014. Pour les autobus scolaires, le plus important groupe d'âge est celui des moins d'un an, avec 1 471 véhicules, ce qui représente 14,2 % du total de 2014, suivi par le groupe d'âge des 5 ans, avec 979 véhicules, soit 9,5 % du total (voir le tableau 3.1).

Une répartition géographique différente

La répartition géographique des autobus selon la région de résidence du propriétaire diffère entre les autobus scolaires et les autobus autres que scolaires. En 2014, ces derniers se trouvent principalement dans la région de Montréal, avec 2 303 autobus autres que scolaires, soit 27,5 % du total, et dans celles de la Capitale-Nationale et de la Montérégie, où il y a respectivement 1 405 et 921 véhicules, soit 16,8 % et 11,0 % du total des autobus non scolaires. Quant à eux, les autobus scolaires sont en plus grand nombre dans la région de la Montérégie, où l'on compte 1 702 véhicules en 2014, soit 16,4 % du total. La région des Laurentides arrive deuxième avec 1 285 autobus, soit 12,4 % du total, alors que la région de Montréal est troisième avec 1 033 véhicules, soit 10,0 % du total (voir le tableau 3.2).

Une légère diminution des titulaires d'un permis de conduire des classes 2 et 4B

Deux classes de permis de conduire s'appliquent précisément aux autobus. La classe 2 permet de conduire un autobus aménagé pour le transport de plus de 24 passagers et la classe 4B autorise la conduite d'un autobus de 24 passagers ou moins. Toutefois, un permis de la classe 1 permet de conduire l'un ou l'autre des véhicules, alors qu'un permis de la classe 3 ou de la classe 4A permet également de conduire un véhicule nécessitant un permis de la classe 4B. De 2010 à 2014, le nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 2 diminue de 1,4 %, passant de 39 202 à 38 670, alors que le nombre de titulaires d'un permis de la classe 4B diminue de 1,7 %, passant de 36 214 à 35 608. Le principal groupe d'âge des titulaires d'un permis de conduire de la classe 2 est celui des 45 à 54 ans, avec 13 018 titulaires (33,7 % du total), tandis que le principal groupe d'âge pour la classe 4B est celui des 35 à 44 ans, qui totalise 11 420 titulaires (32,1 % du total). Les femmes sont beaucoup plus présentes dans la classe 4B, constituant près de 1 titulaire sur 3 (32,1 % en 2014), alors que la proportion de femmes dans la classe 2 est de 24,6 % en 2014, soit plutôt près de 1 titulaire sur 4 (voir les tableaux 3.3A et 3.3B).

Le dossier de conduite (nombre de points d'inaptitude)

Le tableau 1.4B permet de constater que respectivement 75,5 % et 69,1 % des titulaires d'un permis de conduire des classes 2 et 4B n'ont aucun point d'inaptitude actif inscrit à leur dossier de conduite en 2014, comparativement à 77,0 % pour les titulaires d'un permis de la classe 5. **Ces points d'inaptitude peuvent toutefois avoir été accumulés autant au volant d'un véhicule personnel qu'au volant d'un véhicule dans le cadre d'un travail** (voir les tableaux 1.4A et 1.4B).

Une répartition des infractions presque identique à celle de l'ensemble des titulaires d'un permis

La répartition des infractions des titulaires d'un permis de conduire des classes 2 et 4B se rapproche de celle de l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire. En effet, pour ce qui est de la principale infraction commise en 2014, il s'agit, dans 71,2 % des cas, d'un excès de vitesse (9 690 infractions), comparativement à 68,8 % pour l'ensemble des titulaires d'un permis. La répartition des autres types d'infractions est également semblable (voir le tableau 3.4).

Tableau 3.1 : Nombre d'autobus en circulation¹ selon le type et l'âge du véhicule, de 2010 à 2014

Type de véhicule et âge du véhicule	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Autobus autre que scolaire					
Moins d'un an	1 017	845	579	603	557
1 an	749	1 034	941	547	523
2 ans	758	745	1 041	937	530
3 ans	627	725	732	1 015	888
4 ans	605	605	724	706	979
5 ans	382	584	587	685	688
6 ans	381	351	542	557	666
7 ans	510	364	331	493	524
8 ans	495	488	331	311	456
9 ans	400	475	454	314	289
10 ans	307	371	467	435	300
11 ans ou plus	1 739	1 561	1 668	1 916	1 979
Total	7 970	8 148	8 397	8 519	8 379
Âge moyen	6,8	6,6	6,7	7,0	7,2
Autobus scolaire					
Moins d'un an	1 436	1 367	1 351	1 491	1 471
1 an	1 013	779	839	773	835
2 ans	796	979	796	838	749
3 ans	898	782	977	789	835
4 ans	899	883	752	987	786
5 ans	711	870	874	748	979
6 ans	835	696	879	868	741
7 ans	588	810	690	857	841
8 ans	703	557	809	664	818
9 ans	776	655	544	766	622
10 ans	639	697	599	518	702
11 ans ou plus	912	1 021	1 078	1 036	978
Total	10 206	10 096	10 188	10 335	10 357
Âge moyen	5,5	5,7	5,7	5,7	5,7

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 3.2 : Nombre d'autobus en circulation¹ selon le type de véhicule et la région de résidence du propriétaire, de 2010 à 2014

Type de véhicule et région de résidence du propriétaire	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Autobus autre que scolaire					
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	83	81	85	73	68
Bas-Saint-Laurent (01)	81	80	80	80	72
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	294	313	321	311	282
Capitale-Nationale (03)	1 339	1 334	1 394	1 451	1 405
Chaudière-Appalaches (12)	350	389	405	386	429
Mauricie (04)	211	217	228	230	236
Centre-du-Québec (17)	135	145	144	140	111
Estrie (05)	204	216	221	224	226
Montérégie (16)	944	886	1 350	1 322	921
Montréal (06)	2 574	2 709	2 307	2 378	2 303
Laval (13)	432	444	459	527	581
Lanaudière (14)	250	264	295	313	316
Laurentides (15)	265	263	283	285	669
Outaouais (07)	439	435	431	419	418
Abitibi-Témiscamingue (08)	155	144	167	158	184
Côte-Nord (09)	62	84	94	98	46
Nord-du-Québec (10)	72	78	72	72	63
Non précisée	80	66	61	52	49
Total	7 970	8 148	8 397	8 519	8 379
Autobus scolaire					
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	247	253	247	246	244
Bas-Saint-Laurent (01)	488	493	497	500	477
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	494	489	503	500	499
Capitale-Nationale (03)	780	758	766	769	860
Chaudière-Appalaches (12)	800	823	823	834	853
Mauricie (04)	339	340	334	339	343
Centre-du-Québec (17)	649	650	535	548	535
Estrie (05)	351	350	349	365	360
Montérégie (16)	1 506	1 476	1 803	1 836	1 702
Montréal (06)	904	933	856	1 028	1 033
Laval (13)	425	436	449	444	441
Lanaudière (14)	1 091	948	912	791	803
Laurentides (15)	1 126	1 140	1 118	1 130	1 285
Outaouais (07)	467	469	455	453	370
Abitibi-Témiscamingue (08)	362	368	368	375	376
Côte-Nord (09)	142	138	138	144	144
Nord-du-Québec (10)	35	32	35	32	31
Non précisée	0	0	0	1	1
Total	10 206	10 096	10 188	10 335	10 357

1. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 3.3A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 2 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014

Sexe	Âge	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Féminin	16 à 19 ans	1	1	0	0	1
	20 à 24 ans	30	24	25	24	25
	25 à 34 ans	666	616	597	572	509
	35 à 44 ans	2 403	2 248	2 108	2 046	1 943
	45 à 54 ans	3 874	3 971	4 016	4 002	3 967
	55 à 64 ans	2 110	2 177	2 313	2 413	2 508
	65 à 74 ans	365	390	451	486	539
	75 ans ou plus	9	10	12	18	18
Total		9 458	9 437	9 522	9 561	9 510
Masculin	16 à 19 ans	8	6	4	1	2
	20 à 24 ans	139	142	163	167	152
	25 à 34 ans	2 023	1 903	1 796	1 743	1 648
	35 à 44 ans	5 545	5 328	5 196	5 118	4 992
	45 à 54 ans	9 975	9 794	9 532	9 266	9 051
	55 à 64 ans	9 187	9 246	9 401	9 564	9 590
	65 à 74 ans	2 637	2 829	3 075	3 269	3 424
	75 ans ou plus	230	210	248	270	301
Total		29 744	29 458	29 415	29 398	29 160
Total	16 à 19 ans	9	7	4	1	3
	20 à 24 ans	169	166	188	191	177
	25 à 34 ans	2 689	2 519	2 393	2 315	2 157
	35 à 44 ans	7 948	7 576	7 304	7 164	6 935
	45 à 54 ans	13 849	13 765	13 548	13 268	13 018
	55 à 64 ans	11 297	11 423	11 714	11 977	12 098
	65 à 74 ans	3 002	3 219	3 526	3 755	3 963
	75 ans ou plus	239	220	260	288	319
Total		39 202	38 895	38 937	38 959	38 670

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 3.3B : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 4B (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014

Sexe	Âge	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Féminin	16 à 19 ans	9	6	5	4	6
	20 à 24 ans	366	355	336	321	325
	25 à 34 ans	2 961	2 892	2 781	2 622	2 412
	35 à 44 ans	3 710	3 788	3 845	3 942	3 984
	45 à 54 ans	3 283	3 184	3 148	3 057	2 918
	55 à 64 ans	1 278	1 342	1 427	1 503	1 580
	65 à 74 ans	156	167	170	172	191
	75 ans ou plus	12	16	16	17	9
Total		11 775	11 750	11 728	11 638	11 425
Masculin	16 à 19 ans	19	16	14	26	19
	20 à 24 ans	520	526	485	480	509
	25 à 34 ans	4 663	4 393	4 133	3 876	3 667
	35 à 44 ans	7 445	7 504	7 595	7 512	7 436
	45 à 54 ans	6 954	6 917	6 857	6 752	6 602
	55 à 64 ans	3 967	4 143	4 384	4 601	4 711
	65 à 74 ans	804	862	980	1 082	1 142
	75 ans ou plus	67	73	85	95	97
Total		24 439	24 434	24 533	24 424	24 183
Total	16 à 19 ans	28	22	19	30	25
	20 à 24 ans	886	881	821	801	834
	25 à 34 ans	7 624	7 285	6 914	6 498	6 079
	35 à 44 ans	11 155	11 292	11 440	11 454	11 420
	45 à 54 ans	10 237	10 101	10 005	9 809	9 520
	55 à 64 ans	5 245	5 485	5 811	6 104	6 291
	65 à 74 ans	960	1 029	1 150	1 254	1 333
	75 ans ou plus	79	89	101	112	106
Total		36 214	36 184	36 261	36 062	35 608

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 3.4 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire des classes 2 ou 4B (classe principale), de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	1 956	2 019	1 861	2 229	2 027
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	6 627	6 459	6 254	6 312	5 880
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	2 376	2 061	1 876	1 793	1 496
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	172	128	119	89	62
Excès de vitesse lors de travaux	253	221	274	257	225
Dépassement prohibé par la gauche	2	1	2	1	0
Dépassement prohibé par la droite	11	20	12	17	9
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	18	10	12	4	9
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	1	0	2	1	0
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	1	0	0	0	0
Dépassements successifs en zigzag	2	2	1	1	3
Omission de se conformer à un feu rouge	578	573	553	651	515
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	1 510	1 485	1 479	1 527	1 399
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	2	1	1	2	1
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	24	34	35	37	53
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	14	18	11	20	12
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	2	2	4	3	1
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	4	3	8	3	8
Marche arrière prohibée	9	13	10	13	11
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	145	152	154	142	116
Vitesse ou action imprudente	20	20	26	20	17
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	1	0	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	0	0	1	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	10	12	7	8	9
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	9	13	14	16	15
Freinage brusque sans nécessité	1	3	0	1	2
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	4	12	5	1	6
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	11	11	6	12	12
Omission de porter la ceinture de sécurité	767	753	813	783	710
Omission de porter le casque protecteur	8	7	6	6	2
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	29	24	35	24	19
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	1	0	0	1	3
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	4	9	3	5	4
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	808	960	1 037	1 073	951
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	0	0	27	52	35
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	0	1
Total	15 379	15 027	14 647	15 105	13 613

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

SECTION 3.1

LES AUTOBUS AUTRES QUE SCOLAIRES

Les excès de vitesse représentent 54,1 % des infractions commises

Les excès de vitesse représentent 54,1 % des infractions commises au volant d'un autobus autre que scolaire en 2014, soit 119 infractions, alors qu'ils représentent 68,8 % de l'ensemble des infractions commises au Québec durant la même année. L'omission de porter la ceinture de sécurité représente 10,9 % des infractions commises au volant d'un autobus autre que scolaire, alors que cette infraction représente seulement 5,0 % de l'ensemble des infractions commises au Québec en 2014 (voir le tableau 3.1.1).

Une diminution de 15,9 % du nombre d'accidents avec dommages corporels

Les autobus autres que scolaires ont été impliqués dans 365 accidents avec dommages corporels en 2014, une baisse de 15,9 % par rapport aux 434 accidents de 2010. De ces 365 accidents, 1 a été mortel, 25 comptaient des victimes blessées gravement et 339, des victimes blessées légèrement. Les autobus autres que scolaires ont été aussi impliqués dans 588 accidents n'ayant causé que des dommages matériels, une hausse de 25,1 % par rapport aux 470 accidents de 2013. Par ailleurs, 41,0 % de l'ensemble des accidents (391) ont eu lieu dans la région de Montréal et 85,1 % (811) se sont produits en dehors des routes numérotées (voir les tableaux 3.1.2 et 3.1.3).

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation diminue de 2010 à 2014

Le taux d'accidents pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation diminue sur l'ensemble de la période à l'étude, passant de 1 257,2 à 1 137,4, ce qui représente une baisse de 9,5 %. Pour la même période, le taux d'accidents avec dommages corporels diminue de 20,0 %, passant de 544,5 à 435,6 (voir le tableau 3.1.4).

Une diminution de 6,2 % du nombre de victimes de 2010 à 2014

Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire diminue de 6,2 % de 2010 à 2014, passant de 598 à 561. La plus importante diminution du nombre de victimes s'est produite entre 2012 et 2013, alors qu'il est passé de 593 à 566. Des 561 victimes de 2014, 535 victimes ont été blessées légèrement, 25 l'ont été gravement et 1 est décédée. La victime décédée était une piétonne. Du total des victimes de 2014, 329 se trouvaient dans un autobus autre que scolaire, 150, dans une automobile ou un camion léger et 50 se déplaçaient à pied. Par ailleurs, 50,3 % de l'ensemble des victimes ont été blessées dans la région de Montréal en 2014. Enfin, le nombre de victimes par 100 accidents avec dommages corporels augmente pendant la période de 2010 à 2014, passant de 138 à 154 (voir les tableaux 3.1.5 et 3.1.6).

Le taux de victimes diminue de 10,8 %

Le taux de victimes pour 10 000 véhicules immatriculés diminue de 10,8 % pour les autobus autres que scolaires : il passe de 750,3 à 669,5 pendant la période de 2010 à 2014 (voir le tableau 3.1.7).

Les véhicules impliqués et l'âge des conducteurs

Le nombre de véhicules impliqués dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire passe de 1 920 à 1 853 pendant la période de 2010 à 2014, avec des taux de 1,9 véhicule impliqué par accident sur l'ensemble de la période, à l'exception de l'année 2011 où le taux est de 2,0 véhicules impliqués par accident. Enfin, des 967 conducteurs d'un autobus autre que scolaire impliqués dans un accident en 2014, 303 ont de 45 à 54 ans, ce qui représente 31,3 % du total (voir les tableaux 3.1.8 et 3.1.9).

Croissance comparée du nombre de véhicules, d'accidents et de victimes

L'examen des taux de croissance laisse voir une hausse du nombre d'autobus autres que scolaires de 2010 à 2013 suivie d'une baisse de 2013 à 2014. Le nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire diminue de 2010 à 2012 et augmente par la suite, d'abord légèrement en 2013, puis de façon plus prononcée en 2014. Enfin, le nombre de victimes diminue en 2011, augmente en 2012 et diminue par la suite jusqu'en 2014.

**Croissance du nombre d'autobus autres que scolaires, d'accidents et de victimes
de 2010 à 2014
2010 = 100**

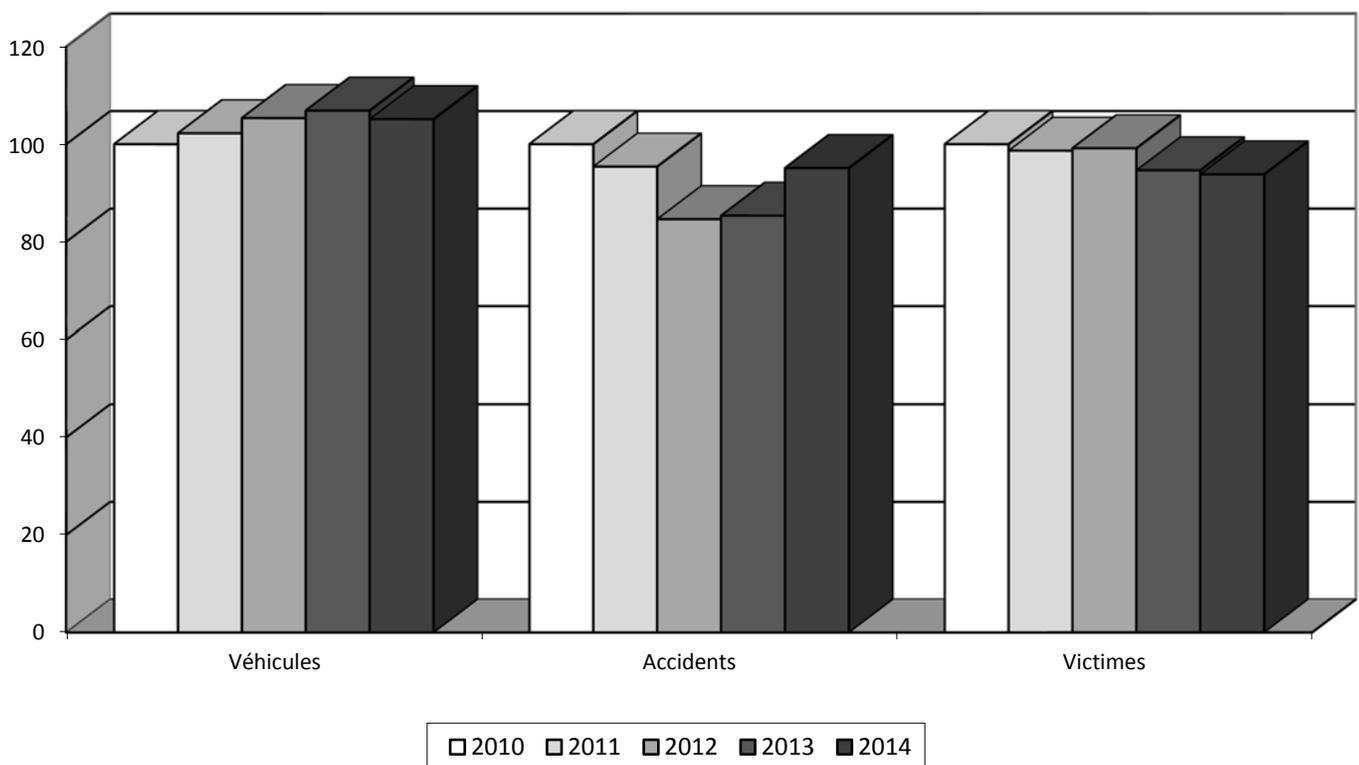


Tableau 3.1.1 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un autobus autre que scolaire, de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	49	44	41	44	43
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	107	92	91	67	58
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	20	19	22	19	14
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	0	0	0	1	0
Excès de vitesse lors de travaux	5	6	4	5	4
Dépassement prohibé par la gauche	0	0	1	0	0
Dépassement prohibé par la droite	0	0	0	0	0
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	1	2	0	0	0
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	0	0	0	0	0
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	1	0	0	0	0
Dépassements successifs en zigzag	0	0	0	0	0
Omission de se conformer à un feu rouge	21	33	28	34	18
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	34	35	38	39	20
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	0	0	0	0	0
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	2	3	2	1	2
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	1	2	0	0	1
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	1	2	8	1	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	0	0	1	1	0
Marche arrière prohibée	0	1	0	0	2
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	1	2	4	1	3
Vitesse ou action imprudente	1	2	4	3	0
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	0	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	0	0	0	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	0	0	1	1	1
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	2	0	2	0	1
Freinage brusque sans nécessité	0	0	0	0	0
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	0	0	0	0	2
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	1	0	0	1	2
Omission de porter la ceinture de sécurité	3	8	12	18	24
Omission de porter le casque protecteur	0	0	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	2	0	3	4	2
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	0	0	0	0	1
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	0	0	0	0	0
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	19	25	20	32	22
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	0	0	3	1	0
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	0	0
Total	271	276	285	273	220

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 3.1.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	1	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	1	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	1	0	1	0	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	1	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	1	0	0
	Estrie (05)	1	0	0	0	0
	Montérégie (16)	3	0	1	2	1
	Montréal (06)	2	4	1	3	0
	Laval (13)	1	0	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	1	0	1	0
	Laurentides (15)	0	0	0	0	0
	Outaouais (07)	0	1	0	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		8	8	4	7	1
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	1	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	2	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	2	1	0	1
	Capitale-Nationale (03)	3	2	0	3	2
	Chaudière-Appalaches (12)	0	1	0	0	2
	Mauricie (04)	0	0	0	0	1
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	1
	Estrie (05)	0	0	1	1	1
	Montérégie (16)	3	3	2	2	3
	Montréal (06)	8	11	11	11	11
	Laval (13)	2	0	2	2	2
	Lanaudière (14)	0	0	0	0	0
	Laurentides (15)	2	0	0	0	0
	Outaouais (07)	1	0	0	1	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	1	0
	Côte-Nord (09)	1	1	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		21	21	17	23	25

Tableau 3.1.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	0	3	1	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	0	1	1	2
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	8	7	5	5	6
	Capitale-Nationale (03)	37	34	35	23	40
	Chaudière-Appalaches (12)	5	4	4	1	6
	Mauricie (04)	8	8	7	9	4
	Centre-du-Québec (17)	5	1	1	2	1
	Estrie (05)	4	3	4	8	4
	Montérégie (16)	25	30	33	42	30
	Montréal (06)	277	247	213	215	188
	Laval (13)	23	21	17	19	19
	Lanaudière (14)	2	5	4	3	10
	Laurentides (15)	4	3	6	8	5
	Outaouais (07)	2	12	12	17	21
	Abitibi-Témiscamingue (08)	1	1	3	0	1
	Côte-Nord (09)	1	1	2	1	0
Nord-du-Québec (10)	1	0	1	0	0	
Total		405	377	351	355	339
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	2	1	3	1	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	0	1	4	3
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	8	10	6	5	7
	Capitale-Nationale (03)	41	36	36	26	42
	Chaudière-Appalaches (12)	5	5	4	1	8
	Mauricie (04)	8	9	7	9	5
	Centre-du-Québec (17)	5	1	2	2	2
	Estrie (05)	5	3	5	9	5
	Montérégie (16)	31	33	36	46	34
	Montréal (06)	287	262	225	229	199
	Laval (13)	26	21	19	21	21
	Lanaudière (14)	2	6	4	4	10
	Laurentides (15)	6	3	6	8	5
	Outaouais (07)	3	13	12	18	21
	Abitibi-Témiscamingue (08)	1	1	3	1	1
	Côte-Nord (09)	2	2	2	1	0
Nord-du-Québec (10)	1	0	1	0	0	
Total		434	406	372	385	365

Tableau 3.1.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	2	5	3	4	6
	Bas-Saint-Laurent (01)	4	11	5	5	11
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	38	24	26	23	22
	Capitale-Nationale (03)	77	91	65	69	66
	Chaudière-Appalaches (12)	22	16	19	16	21
	Mauricie (04)	26	26	13	17	30
	Centre-du-Québec (17)	6	11	11	3	13
	Estrie (05)	14	17	6	15	21
	Montérégie (16)	84	71	65	57	74
	Montréal (06)	177	180	167	143	192
	Laval (13)	29	22	16	24	31
	Lanaudière (14)	24	10	10	15	13
	Laurentides (15)	14	22	26	16	20
	Outaouais (07)	36	28	28	43	55
	Abitibi-Témiscamingue (08)	7	5	4	8	6
	Côte-Nord (09)	6	7	11	9	5
Nord-du-Québec (10)	2	4	1	3	2	
Total		568	550	476	470	588
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4	6	6	5	8
	Bas-Saint-Laurent (01)	5	11	6	9	14
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	46	34	32	28	29
	Capitale-Nationale (03)	118	127	101	95	108
	Chaudière-Appalaches (12)	27	21	23	17	29
	Mauricie (04)	34	35	20	26	35
	Centre-du-Québec (17)	11	12	13	5	15
	Estrie (05)	19	20	11	24	26
	Montérégie (16)	115	104	101	103	108
	Montréal (06)	464	442	392	372	391
	Laval (13)	55	43	35	45	52
	Lanaudière (14)	26	16	14	19	23
	Laurentides (15)	20	25	32	24	25
	Outaouais (07)	39	41	40	61	76
	Abitibi-Témiscamingue (08)	8	6	7	9	7
	Côte-Nord (09)	8	9	13	10	5
Nord-du-Québec (10)	3	4	2	3	2	
Total		1 002	956	848	855	953

Tableau 3.1.3 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Autoroute	1	1	0	1	0
	Route principale ou provinciale	2	2	1	2	1
	Route secondaire ou régionale	1	0	0	1	0
	Autres	4	5	3	3	0
	Total	8	8	4	7	1
Graves	Autoroute	0	1	0	1	1
	Route principale ou provinciale	4	1	1	1	3
	Route secondaire ou régionale	1	0	0	0	0
	Autres	16	19	16	21	21
	Total	21	21	17	23	25
Légers	Autoroute	15	12	10	12	19
	Route principale ou provinciale	15	16	16	20	15
	Route secondaire ou régionale	4	4	5	3	7
	Autres	371	345	320	320	298
	Total	405	377	351	355	339
Corporels	Autoroute	16	14	10	14	20
	Route principale ou provinciale	21	19	18	23	19
	Route secondaire ou régionale	6	4	5	4	7
	Autres	391	369	339	344	319
	Total	434	406	372	385	365
Matériels seulement	Autoroute	54	59	42	43	53
	Route principale ou provinciale	50	47	39	35	31
	Route secondaire ou régionale	14	10	11	18	12
	Autres	450	434	384	374	492
	Total	568	550	476	470	588
Total	Autoroute	70	73	52	57	73
	Route principale ou provinciale	71	66	57	58	50
	Route secondaire ou régionale	20	14	16	22	19
	Autres	841	803	723	718	811
	Total	1 002	956	848	855	953

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 3.1.4 : Taux d'accidents impliquant au moins un autobus autre que scolaire pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	10,0	9,8	4,8	8,2	1,2
Graves	26,3	25,8	20,2	27,0	29,8
Légers	508,2	462,7	418,0	416,7	404,6
Corporels	544,5	498,3	443,0	451,9	435,6
Matériels seulement	712,7	675,0	566,9	551,7	701,8
Total	1 257,2	1 173,3	1 009,9	1 003,6	1 137,4

Tableau 3.1.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	1	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	1	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	1	0	1	0	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	0
	Mauricie (04)	0	1	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	2	0	0
	Estrie (05)	1	0	0	0	0
	Montérégie (16)	3	0	1	2	1
	Montréal (06)	2	4	2	3	0
	Laval (13)	1	0	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	5	0	1	0
	Laurentides (15)	0	0	0	0	0
	Outaouais (07)	0	1	0	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		8	12	6	7	1
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	2	1	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	2	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	2	1	0	1
	Capitale-Nationale (03)	3	2	0	5	2
	Chaudière-Appalaches (12)	0	1	0	0	2
	Mauricie (04)	0	0	0	0	1
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	1
	Estrie (05)	19	0	1	1	1
	Montérégie (16)	3	3	2	4	3
	Montréal (06)	8	12	15	12	11
	Laval (13)	3	0	2	2	2
	Lanaudière (14)	0	3	0	0	0
	Laurentides (15)	2	0	0	0	0
	Outaouais (07)	2	1	0	1	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	1	0
	Côte-Nord (09)	3	1	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		45	26	21	28	25

Tableau 3.1.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	0	7	4	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	4	0	1	6	2
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	11	14	13	6	10
	Capitale-Nationale (03)	48	46	44	28	61
	Chaudière-Appalaches (12)	9	14	5	1	11
	Mauricie (04)	12	13	8	11	6
	Centre-du-Québec (17)	5	2	51	18	2
	Estrie (05)	12	9	11	11	6
	Montérégie (16)	46	53	46	88	42
	Montréal (06)	349	331	290	285	271
	Laval (13)	32	33	39	28	25
	Lanaudière (14)	2	10	4	7	12
	Laurentides (15)	5	3	9	9	5
	Outaouais (07)	4	17	21	28	79
	Abitibi-Témiscamingue (08)	1	4	4	0	1
	Côte-Nord (09)	1	3	2	1	0
Nord-du-Québec (10)	1	0	11	0	0	
Total		545	552	566	531	535
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	5	1	7	4	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	4	0	1	9	3
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	11	17	14	6	11
	Capitale-Nationale (03)	52	48	45	33	63
	Chaudière-Appalaches (12)	9	15	5	1	13
	Mauricie (04)	12	14	8	11	7
	Centre-du-Québec (17)	5	2	53	18	3
	Estrie (05)	32	9	12	12	7
	Montérégie (16)	52	56	49	94	46
	Montréal (06)	359	347	307	300	282
	Laval (13)	36	33	41	30	27
	Lanaudière (14)	2	18	4	8	12
	Laurentides (15)	7	3	9	9	5
	Outaouais (07)	6	19	21	29	79
	Abitibi-Témiscamingue (08)	1	4	4	1	1
	Côte-Nord (09)	4	4	2	1	0
Nord-du-Québec (10)	1	0	11	0	0	
Total		598	590	593	566	561

Tableau 3.1.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Automobile ou camion léger	2	8	1	1	0
	Autobus ou minibus	3	1	3	1	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	2	0	1	3	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	1	3	1	2	1
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		8	12	6	7	1
Graves	Automobile ou camion léger	12	7	6	9	5
	Autobus ou minibus	25	4	7	5	5
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	1	0	0
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	1	0	0	1	1
	Cyclomoteur	0	1	0	0	1
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	3	0	2	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	7	11	7	10	13
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		45	26	21	28	25

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Automobile ou camion léger	157	167	143	160	145
	Autobus ou minibus	286	302	350	283	324
	Autobus scolaire	1	4	0	0	0
	Taxi	5	1	1	5	2
	Camion lourd	1	2	0	2	2
	Tracteur routier	0	2	1	0	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	0	0	1	0
	Motocyclette	1	1	4	2	4
	Cyclomoteur	4	1	3	0	1
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	25	24	24	22	18
	Autres	1	1	1	1	2
	Piéton	63	47	39	44	36
	Non précisé	0	0	0	11	0
Total		545	552	566	531	535
Total	Automobile ou camion léger	171	182	150	170	150
	Autobus ou minibus	314	307	360	289	329
	Autobus scolaire	1	4	0	0	0
	Taxi	5	1	2	5	2
	Camion lourd	1	2	0	2	2
	Tracteur routier	0	2	1	0	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	0	0	1	0
	Motocyclette	2	1	4	3	5
	Cyclomoteur	4	2	3	0	2
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	27	27	25	27	18
	Autres	1	1	1	1	2
	Piéton	71	61	47	56	50
	Non précisé	0	0	0	11	0
Total		598	590	593	566	561

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.7 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire pour 10 000 autobus autres que scolaires en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	10,0	14,7	7,1	8,2	1,2
Graves	56,5	31,9	25,0	32,9	29,8
Légères	683,8	677,5	674,1	623,3	638,5
Total	750,3	724,1	706,2	664,4	669,5

Tableau 3.1.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Automobile ou camion léger	4	4	2	2	1
	Autobus ou minibus	8	8	4	7	1
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	0	0	0	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	2	0	1	3	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		14	12	7	12	2
Graves	Automobile ou camion léger	9	15	7	12	9
	Autobus ou minibus	21	22	17	23	25
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	2	1	0
	Camion lourd	0	0	1	2	0
	Tracteur routier	0	4	0	1	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	1	0	0	1	2
	Cyclomoteur	0	1	0	0	1
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	3	0	2	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		31	45	27	43	38

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Automobile ou camion léger	225	231	196	220	212
	Autobus ou minibus	408	384	356	360	347
	Autobus scolaire	2	2	0	0	0
	Taxi	6	1	2	5	2
	Camion lourd	6	10	4	8	7
	Tracteur routier	1	24	4	4	8
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	2	1	2	1
	Motocyclette	1	1	5	2	3
	Cyclomoteur	4	1	2	0	1
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	26	24	24	23	19
	Autres	2	1	1	2	3
	Non précisé	3	2	1	1	1
Total		685	683	596	627	604
Corporels	Automobile ou camion léger	238	250	205	234	222
	Autobus ou minibus	437	414	377	390	373
	Autobus scolaire	2	2	0	0	0
	Taxi	6	1	4	6	2
	Camion lourd	6	10	5	10	7
	Tracteur routier	1	28	4	5	9
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	2	1	2	1
	Motocyclette	2	1	5	3	5
	Cyclomoteur	4	2	2	0	2
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	28	27	25	28	19
	Autres	2	1	1	2	3
	Non précisé	3	2	1	1	1
Total		730	740	630	682	644

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus autre que scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	547	528	441	448	552
	Autobus ou minibus	573	563	484	473	594
	Autobus scolaire	3	1	3	0	2
	Taxi	7	6	6	8	1
	Camion lourd	16	17	14	15	25
	Tracteur routier	11	10	11	10	13
	Véhicule-outil ou d'équipement	9	7	8	4	4
	Motocyclette	0	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	1	0	0	0	0
	Autres	9	9	11	5	7
	Non précisé	14	12	7	10	11
Total		1 190	1 153	985	973	1 209
Total	Automobile ou camion léger	785	778	646	682	774
	Autobus ou minibus	1 010	977	861	863	967
	Autobus scolaire	5	3	3	0	2
	Taxi	13	7	10	14	3
	Camion lourd	22	27	19	25	32
	Tracteur routier	12	38	15	15	22
	Véhicule-outil ou d'équipement	10	9	9	6	5
	Motocyclette	2	1	5	3	5
	Cyclomoteur	4	2	2	0	2
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	29	27	25	28	19
	Autres	11	10	12	7	10
	Non précisé	17	14	8	11	12
Total		1 920	1 893	1 615	1 655	1 853

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.1.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus autre que scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	0	0	0	1	0
	35 à 44 ans	3	4	0	1	0
	45 à 54 ans	4	3	1	3	0
	55 à 64 ans	1	0	3	2	1
	65 à 74 ans	0	1	0	0	0
	75 à 84 ans	0	0	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		8	8	4	7	1
Graves	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	4	4	3	3	2
	35 à 44 ans	4	2	5	6	9
	45 à 54 ans	9	6	3	8	8
	55 à 64 ans	4	7	6	4	4
	65 à 74 ans	0	3	0	1	1
	75 à 84 ans	0	0	0	1	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	1
Total		21	22	17	23	25
Légers	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	4	2	3	1	0
	25 à 34 ans	55	41	48	47	26
	35 à 44 ans	98	118	99	99	97
	45 à 54 ans	170	126	122	127	127
	55 à 64 ans	62	66	62	67	74
	65 à 74 ans	8	14	9	11	14
	75 à 84 ans	0	1	1	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	11	16	12	8	9
Total		408	384	356	360	347

Tableau 3.1.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus autre que scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Corporels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	4	2	3	1	0
	25 à 34 ans	59	45	51	51	28
	35 à 44 ans	105	124	104	106	106
	45 à 54 ans	183	135	126	138	135
	55 à 64 ans	67	73	71	73	79
	65 à 74 ans	8	18	9	12	15
	75 à 84 ans	0	1	1	1	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	11	16	12	8	10
Total		437	414	377	390	373
Matériels seulement	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	7	8	0	0	5
	25 à 34 ans	69	62	45	44	52
	35 à 44 ans	131	116	91	111	104
	45 à 54 ans	170	173	165	130	168
	55 à 64 ans	116	112	96	111	145
	65 à 74 ans	15	32	30	27	44
	75 à 84 ans	2	1	3	2	1
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	63	59	54	48	75
Total		573	563	484	473	594
Total	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	11	10	3	1	5
	25 à 34 ans	128	107	96	95	80
	35 à 44 ans	236	240	195	217	210
	45 à 54 ans	353	308	291	268	303
	55 à 64 ans	183	185	167	184	224
	65 à 74 ans	23	50	39	39	59
	75 à 84 ans	2	2	4	3	1
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	74	75	66	56	85
Total		1 010	977	861	863	967

SECTION 3.2

LES AUTOBUS SCOLAIRES

La section 3.2 présente des données sur le transport par autobus scolaire. Il est essentiel de distinguer les accidents associés au *transport par autobus scolaire* et les accidents associés au *transport scolaire*. Le premier cas, qui est examiné ici, concerne toutes les situations où un autobus scolaire est impliqué directement dans un accident, quels que soient l'âge de la victime et la période de l'accident. Par ailleurs, les accidents associés au transport scolaire constituent une sous-section du premier ensemble. On ne retient alors que les accidents survenus durant la période scolaire (soit du 1^{er} septembre au 23 juin, du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h, en excluant les jours fériés) et où la victime était d'âge scolaire (de 5 à 17 ans).

Les infractions pour omission de se conformer à un panneau d'arrêt représentent 18,5 % du total

La répartition des infractions commises au volant d'un autobus scolaire diffère de celle de l'ensemble des véhicules. En effet, les infractions pour excès de vitesse représentent 53,0 % des infractions commises au volant d'un autobus scolaire en 2014, comparativement à 68,8 % pour l'ensemble des véhicules. Aussi, les infractions pour omission de se conformer à un panneau d'arrêt commises au volant d'un autobus scolaire représentent 18,5 %, comparativement à 12,0 % pour l'ensemble des véhicules (voir le tableau 3.2.1).

Le nombre d'accidents avec dommages corporels augmente de 8,6 %

Les autobus scolaires ont été impliqués dans 101 accidents avec dommages corporels en 2014 : 1 a été mortel, 5 comptaient des victimes blessées gravement et 95, des victimes blessées légèrement. En regard des 93 accidents avec dommages corporels de 2010, cela représente une hausse de 8,6 %. En 2014, on dénombre également 257 accidents avec dommages matériels seulement, pour un total global de 358 accidents, une baisse de 12,9 % par rapport à 2010. La répartition géographique des autobus scolaires étant beaucoup plus grande, celle des accidents impliquant au moins un autobus scolaire se fait donc de façon beaucoup plus uniforme que pour les autobus non scolaires. Ainsi, deux régions comptent 50 accidents ou plus et, dans six régions, on en dénombre au moins 20. Les régions de la Montérégie et de Montréal dominant avec respectivement 69 et 51 accidents, ce qui représente 19,3 % et 14,2 % du total. Enfin, 69,8 % des accidents impliquant au moins un autobus scolaire se sont produits en dehors des routes numérotées (250 accidents), tandis que 30,2 % des accidents ont eu lieu sur des routes numérotées (108 accidents). Ce taux est supérieur à celui des taxis et des autobus non scolaires qui, dans les deux cas, se situe autour de 15 % (voir les tableaux 3.2.2 et 3.2.3).

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 autobus scolaires en circulation augmente de 7,0 %

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 autobus scolaires en circulation augmente de 7,0 % pendant la période de 2010 à 2014, passant de 91,1 à 97,5. Pendant ce temps, le nombre total d'accidents selon le même ratio passe de 402,7 à 345,7, ce qui représente une baisse de 14,2 % (voir le tableau 3.2.4).

Une diminution des victimes de 23,6 % entre 2013 et 2014

Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire augmente de 8,8 % de 2010 à 2014, passant de 137 à 149. Toutefois, on remarque une diminution de 23,6 % par rapport à 2013, alors que l'on comptait 195 victimes. Des 149 victimes de 2014, 143 ont été blessées légèrement, 5 l'ont été gravement et 1 victime est décédée. La victime décédée était une cycliste. En 2014, des 149 victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire, 48 seulement se trouvaient dans un autobus scolaire, 82, dans une automobile ou un camion léger et 10 étaient des piétons. Enfin, pour 19,5 % de l'ensemble des victimes, les accidents sont survenus dans la région de la Montérégie en 2014 (29 victimes), ce qui représente le plus fort nombre (voir les tableaux 3.2.5 et 3.2.6).

Le taux de victimes diminue de 23,8 % entre 2013 et 2014

Le taux de victimes pour 10 000 autobus scolaires en circulation augmente pendant la période de 2010 à 2014, passant de 134,2 à 143,9, ce qui représente une hausse de 7,2 %, malgré des baisses successives de 2,9 % de 2012 à 2013 et de 23,8 % de 2013 à 2014. Ce taux est plus de deux fois supérieur à celui des victimes d'un accident impliquant au moins une automobile ou un camion léger, qui se situe à 67,4 % en 2014 (voir le tableau 3.2.7).

Les véhicules impliqués et l'âge des conducteurs

En 2014, 726 véhicules ont été impliqués dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire, comparativement à 835 en 2010, ce qui représente une baisse de 13,1 %. L'automobile ou le camion léger constitue évidemment le véhicule le plus souvent impliqué dans un accident avec un autobus scolaire : on dénombre 336 véhicules de ce type en 2014. Enfin, des 359 conducteurs d'un autobus scolaire impliqués dans un accident en 2014, 63,8 % sont âgés de 45 à 64 ans (voir les tableaux 3.2.8 et 3.2.9).

Croissance comparée du nombre de véhicules, de victimes et d'accidents

L'examen des taux de croissance démontre une quasi-constance du nombre d'autobus scolaires de 2010 à 2014. Notons une diminution continue du nombre d'accidents pour l'ensemble de la période. Enfin, le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire augmente entre 2010 et 2012, d'abord fortement en 2011, puis de façon moins prononcée en 2012, et diminue par la suite, d'abord légèrement en 2013, puis fortement en 2014.

**Croissance du nombre d'autobus scolaires, d'accidents et de victimes
de 2010 à 2014
2010 = 100**

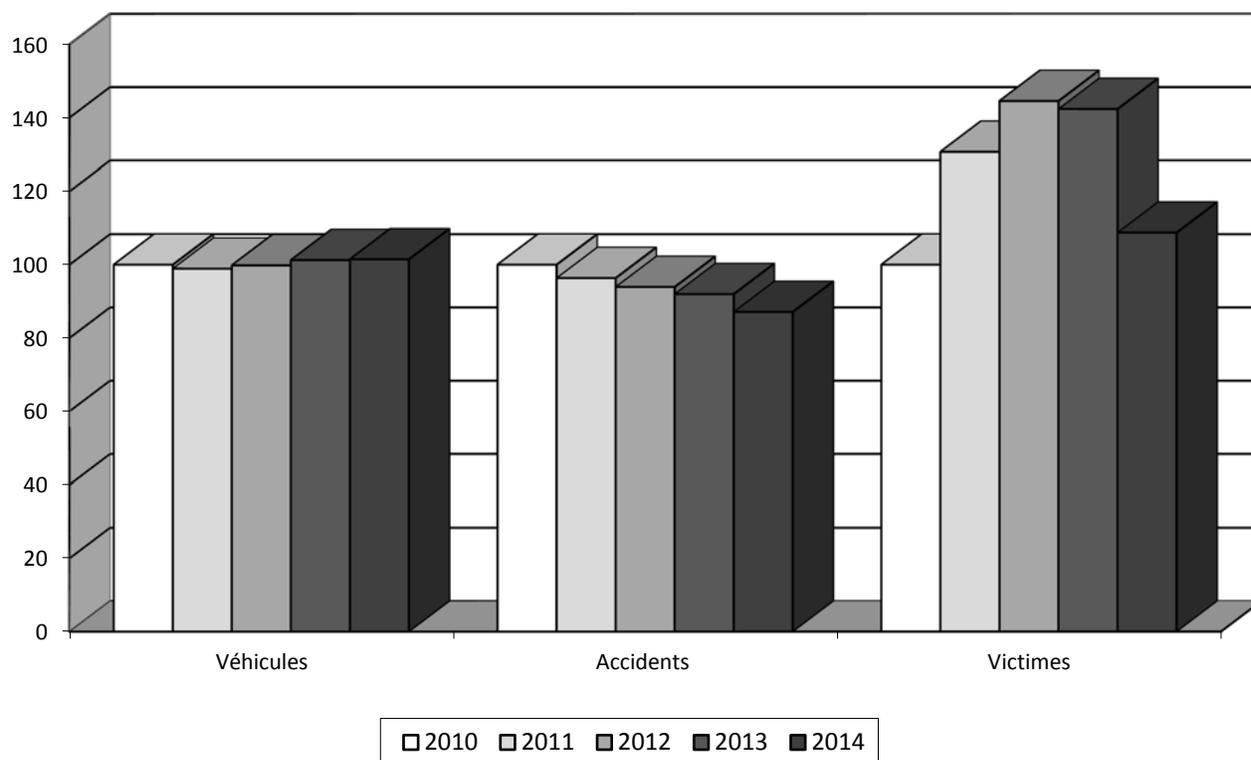


Tableau 3.2.1 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un autobus scolaire, de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	58	59	51	55	35
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	85	66	48	46	37
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	7	2	3	7	6
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	0	0	0	0	0
Excès de vitesse lors de travaux	1	1	2	2	2
Dépassement prohibé par la gauche	0	0	0	0	0
Dépassement prohibé par la droite	1	1	0	0	0
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	1	1	0	0	0
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	0	0	0	0	0
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	0	0	0	0	0
Dépassements successifs en zigzag	0	0	0	0	0
Omission de se conformer à un feu rouge	11	22	10	14	9
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	44	39	34	24	28
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	1	0	0	0	0
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	2	0	0	1	1
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	1	0	0	0	1
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	1	0	2	3	0
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	0	0	0	1	0
Marche arrière prohibée	1	0	0	1	1
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	6	3	3	3	2
Vitesse ou action imprudente	3	1	3	1	2
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	0	0	0	0
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	0	0	0	0	0
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	2	0	0	1	0
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	2	0	2	0	0
Freinage brusque sans nécessité	0	0	0	0	1
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	0	1	0	0	0
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	2	0	2	0	1
Omission de porter la ceinture de sécurité	12	7	15	5	12
Omission de porter le casque protecteur	0	0	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	0	4	4	1	0
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	0	0	0	0	0
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	0	0	1	0	0
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	3	12	13	12	13
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	0	0	1	2	0
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	0	0
Total	244	219	194	179	151

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 3.2.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	1	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	0	1	0	0	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	1
	Mauricie (04)	0	0	1	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	1	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	1	0
	Montérégie (16)	2	1	0	0	0
	Montréal (06)	0	0	1	0	0
	Laval (13)	0	0	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	1	1	1	0
	Laurentides (15)	1	1	0	0	0
	Outaouais (07)	0	0	0	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		3	6	3	2	1
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	1	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	1	1	0
	Capitale-Nationale (03)	1	0	0	2	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	1	3	1
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	1	0	0	0	0
	Montérégie (16)	1	1	2	2	1
	Montréal (06)	0	4	3	0	1
	Laval (13)	1	0	0	0	1
	Lanaudière (14)	1	1	1	2	0
	Laurentides (15)	1	2	4	1	0
	Outaouais (07)	0	0	0	0	1
	Abitibi-Témiscamingue (08)	1	0	0	1	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		7	8	12	13	5

Tableau 3.2.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, (suite) de 2010 à 2014

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	2	1	1	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	2	1	0	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	3	2	2	3	5
	Capitale-Nationale (03)	5	6	6	5	7
	Chaudière-Appalaches (12)	5	3	5	4	4
	Mauricie (04)	4	3	0	5	2
	Centre-du-Québec (17)	4	1	5	9	1
	Estrie (05)	2	6	6	4	7
	Montérégie (16)	17	17	13	19	20
	Montréal (06)	14	18	9	14	13
	Laval (13)	5	3	5	2	8
	Lanaudière (14)	6	14	9	7	8
	Laurentides (15)	8	12	7	5	6
	Outaouais (07)	5	1	9	9	7
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2	3	2	1	4
	Côte-Nord (09)	1	1	0	2	0
Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0	
Total		83	94	80	90	95
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	2	1	1	2
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	2	1	1	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	3	3	3	4	5
	Capitale-Nationale (03)	6	7	6	7	7
	Chaudière-Appalaches (12)	5	3	6	7	6
	Mauricie (04)	4	3	1	5	2
	Centre-du-Québec (17)	4	2	5	9	1
	Estrie (05)	3	6	6	5	7
	Montérégie (16)	20	19	15	21	21
	Montréal (06)	14	22	13	14	14
	Laval (13)	6	3	5	2	9
	Lanaudière (14)	7	16	11	10	8
	Laurentides (15)	10	15	11	6	6
	Outaouais (07)	5	1	9	9	8
	Abitibi-Témiscamingue (08)	3	3	2	2	4
	Côte-Nord (09)	1	1	0	2	0
Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0	
Total		93	108	95	105	101

Tableau 3.2.2 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et la région de l'accident, (suite) de 2010 à 2014

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	4	7	1	12
	Bas-Saint-Laurent (01)	14	13	17	16	11
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	27	15	16	21	14
	Capitale-Nationale (03)	32	21	26	28	16
	Chaudière-Appalaches (12)	19	13	19	19	12
	Mauricie (04)	11	16	14	9	17
	Centre-du-Québec (17)	11	13	13	12	9
	Estrie (05)	11	12	11	11	12
	Montérégie (16)	61	55	54	37	48
	Montréal (06)	37	30	36	39	37
	Laval (13)	4	8	4	10	5
	Lanaudière (14)	27	20	15	20	15
	Laurentides (15)	19	24	19	18	21
	Outaouais (07)	26	26	19	19	20
	Abitibi-Témiscamingue (08)	9	14	12	6	4
	Côte-Nord (09)	5	4	8	7	4
Nord-du-Québec (10)	2	0	1	0	0	
Total		318	288	291	273	257
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4	6	8	2	14
	Bas-Saint-Laurent (01)	15	15	18	17	12
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	30	18	19	25	19
	Capitale-Nationale (03)	38	28	32	35	23
	Chaudière-Appalaches (12)	24	16	25	26	18
	Mauricie (04)	15	19	15	14	19
	Centre-du-Québec (17)	15	15	18	21	10
	Estrie (05)	14	18	17	16	19
	Montérégie (16)	81	74	69	58	69
	Montréal (06)	51	52	49	53	51
	Laval (13)	10	11	9	12	14
	Lanaudière (14)	34	36	26	30	23
	Laurentides (15)	29	39	30	24	27
	Outaouais (07)	31	27	28	28	28
	Abitibi-Témiscamingue (08)	12	17	14	8	8
	Côte-Nord (09)	6	5	8	9	4
Nord-du-Québec (10)	2	0	1	0	0	
Total		411	396	386	378	358

Tableau 3.2.3 : Nombre d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Autoroute	0	0	0	1	0
	Route principale ou provinciale	0	2	0	0	0
	Route secondaire ou régionale	0	2	0	0	0
	Autres	3	2	3	1	1
	Total	3	6	3	2	1
Graves	Autoroute	0	0	1	1	0
	Route principale ou provinciale	1	1	3	3	0
	Route secondaire ou régionale	2	0	1	3	0
	Autres	4	7	7	6	5
	Total	7	8	12	13	5
Légers	Autoroute	4	3	2	3	8
	Route principale ou provinciale	14	7	9	15	17
	Route secondaire ou régionale	7	11	11	11	9
	Autres	58	73	58	61	61
	Total	83	94	80	90	95
Corporels	Autoroute	4	3	3	5	8
	Route principale ou provinciale	15	10	12	18	17
	Route secondaire ou régionale	9	13	12	14	9
	Autres	65	82	68	68	67
	Total	93	108	95	105	101
Matériels seulement	Autoroute	13	13	14	14	17
	Route principale ou provinciale	46	36	26	18	33
	Route secondaire ou régionale	22	18	16	25	24
	Autres	237	221	235	216	183
	Total	318	288	291	273	257
Total	Autoroute	17	16	17	19	25
	Route principale ou provinciale	61	46	38	36	50
	Route secondaire ou régionale	31	31	28	39	33
	Autres	302	303	303	284	250
	Total	411	396	386	378	358

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 3.2.4 : Taux d'accidents impliquant au moins un autobus scolaire pour 10 000 autobus scolaires en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	2,9	5,9	2,9	1,9	1,0
Graves	6,9	7,9	11,8	12,6	4,8
Légers	81,3	93,1	78,5	87,1	91,7
Corporels	91,1	107,0	93,2	101,6	97,5
Matériels seulement	311,6	285,3	285,6	264,2	248,1
Total	402,7	392,2	378,9	365,7	345,7

Tableau 3.2.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	0	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	1	0	0	0
	Capitale-Nationale (03)	0	1	0	0	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	0	0	1
	Mauricie (04)	0	0	1	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	2	0	0	0
	Estrie (05)	0	0	0	1	0
	Montérégie (16)	3	1	0	0	0
	Montréal (06)	0	0	1	0	0
	Laval (13)	0	0	0	0	0
	Lanaudière (14)	0	1	2	1	0
	Laurentides (15)	1	1	0	0	0
	Outaouais (07)	0	0	0	0	0
	Abitibi-Témiscamingue (08)	0	0	0	0	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		4	7	4	2	1
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	0	0	0	0
	Bas-Saint-Laurent (01)	0	0	0	2	0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	0	1	1	0
	Capitale-Nationale (03)	1	1	0	2	0
	Chaudière-Appalaches (12)	0	0	1	3	1
	Mauricie (04)	0	0	0	0	0
	Centre-du-Québec (17)	0	0	0	0	0
	Estrie (05)	1	0	0	1	0
	Montérégie (16)	1	1	2	2	1
	Montréal (06)	0	4	3	0	1
	Laval (13)	1	0	0	0	1
	Lanaudière (14)	1	1	2	2	0
	Laurentides (15)	1	2	4	5	0
	Outaouais (07)	0	0	0	0	1
	Abitibi-Témiscamingue (08)	1	0	0	1	0
	Côte-Nord (09)	0	0	0	0	0
	Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0
Total		7	9	13	19	5

Tableau 3.2.5 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	6	1	1	7
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	2	1	0	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4	3	2	5	6
	Capitale-Nationale (03)	5	14	7	21	9
	Chaudière-Appalaches (12)	7	5	7	9	5
	Mauricie (04)	10	3	0	5	5
	Centre-du-Québec (17)	7	3	19	12	1
	Estrie (05)	12	9	9	4	13
	Montérégie (16)	19	30	19	34	28
	Montréal (06)	18	33	10	21	15
	Laval (13)	7	3	8	2	9
	Lanaudière (14)	8	28	34	28	10
	Laurentides (15)	13	15	47	5	9
	Outaouais (07)	8	1	15	17	15
	Abitibi-Témiscamingue (08)	5	6	2	3	10
	Côte-Nord (09)	1	2	0	7	0
Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0	
Total		126	163	181	174	143
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	6	1	1	7
	Bas-Saint-Laurent (01)	1	2	1	2	1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4	4	3	6	6
	Capitale-Nationale (03)	6	16	7	23	9
	Chaudière-Appalaches (12)	7	5	8	12	7
	Mauricie (04)	10	3	1	5	5
	Centre-du-Québec (17)	7	5	19	12	1
	Estrie (05)	13	9	9	6	13
	Montérégie (16)	23	32	21	36	29
	Montréal (06)	18	37	14	21	16
	Laval (13)	8	3	8	2	10
	Lanaudière (14)	9	30	38	31	10
	Laurentides (15)	15	18	51	10	9
	Outaouais (07)	8	1	15	17	16
	Abitibi-Témiscamingue (08)	6	6	2	4	10
	Côte-Nord (09)	1	2	0	7	0
Nord-du-Québec (10)	0	0	0	0	0	
Total		137	179	198	195	149

Tableau 3.2.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Automobile ou camion léger	2	6	2	1	0
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	0	0	1	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	1	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	1	0	0	0	1
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	1	1	1	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		4	7	4	2	1
Graves	Automobile ou camion léger	2	3	6	7	4
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	2	1	5	8	0
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	0	0	1	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	1	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	1	0	0	0
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	2	4	2	3	1
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		7	9	13	19	5

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.6 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Automobile ou camion léger	60	69	63	75	78
	Autobus ou minibus	4	0	0	0	0
	Autobus scolaire	45	70	105	88	48
	Taxi	0	0	0	1	0
	Camion lourd	0	5	0	0	2
	Tracteur routier	0	1	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	0	0	0	0
	Motocyclette	2	0	1	3	2
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	4	5	3	3	4
	Autres	2	1	0	0	0
	Piéton	8	12	9	3	9
	Non précisé	0	0	0	1	0
Total		126	163	181	174	143
Total	Automobile ou camion léger	64	78	71	83	82
	Autobus ou minibus	4	0	0	0	0
	Autobus scolaire	47	71	110	96	48
	Taxi	0	0	0	1	0
	Camion lourd	0	5	0	2	2
	Tracteur routier	0	1	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	1	0	0	0	0
	Motocyclette	3	0	2	3	2
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	5	6	3	3	5
	Autres	2	1	0	0	0
	Piéton	11	17	12	6	10
	Non précisé	0	0	0	1	0
Total		137	179	198	195	149

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.7 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un autobus scolaire pour 10 000 autobus scolaires en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	3,9	6,9	3,9	1,9	1,0
Graves	6,9	8,9	12,8	18,4	4,8
Légères	123,5	161,5	177,7	168,4	138,1
Total	134,2	177,3	194,3	188,7	143,9

Tableau 3.2.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Automobile ou camion léger	2	6	1	1	0
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	3	6	3	2	1
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	0	0	1	0
	Tracteur routier	0	0	0	0	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	0	0	1	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	1	0	0	0	1
	Autres	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		6	12	5	4	2
Graves	Automobile ou camion léger	3	4	7	8	4
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	7	8	12	13	5
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	0	0	0	1	0
	Tracteur routier	0	0	0	1	0
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	0	0	0	0
	Motocyclette	1	0	0	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	0	1	0	0	0
	Autres	1	0	0	0	0
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		12	13	19	23	9

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Automobile ou camion léger	66	106	72	81	86
	Autobus ou minibus	2	3	0	0	0
	Autobus scolaire	85	94	86	92	95
	Taxi	0	0	0	1	0
	Camion lourd	1	8	1	5	2
	Tracteur routier	1	17	2	3	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	2	1	1	2	0
	Motocyclette	2	0	1	3	2
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	4	5	3	3	4
	Autres	0	1	0	0	0
	Non précisé	0	1	0	0	0
Total		163	236	166	190	190
Corporels	Automobile ou camion léger	71	116	80	90	90
	Autobus ou minibus	2	3	0	0	0
	Autobus scolaire	95	108	101	107	101
	Taxi	0	0	0	1	0
	Camion lourd	1	8	1	7	2
	Tracteur routier	1	17	2	4	1
	Véhicule-outil ou d'équipement	2	1	1	2	0
	Motocyclette	3	0	2	3	2
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	0	0
	Véhicule hors route	0	0	0	0	0
	Bicyclette	5	6	3	3	5
	Autres	1	1	0	0	0
	Non précisé	0	1	0	0	0
Total		181	261	190	217	201

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.8 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un autobus scolaire selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	307	267	271	248	246
	Autobus ou minibus	3	1	3	0	2
	Autobus scolaire	319	289	293	277	258
	Taxi	1	4	1	1	0
	Camion lourd	8	8	11	8	8
	Tracteur routier	7	3	7	10	5
	Véhicule-outil ou d'équipement	3	2	3	2	3
	Motocyclette	0	1	2	0	0
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	0	0	1	0	0
	Bicyclette	0	0	0	0	0
	Autres	4	4	0	8	2
	Non précisé	2	3	4	2	1
Total		654	582	596	557	525
Total	Automobile ou camion léger	378	383	351	338	336
	Autobus ou minibus	5	4	3	0	2
	Autobus scolaire	414	397	394	384	359
	Taxi	1	4	1	2	0
	Camion lourd	9	16	12	15	10
	Tracteur routier	8	20	9	14	6
	Véhicule-outil ou d'équipement	5	3	4	4	3
	Motocyclette	3	1	4	3	2
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	0	0	1	0
	Véhicule hors route	0	0	1	0	0
	Bicyclette	5	6	3	3	5
	Autres	5	5	0	8	2
	Non précisé	2	4	4	2	1
Total		835	843	786	774	726

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 3.2.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	0	1	0	0	0
	35 à 44 ans	0	0	0	0	0
	45 à 54 ans	1	2	2	1	0
	55 à 64 ans	1	1	1	0	1
	65 à 74 ans	0	0	0	1	0
	75 à 84 ans	0	1	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	1	1	0	0	0
Total		3	6	3	2	1
Graves	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	0	0	0
	25 à 34 ans	2	0	0	0	0
	35 à 44 ans	0	2	3	2	0
	45 à 54 ans	2	3	2	3	1
	55 à 64 ans	2	2	3	3	3
	65 à 74 ans	1	0	3	4	0
	75 à 84 ans	0	0	0	1	1
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	0	1	1	0	0
Total		7	8	12	13	5
Légers	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	1	1	0
	25 à 34 ans	4	3	4	4	3
	35 à 44 ans	8	16	5	12	6
	45 à 54 ans	24	21	23	24	26
	55 à 64 ans	40	36	36	27	32
	65 à 74 ans	5	16	12	19	23
	75 à 84 ans	1	1	1	1	3
	85 à 89 ans	0	0	0	0	1
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	3	1	4	4	1
Total		85	94	86	92	95

Tableau 3.2.9 : Nombre de conducteurs d'un autobus scolaire impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Corporels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	0	1	1	0
	25 à 34 ans	6	4	4	4	3
	35 à 44 ans	8	18	8	14	6
	45 à 54 ans	27	26	27	28	27
	55 à 64 ans	43	39	40	30	36
	65 à 74 ans	6	16	15	24	23
	75 à 84 ans	1	2	1	2	4
	85 à 89 ans	0	0	0	0	1
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	4	3	5	4	1
Total		95	108	101	107	101
Matériels seulement	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	3	2	0	1
	25 à 34 ans	6	12	12	6	9
	35 à 44 ans	46	33	42	33	30
	45 à 54 ans	87	85	84	82	83
	55 à 64 ans	120	99	103	92	83
	65 à 74 ans	48	44	39	54	45
	75 à 84 ans	2	4	4	2	6
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	10	9	7	8	1
Total		319	289	293	277	258
Total	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	0	0
	20 à 24 ans	0	3	3	1	1
	25 à 34 ans	12	16	16	10	12
	35 à 44 ans	54	51	50	47	36
	45 à 54 ans	114	111	111	110	110
	55 à 64 ans	163	138	143	122	119
	65 à 74 ans	54	60	54	78	68
	75 à 84 ans	3	6	5	4	10
	85 à 89 ans	0	0	0	0	1
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	14	12	12	12	2
Total		414	397	394	384	359

SECTION 4

LE TRANSPORT DE BIENS ET DE MARCHANDISES : LES CAMIONS LOURDS ET LES TRACTEURS ROUTIERS

Une augmentation de 10,4 % du nombre de camions lourds et de tracteurs routiers

Le nombre de camions lourds et de tracteurs routiers augmente de 2010 à 2014, passant de 122 600 à 135 392, ce qui constitue une hausse de 10,4 %. En 2014, le nombre de camions lourds et de tracteurs routiers représente 19,8 % de l'ensemble des véhicules commerciaux.

Évolution du nombre de camions lourds et de tracteurs routiers pour l'ensemble du Québec, de 2010 à 2014

Véhicules	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers	122 600	126 496	131 040	135 458	135 392
Part relative sur l'ensemble des véhicules commerciaux	18,8 %	19,2 %	19,5 %	19,9 %	19,8 %
Âge moyen	8,6 ans	8,5 ans	8,4 ans	8,5 ans	8,5 ans

Note : Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre de chaque année.

Diminution de l'âge moyen des véhicules

L'âge moyen du parc des camions lourds et des tracteurs routiers diminue légèrement entre 2010 et 2014, passant de 8,6 ans à 8,5 ans. En 2014, le plus grand nombre de véhicules se trouve dans le groupe des 11 ans ou plus et s'élève à 39 166, ce qui représente 28,9 % du total. Ensuite, les véhicules de moins d'un an sont les plus nombreux, avec 15 168 véhicules en 2014, représentant 11,2 % du total, une hausse de 48,7 % par rapport à 2010 (voir le tableau 4.1).

Deux régions se démarquent

La répartition géographique selon la région de résidence du propriétaire démontre que les camions lourds et les tracteurs routiers se trouvent principalement dans deux régions. En 2014, la région de la Montérégie compte 28 367 véhicules, alors que Montréal occupe le deuxième rang avec 24 545 véhicules. Ces deux régions réunies représentent ainsi 39,1 % du total. Toutes les autres régions comptent moins de 10 000 véhicules, à l'exception de celle de la Capitale-Nationale, qui occupe la troisième place, avec 11 831 véhicules en 2014 (voir le tableau 4.2).

Une diminution de 7,2 % du nombre de titulaires d'un permis de conduire de la classe 3

Deux classes de permis de conduire s'appliquent précisément aux camions lourds et aux tracteurs routiers, à savoir les classes 1 et 3. La première est obligatoire pour conduire un camion-remorque. Quant à la classe 3, elle permet de conduire un camion porteur lourd. Un permis de la classe 2 permet aussi de conduire ce dernier type de véhicule, mais il est plutôt associé aux autobus. Le nombre de détenteurs de la classe 1 diminue pendant la période de 2010 à 2014, passant de 196 159 à 193 463, soit une baisse de 1,4 %. Durant la même période, le nombre de titulaires d'un permis de la classe 3 diminue de 7,2 %, passant de 86 762 à 80 473. Le principal groupe d'âge de la classe 3 est celui des 55 à 64 ans, qui a dépassé en 2014 celui des 45 à 54 ans et compte 32,3 % des titulaires en 2014 (25 991 personnes). Pour la classe 1, le groupe des 55 à 64 ans est le plus nombreux depuis 2012 et représente 31,4 % (60 791 personnes) du total des titulaires d'un permis en 2014. Les groupes d'âge des 25 à 34 ans, des 35 à 44 ans et des 45 à 54 ans décroissent sur l'ensemble de la période étudiée, et ce, pour les deux classes de permis, alors que les groupes d'âge des 55 à 64 ans, des 65 à 74 ans et des 75 ans ou plus croissent durant cette période, autant pour les détenteurs de la classe 1 que pour ceux de la classe 3. Enfin, les femmes sont très peu présentes dans les deux groupes, représentant seulement 2,5 % du total des détenteurs des classes 1 et 3 (voir les tableaux 4.3A et 4.3B).

Le dossier de conduite (nombre de points d'inaptitude)

Parmi les titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 ou 3, dans les deux cas, 69,2 % n'ont aucun point d'inaptitude actif à leur dossier de conduite en 2014. En comparaison, ce taux est de 77,0 % pour les titulaires d'un permis de la classe 5. **Ces points d'inaptitude peuvent toutefois avoir été accumulés autant au volant d'un véhicule personnel qu'au volant d'un véhicule dans le cadre d'un travail** (voir les tableaux 1.4A et 1.4B).

La répartition des infractions

La répartition des infractions des titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 ou 3 ne diffère pas tellement de celle de l'ensemble des titulaires d'un permis. En 2014, les infractions pour excès de vitesse comptent pour 68,8 % de l'ensemble des infractions pour tous les titulaires d'un permis, comparativement à 68,4 % pour les titulaires d'un permis de conduire de la classe 1 ou 3 (40 291 infractions). La répartition des autres types d'infractions est relativement semblable, à l'exception de l'omission de porter la ceinture de sécurité, qui est de 9,8 % pour les conducteurs des classes 1 et 3 par opposition à 5,0 % pour les conducteurs de la classe 5, et de l'omission de se conformer à un panneau d'arrêt, qui est de 7,9 % pour les conducteurs des classes 1 et 3 par opposition à 12,0 % pour les conducteurs de la classe 5. Par contre, les infractions pour excès de vitesse commises au volant d'un camion lourd ou d'un tracteur routier représentent 51,0 % du total (6 354 infractions). Dans ce dernier cas, ce sont celles de l'omission de porter la ceinture de sécurité et de la conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main libre muni d'une fonction téléphonique qui sont particulièrement plus élevées, atteignant respectivement 17,6 % et 14,4 % au volant d'un camion, comparativement à 5,0 % et 7,1 % pour l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire (voir les tableaux 4.4 et 4.5).

Une diminution de 9,3 % du nombre d'accidents avec dommages corporels

En 2014, les camions lourds et les tracteurs routiers ont été impliqués dans 9,3 % d'accidents avec dommages corporels de moins qu'en 2010, soit respectivement 1 889 et 1 714 accidents. Parmi ces 1 714 accidents de 2014, 67 ont été mortels, 139 comptaient des victimes blessées gravement et 1 508, des victimes blessées légèrement. La région de Montréal domine pour ce qui est du nombre d'accidents avec dommages corporels, avec 351 accidents, ce qui représente 20,5 % du total. Par ailleurs, 7 593 accidents ont occasionné des dommages matériels seulement en 2014. Comme pour les autres types de véhicules étudiés dans le présent rapport, la majorité des accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier (4 947 accidents) se produit en dehors des routes numérotées, soit 53,2 % du total. Cependant, le nombre d'accidents ayant lieu sur une autoroute, sur une route principale ou provinciale, ou encore sur une route secondaire ou régionale est beaucoup plus élevé que le nombre d'accidents des autres types de véhicules assujettis au contrôle routier. Il atteint en effet un taux de 46,8 %. Les autobus scolaires, avec 30,2 %, arrivent en deuxième place (voir les tableaux 4.6 et 4.7).

Le taux d'accidents avec dommages corporels pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation diminue de 17,8 %

Le taux d'accidents avec dommages corporels impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation diminue de 17,8 % pendant la période de 2010 à 2014, passant de 154,1 à 126,6. Durant la même période, le taux total d'accidents, toujours pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation, connaît une baisse de 18,5 %, passant de 843,0 à 687,4 (voir le tableau 4.8).

Une augmentation de 17,2 % du nombre de victimes décédées dans un accident entre 2013 et 2014

Le nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier diminue de 3,3 % de 2010 à 2014, passant de 2 474 à 2 393. Du nombre de victimes de 2014, 75 sont décédées, 171 ont été blessées gravement et 2 147 l'ont été légèrement. Les 75 victimes décédées en 2014 représentent une hausse de 17,2 % par rapport aux 64 victimes décédées de 2013. Parmi les 75 victimes décédées dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier, 52 se trouvaient dans une automobile ou un camion léger, 5 occupaient un camion lourd ou un tracteur routier, 1 occupait un véhicule-outil ou d'équipement, 13 circulaient à pied ou à bicyclette et 4 étaient à motocyclette. Enfin, 13 des décès se sont produits en Montérégie, soit 17,3 % du total, ce qui constitue le plus fort nombre (voir les tableaux 4.9 et 4.10).

Une diminution de 12,4 % du taux de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation

Le taux de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation diminue de 12,4 % pendant la période de 2010 à 2014, passant de 201,8 à 176,7. Ce nombre est plus de deux fois et demie supérieur à celui des automobiles et des camions légers, qui se situe à 67,4 en 2014 (voir le tableau 4.11).

Les véhicules et l'âge des conducteurs

En 2014, 17 960 véhicules ont été impliqués dans un accident mettant en cause au moins un camion lourd ou un tracteur routier, comparativement à 19 930 en 2010, soit une baisse de 9,9 %. Outre les 9 767 camions lourds et tracteurs routiers, on compte 7 582 automobiles ou camions légers. Des 9 767 conducteurs d'un camion lourd ou d'un tracteur routier impliqués dans un accident en 2014, 44,3 % sont âgés de 35 à 54 ans (voir les tableaux 4.12 et 4.13).

Croissance comparée du nombre de véhicules, d'accidents et de victimes

Pendant la période de 2010 à 2014, le taux de croissance du nombre de véhicules augmente continuellement de 2010 à 2013 et demeure constant par la suite. Par contre, le taux de croissance du nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier est plus erratique, augmentant en 2011, diminuant en 2012, augmentant encore en 2013 et diminuant à nouveau en 2014. Pour ce qui est du taux de croissance du nombre de victimes, il augmente de 2010 à 2011, diminue de 2011 à 2013 et augmente légèrement en 2014.

Croissance du nombre de camions lourds et de tracteurs routiers, d'accidents et de victimes de 2010 à 2014
2010 = 100

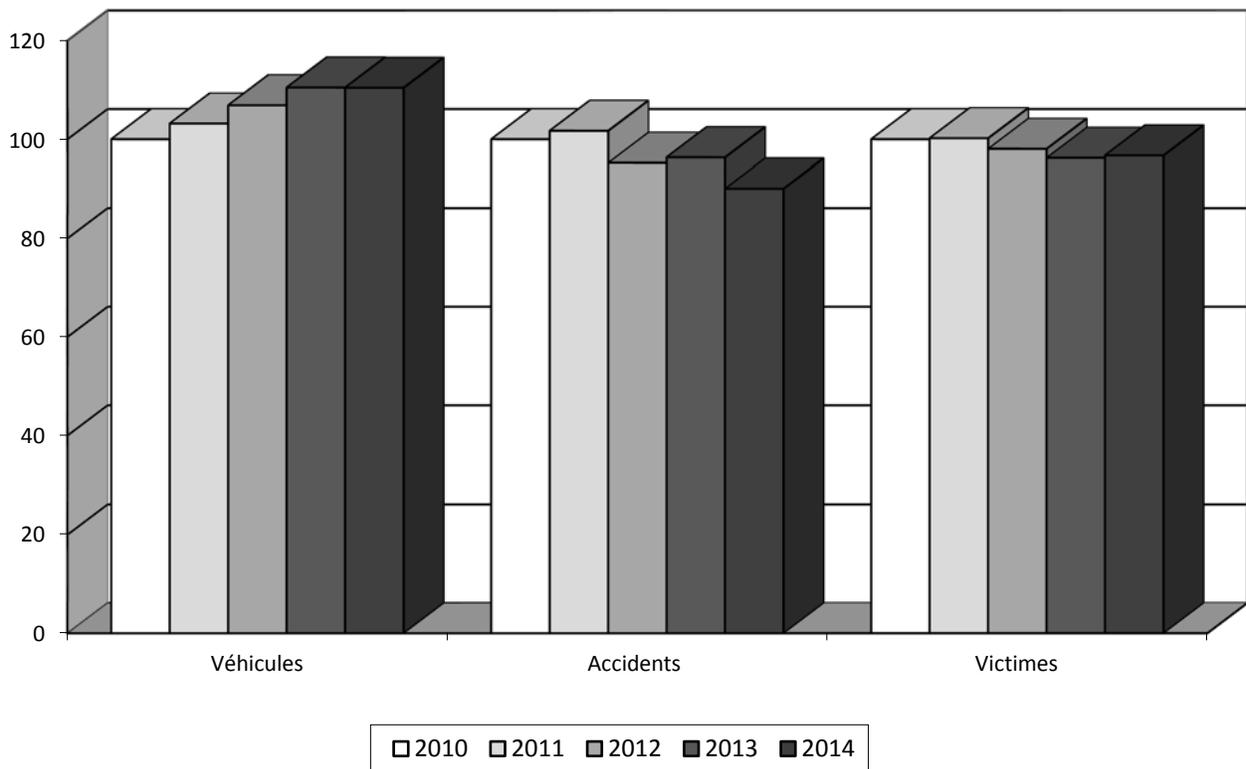


Tableau 4.1 : Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers¹ en circulation² selon l'âge du véhicule, de 2010 à 2014

Âge du véhicule	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Moins d'un an	10 203	14 261	15 633	14 957	15 168
1 an	7 779	6 311	9 897	11 218	9 876
2 ans	8 524	7 725	6 199	9 654	10 782
3 ans	11 103	8 403	7 547	6 065	9 032
4 ans	9 955	10 783	8 331	7 260	5 694
5 ans	9 361	9 643	10 391	8 081	6 854
6 ans	6 470	9 000	9 296	10 097	7 663
7 ans	6 997	6 290	8 614	9 130	9 596
8 ans	4 309	6 744	6 058	8 235	8 497
9 ans	5 027	4 121	6 414	5 813	7 666
10 ans	6 263	4 780	3 930	6 126	5 398
11 ans ou plus	36 609	38 435	38 730	38 822	39 166
Total	122 600	126 496	131 040	135 458	135 392
Âge moyen	8,6	8,5	8,4	8,5	8,5

1. Désigne un véhicule routier de plus de 3 000 kg conçu spécialement pour le transport de biens.
2. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 4.2 : Nombre de camions lourds et de tracteurs routiers¹ en circulation² selon la région de résidence du propriétaire, de 2010 à 2014

Région de résidence du propriétaire	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	1 385	1 390	1 433	1 518	1 520
Bas-Saint-Laurent (01)	4 293	4 330	4 408	4 619	4 521
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	4 570	4 762	4 936	5 112	5 111
Capitale-Nationale (03)	10 685	10 690	11 285	11 952	11 831
Chaudière-Appalaches (12)	7 962	8 297	8 626	9 044	8 958
Mauricie (04)	3 405	3 547	3 919	4 077	3 872
Centre-du-Québec (17)	5 695	5 946	6 195	6 453	6 521
Estrie (05)	4 403	4 528	4 781	4 971	4 962
Montérégie (16)	23 898	26 103	27 172	28 090	28 367
Montréal (06)	22 694	23 385	23 896	24 319	24 545
Laval (13)	5 443	5 701	5 823	6 091	6 034
Lanaudière (14)	7 449	7 684	7 851	8 183	8 083
Laurentides (15)	8 647	8 588	8 841	9 097	9 150
Outaouais (07)	3 795	3 952	4 043	4 064	4 024
Abitibi-Témiscamingue (08)	2 686	2 684	2 839	2 947	2 927
Côte-Nord (09)	1 985	1 774	1 952	1 914	1 798
Nord-du-Québec (10)	524	571	559	557	589
Non précisée	3 081	2 564	2 481	2 450	2 579
Total	122 600	126 496	131 040	135 458	135 392

1. Désigne un véhicule routier de plus de 3 000 kg conçu spécialement pour le transport de biens.
2. Ces données représentent le nombre de véhicules autorisés à circuler en date du 31 décembre de chaque année.

Tableau 4.3A : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 1 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014

Sexe	Âge	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Féminin	16 à 19 ans	0	0	0	0	1
	20 à 24 ans	71	87	82	100	131
	25 à 34 ans	802	742	754	719	687
	35 à 44 ans	1 632	1 635	1 639	1 622	1 618
	45 à 54 ans	1 645	1 729	1 818	1 902	1 976
	55 à 64 ans	582	648	710	798	870
	65 à 74 ans	75	82	103	115	128
	75 ans ou plus	4	4	3	3	5
Total		4 811	4 927	5 109	5 259	5 416
Masculin	16 à 19 ans	20	27	43	47	39
	20 à 24 ans	2 101	2 250	2 454	2 757	3 035
	25 à 34 ans	17 960	17 526	17 223	16 930	16 630
	35 à 44 ans	37 745	36 674	35 929	35 033	34 195
	45 à 54 ans	58 337	56 484	53 953	52 054	50 356
	55 à 64 ans	56 482	57 370	58 883	59 825	59 921
	65 à 74 ans	17 294	18 192	19 611	20 773	21 708
	75 ans ou plus	1 409	1 472	1 659	1 872	2 163
Total		191 348	189 995	189 755	189 291	188 047
Total	16 à 19 ans	20	27	43	47	40
	20 à 24 ans	2 172	2 337	2 536	2 857	3 166
	25 à 34 ans	18 762	18 268	17 977	17 649	17 317
	35 à 44 ans	39 377	38 309	37 568	36 655	35 813
	45 à 54 ans	59 982	58 213	55 771	53 956	52 332
	55 à 64 ans	57 064	58 018	59 593	60 623	60 791
	65 à 74 ans	17 369	18 274	19 714	20 888	21 836
	75 ans ou plus	1 413	1 476	1 662	1 875	2 168
Total		196 159	194 922	194 864	194 550	193 463

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 4.3B : Nombre de titulaires d'un permis de conduire¹ de la classe 3 (classe principale) selon le sexe et l'âge, de 2010 à 2014

Sexe	Âge	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Féminin	16 à 19 ans	0	1	1	1	0
	20 à 24 ans	24	18	24	33	36
	25 à 34 ans	251	253	249	258	263
	35 à 44 ans	417	401	407	419	425
	45 à 54 ans	436	467	481	496	499
	55 à 64 ans	150	166	174	205	218
	65 à 74 ans	23	20	17	20	22
	75 ans ou plus	2	2	2	3	2
Total		1 303	1 328	1 355	1 435	1 465
Masculin	16 à 19 ans	66	54	56	46	34
	20 à 24 ans	946	1 019	1 048	1 153	1 099
	25 à 34 ans	6 652	6 505	6 455	6 354	6 180
	35 à 44 ans	16 449	15 220	14 333	13 479	12 778
	45 à 54 ans	30 876	29 864	28 570	27 157	25 371
	55 à 64 ans	23 563	23 787	24 571	25 203	25 773
	65 à 74 ans	6 223	6 365	6 649	6 901	7 067
	75 ans ou plus	684	627	620	647	706
Total		85 459	83 441	82 302	80 940	79 008
Total	16 à 19 ans	66	55	57	47	34
	20 à 24 ans	970	1 037	1 072	1 186	1 135
	25 à 34 ans	6 903	6 758	6 704	6 612	6 443
	35 à 44 ans	16 866	15 621	14 740	13 898	13 203
	45 à 54 ans	31 312	30 331	29 051	27 653	25 870
	55 à 64 ans	23 713	23 953	24 745	25 408	25 991
	65 à 74 ans	6 246	6 385	6 666	6 921	7 089
	75 ans ou plus	686	629	622	650	708
Total		86 762	84 769	83 657	82 375	80 473

1. Ces données représentent le nombre de titulaires d'un permis de conduire en date du 1^{er} juin de chaque année.

Tableau 4.4 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises par les titulaires d'un permis de conduire des classes 1 ou 3 (classe principale), de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	8 294	8 530	8 069	8 690	8 560
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	26 573	25 802	24 679	25 471	24 001
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	10 148	9 026	8 199	7 885	6 551
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	688	619	557	469	279
Excès de vitesse lors de travaux	1 173	1 007	1 176	1 040	900
Dépassement prohibé par la gauche	11	18	13	11	6
Dépassement prohibé par la droite	92	81	71	74	34
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	35	46	34	26	23
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	3	4	3	3	0
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	2	2	1	1	0
Dépassements successifs en zigzag	18	6	11	8	8
Omission de se conformer à un feu rouge	2 211	2 367	2 253	2 227	1 974
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	4 971	4 775	4 845	4 951	4 646
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	13	10	12	8	16
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	140	139	168	175	217
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	41	38	17	32	24
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	7	7	9	2	2
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	21	17	14	24	13
Marche arrière prohibée	72	82	67	81	99
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	682	735	703	638	499
Vitesse ou action imprudente	236	175	190	166	134
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	8	9	4	3	5
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	18	6	6	9	4
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	33	51	46	60	49
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	93	83	95	95	68
Freinage brusque sans nécessité	6	13	7	14	3
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	13	12	15	16	11
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	34	43	38	45	43
Omission de porter la ceinture de sécurité	5 489	5 683	6 439	6 227	5 760
Omission de porter le casque protecteur	57	55	66	40	31
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	127	128	116	95	70
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	1	1	6	9	4
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	23	33	23	27	23
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	3 831	4 578	4 812	4 925	4 753
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	0	0	111	158	102
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	0	1
Total	65 164	64 181	62 875	63 705	58 913

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 4.5 : Nombre d'infractions¹ entraînant l'inscription de points d'inaptitude, selon le type et l'année d'infraction, commises au volant d'un camion lourd ou d'un tracteur routier, de 2010 à 2014

Type d'infraction	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Excès de vitesse de 11 à 20 km/h	1 569	1 616	1 541	1 768	1 751
Excès de vitesse de 21 à 30 km/h	3 112	3 300	3 526	3 850	3 617
Excès de vitesse de 31 à 45 km/h	790	819	910	886	727
Excès de vitesse de plus de 45 km/h	27	23	28	30	28
Excès de vitesse lors de travaux	267	228	298	276	231
Dépassement prohibé par la gauche	0	4	7	6	1
Dépassement prohibé par la droite	15	14	8	8	3
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	8	10	7	6	4
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	0	2	1	0	0
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	0	1	1	0	0
Dépassements successifs en zigzag	1	0	0	0	0
Omission de se conformer à un feu rouge	738	796	725	846	634
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	1 020	961	1 040	1 133	1 073
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	4	3	6	2	7
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	32	27	42	30	57
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	13	9	8	11	14
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	4	7	4	1	5
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	2	7	3	7	6
Marche arrière prohibée	41	34	33	45	46
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	149	172	190	141	101
Vitesse ou action imprudente	53	69	66	50	34
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	0	2	0	0	1
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	16	7	6	7	3
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	8	15	8	8	11
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	43	36	38	34	28
Freinage brusque sans nécessité	1	3	2	4	0
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	4	2	4	4	5
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	8	14	5	9	14
Omission de porter la ceinture de sécurité	1 371	1 474	2 043	2 064	2 196
Omission de porter le casque protecteur	0	0	0	0	0
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	40	63	47	45	19
Conduite avec alcool dans l'organisme ²	1	1	1	3	2
Refus de fournir un échantillon d'haleine ²	0	0	0	0	0
Conduite sans la présence d'un accompagnateur ³	16	14	10	7	3
Conduite en faisant usage d'un appareil tenu en main muni d'une fonction téléphonique	979	1 352	1 576	1 792	1 788
Omission de respecter le corridor de sécurité ⁴	0	0	48	71	43
Surf de véhicule ⁵	0	0	0	11	3
Total	10 332	11 085	12 232	13 155	12 455

1. Ces données sont indiquées sous réserve de modifications, plus particulièrement pour la dernière année, en raison des délais observés entre les dates d'infraction et de condamnation.
2. S'applique si la personne est âgée de 21 ans ou moins, si elle possède un permis d'apprenti conducteur, un permis probatoire, un permis autorisant uniquement la conduite d'un véhicule muni d'un détecteur d'alcool ou un permis restreint délivré à la suite de la révocation d'un permis probatoire, ou si elle possède un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur) ou 8 (tracteur de ferme) depuis moins de 5 ans.
3. S'applique si la personne possède un permis d'apprenti conducteur.
4. Nouvelle infraction du 5 août 2012.
5. Nouvelle infraction du 25 avril 2013.

Tableau 4.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	1	0	2	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	4	5	2	3	3
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	6	4	4	1	2
	Capitale-Nationale (03)	6	2	5	4	3
	Chaudière-Appalaches (12)	6	6	3	4	7
	Mauricie (04)	3	3	3	3	3
	Centre-du-Québec (17)	5	5	6	1	2
	Estrie (05)	2	1	3	7	8
	Montérégie (16)	7	11	16	11	10
	Montréal (06)	12	7	7	6	8
	Laval (13)	1	0	1	1	1
	Lanaudière (14)	1	7	2	3	4
	Laurentides (15)	1	6	3	5	8
	Outaouais (07)	4	1	2	2	2
	Abitibi-Témiscamingue (08)	1	1	4	4	2
	Côte-Nord (09)	5	1	2	4	3
	Nord-du-Québec (10)	0	1	2	2	0
Total		65	62	65	63	67
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	3	2	3	3
	Bas-Saint-Laurent (01)	2	7	6	7	2
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	8	5	12	11	5
	Capitale-Nationale (03)	13	7	10	6	8
	Chaudière-Appalaches (12)	11	6	9	6	15
	Mauricie (04)	9	6	8	10	8
	Centre-du-Québec (17)	9	10	6	3	10
	Estrie (05)	9	6	6	5	7
	Montérégie (16)	20	25	22	30	19
	Montréal (06)	28	15	29	23	22
	Laval (13)	5	3	3	6	3
	Lanaudière (14)	3	15	9	9	3
	Laurentides (15)	9	14	9	7	16
	Outaouais (07)	0	4	3	5	7
	Abitibi-Témiscamingue (08)	10	5	4	4	2
	Côte-Nord (09)	2	3	4	2	7
	Nord-du-Québec (10)	4	0	3	2	2
Total		145	134	145	139	139

Tableau 4.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	18	31	26	12	16
	Bas-Saint-Laurent (01)	53	61	57	59	51
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	71	68	55	69	60
	Capitale-Nationale (03)	116	122	114	125	133
	Chaudière-Appalaches (12)	101	87	90	104	83
	Mauricie (04)	58	67	50	42	66
	Centre-du-Québec (17)	67	65	55	60	64
	Estrie (05)	48	59	54	58	52
	Montérégie (16)	324	332	307	312	294
	Montréal (06)	396	391	379	318	321
	Laval (13)	74	87	71	53	66
	Lanaudière (14)	91	87	111	83	83
	Laurentides (15)	130	109	101	100	103
	Outaouais (07)	56	50	54	61	42
	Abitibi-Témiscamingue (08)	40	23	42	49	39
	Côte-Nord (09)	28	42	44	34	28
	Nord-du-Québec (10)	8	5	17	7	7
Total		1 679	1 686	1 627	1 546	1 508
Corporels	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	22	35	28	17	20
	Bas-Saint-Laurent (01)	59	73	65	69	56
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	85	77	71	81	67
	Capitale-Nationale (03)	135	131	129	135	144
	Chaudière-Appalaches (12)	118	99	102	114	105
	Mauricie (04)	70	76	61	55	77
	Centre-du-Québec (17)	81	80	67	64	76
	Estrie (05)	59	66	63	70	67
	Montérégie (16)	351	368	345	353	323
	Montréal (06)	436	413	415	347	351
	Laval (13)	80	90	75	60	70
	Lanaudière (14)	95	109	122	95	90
	Laurentides (15)	140	129	113	112	127
	Outaouais (07)	60	55	59	68	51
	Abitibi-Témiscamingue (08)	51	29	50	57	43
	Côte-Nord (09)	35	46	50	40	38
	Nord-du-Québec (10)	12	6	22	11	9
Total		1 889	1 882	1 837	1 748	1 714

Tableau 4.6 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	86	87	85	102	89
	Bas-Saint-Laurent (01)	242	268	234	227	261
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	397	366	431	347	343
	Capitale-Nationale (03)	862	806	776	809	779
	Chaudière-Appalaches (12)	501	541	540	510	543
	Mauricie (04)	321	299	291	305	298
	Centre-du-Québec (17)	295	309	274	274	273
	Estrie (05)	271	271	255	278	302
	Montérégie (16)	1 456	1 571	1 341	1 493	1 321
	Montréal (06)	2 139	2 222	1 863	1 905	1 675
	Laval (13)	257	256	279	305	252
	Lanaudière (14)	384	389	353	333	331
	Laurentides (15)	509	520	519	558	458
	Outaouais (07)	333	319	306	317	255
	Abitibi-Témiscamingue (08)	207	183	213	219	216
	Côte-Nord (09)	146	182	199	169	162
Nord-du-Québec (10)	40	40	46	59	35	
Total		8 446	8 629	8 005	8 210	7 593
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	108	122	113	119	109
	Bas-Saint-Laurent (01)	301	341	299	296	317
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	482	443	502	428	410
	Capitale-Nationale (03)	997	937	905	944	923
	Chaudière-Appalaches (12)	619	640	642	624	648
	Mauricie (04)	391	375	352	360	375
	Centre-du-Québec (17)	376	389	341	338	349
	Estrie (05)	330	337	318	348	369
	Montérégie (16)	1 807	1 939	1 686	1 846	1 644
	Montréal (06)	2 575	2 635	2 278	2 252	2 026
	Laval (13)	337	346	354	365	322
	Lanaudière (14)	479	498	475	428	421
	Laurentides (15)	649	649	632	670	585
	Outaouais (07)	393	374	365	385	306
	Abitibi-Témiscamingue (08)	258	212	263	276	259
	Côte-Nord (09)	181	228	249	209	200
Nord-du-Québec (10)	52	46	68	70	44	
Total		10 335	10 511	9 842	9 958	9 307

Tableau 4.7 : Nombre d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de route¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de route	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Autoroute	10	11	14	13	13
	Route principale ou provinciale	23	27	18	19	27
	Route secondaire ou régionale	7	5	11	8	10
	Autres	25	19	22	23	17
	Total	65	62	65	63	67
Graves	Autoroute	31	30	23	23	30
	Route principale ou provinciale	39	31	33	35	42
	Route secondaire ou régionale	12	26	17	16	18
	Autres	63	47	72	65	49
	Total	145	134	145	139	139
Légers	Autoroute	439	423	436	362	385
	Route principale ou provinciale	328	312	309	282	296
	Route secondaire ou régionale	149	139	145	149	133
	Autres	763	812	737	753	694
	Total	1 679	1 686	1 627	1 546	1 508
Corporels	Autoroute	480	464	473	398	428
	Route principale ou provinciale	390	370	360	336	365
	Route secondaire ou régionale	168	170	173	173	161
	Autres	851	878	831	841	760
	Total	1 889	1 882	1 837	1 748	1 714
Matériels seulement	Autoroute	2 249	2 343	2 054	2 153	1 969
	Route principale ou provinciale	1 127	1 097	1 027	1 029	1 001
	Route secondaire ou régionale	405	414	434	428	436
	Autres	4 665	4 775	4 490	4 600	4 187
	Total	8 446	8 629	8 005	8 210	7 593
Total	Autoroute	2 729	2 807	2 527	2 551	2 397
	Route principale ou provinciale	1 517	1 467	1 387	1 365	1 366
	Route secondaire ou régionale	573	584	607	601	597
	Autres	5 516	5 653	5 321	5 441	4 947
	Total	10 335	10 511	9 842	9 958	9 307

1. Voir l'annexe VI pour plus de renseignements sur le type de route.

Tableau 4.8 : Taux d'accidents impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds et tracteurs routiers en circulation selon la nature des dommages, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	5,3	4,9	5,0	4,7	4,9
Graves	11,8	10,6	11,1	10,3	10,3
Légers	136,9	133,3	124,2	114,1	111,4
Corporels	154,1	148,8	140,2	129,0	126,6
Matériels seulement	688,9	682,2	610,9	606,1	560,8
Total	843,0	830,9	751,1	735,1	687,4

Tableau 4.9 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	1	0	2	1
	Bas-Saint-Laurent (01)	5	6	2	3	4
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	6	4	5	1	2
	Capitale-Nationale (03)	6	2	5	4	4
	Chaudière-Appalaches (12)	6	8	3	4	7
	Mauricie (04)	3	3	3	3	3
	Centre-du-Québec (17)	5	5	6	1	2
	Estrie (05)	2	1	3	7	10
	Montérégie (16)	7	13	16	11	13
	Montréal (06)	12	7	7	6	8
	Laval (13)	1	0	1	1	1
	Lanaudière (14)	1	8	2	3	4
	Laurentides (15)	1	6	4	5	9
	Outaouais (07)	4	1	3	2	2
	Abitibi-Témiscamingue (08)	2	1	4	4	2
	Côte-Nord (09)	5	1	2	5	3
	Nord-du-Québec (10)	0	1	2	2	0
Total		67	68	68	64	75
Graves	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4	6	2	3	3
	Bas-Saint-Laurent (01)	3	8	7	7	2
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	12	6	12	12	6
	Capitale-Nationale (03)	19	7	11	7	10
	Chaudière-Appalaches (12)	16	8	9	6	18
	Mauricie (04)	10	8	9	10	8
	Centre-du-Québec (17)	10	10	8	4	13
	Estrie (05)	12	8	7	13	7
	Montérégie (16)	24	33	30	36	29
	Montréal (06)	34	16	31	25	24
	Laval (13)	6	3	3	7	3
	Lanaudière (14)	3	15	9	13	4
	Laurentides (15)	10	15	11	7	25
	Outaouais (07)	0	4	4	5	8
	Abitibi-Témiscamingue (08)	12	6	5	4	2
	Côte-Nord (09)	2	4	5	2	7
	Nord-du-Québec (10)	4	0	4	3	2
Total		181	157	167	164	171

Tableau 4.9 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et la région de l'accident, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des blessures	Région de l'accident	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	26	39	35	29	24
	Bas-Saint-Laurent (01)	66	89	84	80	70
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	82	99	88	95	90
	Capitale-Nationale (03)	150	162	153	167	168
	Chaudière-Appalaches (12)	132	131	114	141	132
	Mauricie (04)	83	79	68	54	89
	Centre-du-Québec (17)	98	97	73	106	88
	Estrie (05)	69	76	72	92	74
	Montérégie (16)	435	449	414	440	441
	Montréal (06)	507	482	491	405	403
	Laval (13)	99	108	93	75	83
	Lanaudière (14)	127	130	144	119	130
	Laurentides (15)	166	141	146	142	169
	Outaouais (07)	77	66	76	85	73
	Abitibi-Témiscamingue (08)	51	36	55	68	61
	Côte-Nord (09)	44	65	57	45	41
	Nord-du-Québec (10)	14	5	28	10	11
Total		2 226	2 254	2 191	2 153	2 147
Total	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	31	46	37	34	28
	Bas-Saint-Laurent (01)	74	103	93	90	76
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	100	109	105	108	98
	Capitale-Nationale (03)	175	171	169	178	182
	Chaudière-Appalaches (12)	154	147	126	151	157
	Mauricie (04)	96	90	80	67	100
	Centre-du-Québec (17)	113	112	87	111	103
	Estrie (05)	83	85	82	112	91
	Montérégie (16)	466	495	460	487	483
	Montréal (06)	553	505	529	436	435
	Laval (13)	106	111	97	83	87
	Lanaudière (14)	131	153	155	135	138
	Laurentides (15)	177	162	161	154	203
	Outaouais (07)	81	71	83	92	83
	Abitibi-Témiscamingue (08)	65	43	64	76	65
	Côte-Nord (09)	51	70	64	52	51
	Nord-du-Québec (10)	18	6	34	15	13
Total		2 474	2 479	2 426	2 381	2 393

Tableau 4.10 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	Automobile ou camion léger	42	46	43	33	52
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	0	0
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	1	4	3	4	0
	Tracteur routier	3	3	3	9	5
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	2	0	0	1
	Motocyclette	2	1	4	0	4
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	0	1	1	0	0
	Véhicule hors route	1	0	0	0	0
	Bicyclette	4	1	7	4	2
	Autres	0	0	0	0	0
	Piéton	14	10	7	14	11
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		67	68	68	64	75
Graves	Automobile ou camion léger	120	104	95	103	104
	Autobus ou minibus	0	1	1	1	1
	Autobus scolaire	0	0	0	1	0
	Taxi	0	0	1	0	0
	Camion lourd	13	15	11	14	10
	Tracteur routier	17	14	15	13	12
	Véhicule-outil ou d'équipement	2	0	1	2	2
	Motocyclette	2	5	7	2	7
	Cyclomoteur	0	1	2	3	1
	Motoneige	0	1	1	0	0
	Véhicule hors route	0	0	1	1	3
	Bicyclette	3	1	7	7	11
	Autres	5	1	1	1	1
	Piéton	19	14	24	16	19
	Non précisé	0	0	0	0	0
Total		181	157	167	164	171

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.10 : Nombre de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des blessures et le type de véhicule occupé¹, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Type de véhicule occupé	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légères	Automobile ou camion léger	1 572	1 581	1 472	1 487	1 514
	Autobus ou minibus	4	11	20	25	21
	Autobus scolaire	3	10	16	10	3
	Taxi	11	9	17	6	8
	Camion lourd	256	268	261	248	234
	Tracteur routier	215	206	237	208	214
	Véhicule-outil ou d'équipement	6	4	8	6	4
	Motocyclette	24	16	15	20	21
	Cyclomoteur	10	9	10	8	5
	Motoneige	1	0	3	1	2
	Véhicule hors route	1	0	0	0	1
	Bicyclette	29	43	41	38	36
	Autres	11	12	10	22	20
	Piéton	83	85	81	62	63
	Non précisé	0	0	0	12	1
Total		2 226	2 254	2 191	2 153	2 147
Total	Automobile ou camion léger	1 734	1 731	1 610	1 623	1 670
	Autobus ou minibus	4	12	21	26	22
	Autobus scolaire	3	10	16	11	3
	Taxi	11	9	18	6	8
	Camion lourd	270	287	275	266	244
	Tracteur routier	235	223	255	230	231
	Véhicule-outil ou d'équipement	8	6	9	8	7
	Motocyclette	28	22	26	22	32
	Cyclomoteur	10	10	12	11	6
	Motoneige	1	2	5	1	2
	Véhicule hors route	2	0	1	1	4
	Bicyclette	36	45	55	49	49
	Autres	16	13	11	23	21
	Piéton	116	109	112	92	93
	Non précisé	0	0	0	12	1
Total		2 474	2 479	2 426	2 381	2 393

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.11 : Taux de victimes d'un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier pour 10 000 camions lourds ou tracteurs routiers en circulation selon la nature des blessures, de 2010 à 2014

Nature des blessures	Année				
	2010	2011	2012	2013	2014
Mortelles	5,5	5,4	5,2	4,7	5,5
Graves	14,8	12,4	12,7	12,1	12,6
Légères	181,6	178,2	167,2	158,9	158,6
Total	201,8	196,0	185,1	175,8	176,7

Tableau 4.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Automobile ou camion léger	61	60	53	59	66
	Autobus ou minibus	0	0	0	0	0
	Autobus scolaire	0	0	0	1	0
	Taxi	0	0	0	0	0
	Camion lourd	25	28	30	28	21
	Tracteur routier	55	39	42	45	50
	Véhicule-outil ou d'équipement	0	2	1	1	3
	Motocyclette	2	1	4	0	4
	Cyclomoteur	0	0	0	0	0
	Motoneige	1	1	1	0	0
	Véhicule hors route	1	0	0	0	0
	Bicyclette	5	1	7	4	3
	Autres	1	1	0	1	2
	Non précisé	0	0	0	1	0
Total		151	133	138	140	149
Graves	Automobile ou camion léger	150	170	141	166	191
	Autobus ou minibus	0	2	1	3	1
	Autobus scolaire	0	0	0	2	0
	Taxi	0	0	1	0	0
	Camion lourd	59	75	87	78	77
	Tracteur routier	97	83	83	72	88
	Véhicule-outil ou d'équipement	2	1	1	3	4
	Motocyclette	3	5	4	2	7
	Cyclomoteur	0	1	2	3	1
	Motoneige	0	1	1	0	0
	Véhicule hors route	0	0	1	1	3
	Bicyclette	3	1	7	7	12
	Autres	3	2	3	3	4
	Non précisé	1	1	2	0	1
Total		318	342	334	340	389

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Légers	Automobile ou camion léger	1 637	1 641	1 531	1 398	1 545
	Autobus ou minibus	7	16	7	12	15
	Autobus scolaire	2	7	4	6	3
	Taxi	12	12	13	6	8
	Camion lourd	993	1 066	942	941	904
	Tracteur routier	770	751	758	688	686
	Véhicule-outil ou d'équipement	11	11	12	11	11
	Motocyclette	20	15	14	21	20
	Cyclomoteur	9	9	7	7	5
	Motoneige	1	0	2	1	2
	Véhicule hors route	1	0	0	0	0
	Bicyclette	29	43	43	37	34
	Autres	16	17	9	18	16
	Non précisé	1	3	10	4	4
Total		3 509	3 591	3 352	3 150	3 253
Corporels	Automobile ou camion léger	1 848	1 871	1 725	1 623	1 802
	Autobus ou minibus	7	18	8	15	16
	Autobus scolaire	2	7	4	9	3
	Taxi	12	12	14	6	8
	Camion lourd	1 077	1 169	1 059	1 047	1 002
	Tracteur routier	922	873	883	805	824
	Véhicule-outil ou d'équipement	13	14	14	15	18
	Motocyclette	25	21	22	23	31
	Cyclomoteur	9	10	9	10	6
	Motoneige	2	2	4	1	2
	Véhicule hors route	2	0	1	1	3
	Bicyclette	37	45	57	48	49
	Autres	20	20	12	22	22
	Non précisé	2	4	12	5	5
Total		3 978	4 066	3 824	3 630	3 791

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.12 : Nombre de véhicules accidentés dans un accident impliquant au moins un camion lourd ou un tracteur routier selon la nature des dommages et le type de véhicule¹, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Type de véhicule	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Matériels seulement	Automobile ou camion léger	6 719	6 796	6 073	6 278	5 780
	Autobus ou minibus	27	28	25	24	37
	Autobus scolaire	16	11	18	18	13
	Taxi	39	41	46	45	39
	Camion lourd	4 757	4 831	4 626	4 710	4 483
	Tracteur routier	4 043	4 258	3 750	3 888	3 458
	Véhicule-outil ou d'équipement	61	67	63	52	48
	Motocyclette	8	13	11	7	13
	Cyclomoteur	3	0	3	1	1
	Motoneige	1	1	2	1	1
	Véhicule hors route	1	0	0	1	3
	Bicyclette	1	1	0	1	1
	Autres	76	75	71	58	71
	Non précisé	200	244	236	263	221
Total		15 952	16 366	14 924	15 347	14 169
Total	Automobile ou camion léger	8 567	8 667	7 798	7 901	7 582
	Autobus ou minibus	34	46	33	39	53
	Autobus scolaire	18	18	22	27	16
	Taxi	51	53	60	51	47
	Camion lourd	5 834	6 000	5 685	5 757	5 485
	Tracteur routier	4 965	5 131	4 633	4 693	4 282
	Véhicule-outil ou d'équipement	74	81	77	67	66
	Motocyclette	33	34	33	30	44
	Cyclomoteur	12	10	12	11	7
	Motoneige	3	3	6	2	3
	Véhicule hors route	3	0	1	2	6
	Bicyclette	38	46	57	49	50
	Autres	96	95	83	80	93
	Non précisé	202	248	248	268	226
Total		19 930	20 432	18 748	18 977	17 960

1. Le type de véhicule est déduit de la catégorie d'usage pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident pour les autres.

Tableau 4.13 : Nombre de conducteurs d'un camion lourd ou d'un tracteur routier impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Mortels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	0	0	1	1
	20 à 24 ans	2	1	6	2	4
	25 à 34 ans	12	12	15	11	6
	35 à 44 ans	21	14	16	15	21
	45 à 54 ans	22	14	13	19	18
	55 à 64 ans	15	19	16	19	16
	65 à 74 ans	5	4	5	1	2
	75 à 84 ans	0	0	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	3	3	1	5	3
Total		80	67	72	73	71
Graves	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	0	3	0	1	3
	20 à 24 ans	4	4	3	5	4
	25 à 34 ans	33	23	28	29	32
	35 à 44 ans	33	33	35	31	35
	45 à 54 ans	49	45	55	43	41
	55 à 64 ans	25	29	34	23	27
	65 à 74 ans	3	7	6	8	13
	75 à 84 ans	0	0	0	0	0
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	9	14	9	10	10
Total		156	158	170	150	165
Légers	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	16	19	13	16	13
	20 à 24 ans	77	86	97	78	90
	25 à 34 ans	324	316	300	271	276
	35 à 44 ans	420	428	391	371	359
	45 à 54 ans	450	492	432	428	392
	55 à 64 ans	265	292	273	276	293
	65 à 74 ans	56	48	68	63	65
	75 à 84 ans	2	2	4	4	4
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	153	134	122	122	98
Total		1 763	1 817	1 700	1 629	1 590

Tableau 4.13 : Nombre de conducteurs d'un camion lourd ou d'un tracteur routier impliqués dans un accident selon la nature des dommages et l'âge du conducteur, de 2010 à 2014 (suite)

Nature des dommages	Âge du conducteur	Année				
		2010	2011	2012	2013	2014
Corporels	Moins de 16 ans	0	0	0	0	0
	16 à 19 ans	16	22	13	18	17
	20 à 24 ans	83	91	106	85	98
	25 à 34 ans	369	351	343	311	314
	35 à 44 ans	474	475	442	417	415
	45 à 54 ans	521	551	500	490	451
	55 à 64 ans	305	340	323	318	336
	65 à 74 ans	64	59	79	72	80
	75 à 84 ans	2	2	4	4	4
	85 à 89 ans	0	0	0	0	0
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	165	151	132	137	111
Total		1 999	2 042	1 942	1 852	1 826
Matériels seulement	Moins de 16 ans	1	0	2	0	1
	16 à 19 ans	68	47	40	60	48
	20 à 24 ans	349	380	369	377	387
	25 à 34 ans	1 324	1 474	1 274	1 300	1 184
	35 à 44 ans	1 908	1 917	1 718	1 702	1 592
	45 à 54 ans	2 253	2 273	2 074	2 159	1 869
	55 à 64 ans	1 270	1 404	1 316	1 468	1 415
	65 à 74 ans	259	295	292	315	333
	75 à 84 ans	12	14	23	23	30
	85 à 89 ans	0	1	0	1	2
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	1 356	1 284	1 268	1 193	1 080
Total		8 800	9 089	8 376	8 598	7 941
Total	Moins de 16 ans	1	0	2	0	1
	16 à 19 ans	84	69	53	78	65
	20 à 24 ans	432	471	475	462	485
	25 à 34 ans	1 693	1 825	1 617	1 611	1 498
	35 à 44 ans	2 382	2 392	2 160	2 119	2 007
	45 à 54 ans	2 774	2 824	2 574	2 649	2 320
	55 à 64 ans	1 575	1 744	1 639	1 786	1 751
	65 à 74 ans	323	354	371	387	413
	75 à 84 ans	14	16	27	27	34
	85 à 89 ans	0	1	0	1	2
	90 ans ou plus	0	0	0	0	0
	Non précisé	1 521	1 435	1 400	1 330	1 191
Total		10 799	11 131	10 318	10 450	9 767

Les statistiques concernant les véhicules en circulation sont obtenues à partir des données recueillies lors de l'immatriculation des véhicules routiers. Le nombre de véhicules en circulation correspond au nombre de véhicules dont la plaque d'immatriculation est en vigueur en date du 31 décembre de chaque année. Les véhicules remisés, mis au rancart ou dont la plaque a été annulée pour toute autre raison avant cette date ne sont pas inclus dans le total.

De plus, les remorques et les véhicules utilisés exclusivement dans les gares, les ports et les aéroports n'ont pas été considérés dans le calcul du nombre de véhicules en circulation.

Les véhicules ont été regroupés en fonction des catégories d'usage décrites ci-dessous.

Catégorie d'usage

La catégorie d'usage est déterminée lors de l'immatriculation d'un véhicule et tient compte du type de véhicule routier, de l'utilisation qui en est faite, du type d'utilisateur et du lieu d'utilisation. Ces catégories ont été regroupées pour donner la ventilation suivante :

Type d'utilisation	Type de véhicule	
Promenade	Automobile	- Véhicule routier de 3 000 kg ou moins, dont la fonction principale est le transport de passagers et dont la construction n'est pas sur un châssis de camion.
	Camion léger	- Véhicule routier de 4 000 kg ou moins du type fourgonnette, camionnette ou véhicule tout usage (4 x 4).
	Automobile et camion léger	- Véhicules des deux catégories précédentes, y compris les véhicules dont on n'a pu déterminer le type de carrosserie, soit automobile ou camion léger.
	Motocyclette	- Véhicule routier à deux ou trois roues, dont au moins une des caractéristiques diffère de celles du cyclomoteur.
	Cyclomoteur	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule routier à deux ou trois roues, dont la vitesse maximale est de 70 km/h, muni d'un moteur d'une cylindrée d'au plus 50 cm³ et équipé d'une transmission automatique; - Véhicule à trois roues aménagé pour le transport de personnes handicapées et reconnu comme cyclomoteur par règlement de la Société; - Véhicule de promenade à deux ou trois roues qui ne peut atteindre une vitesse supérieure à 70 km/h, qui est muni d'un moteur électrique assurant sa propulsion et qui porte la marque nationale de sécurité de Transports Canada attestant sa conformité aux exigences relatives aux motocyclettes à vitesse limitée.
	Habitation motorisée	- Véhicule automobile aménagé de façon permanente en logement.

Type d'utilisation	Type de véhicule
Institutionnelle, professionnelle ou commerciale	Automobile, camion léger, motocyclette, cyclomoteur et habitation motorisée
<ul style="list-style-type: none"> - L'autorisation de circuler a été obtenue par une personne morale, un gouvernement, un organisme public ou parapublic, une société, une compagnie, un producteur agricole ou des professionnels travaillant à leur compte; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mêmes définitions que pour l'utilisation promenade.
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation par un conducteur n'ayant pas la citoyenneté canadienne et qui est membre du personnel de direction de l'Organisation de l'aviation civile ou représentant d'un État membre auprès de cet organisme, ou qui est fonctionnaire consulaire, délégué commercial d'un pays étranger ou son adjoint. 	Taxi
	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule-taxi desservant une agglomération; - Véhicule-taxi desservant une région; - Véhicule-taxi effectuant du transport spécialisé ou de limousine, nécessitant un permis spécialisé de la Commission des transports du Québec (CTQ).
	Autobus
	<ul style="list-style-type: none"> - Autobus ou minibus public interurbain; - Autobus ou minibus servant régulièrement au transport de personnes, sans rémunération; - Autobus ou minibus public urbain.
	Autobus scolaire
	<ul style="list-style-type: none"> - Autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers.
	Camion ou tracteur routier
	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule routier de plus de 3 000 kg conçu précisément pour le transport de biens ou d'un équipement qui y est fixé en permanence. Ce véhicule est immatriculé selon le nombre maximal d'essieux que peuvent comprendre l'unité tracteur et toutes les remorques s'y rattachant.
	Véhicule-outil
	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule routier conçu et aménagé principalement pour effectuer un type de travail et muni à cette fin d'un outillage; - Véhicule routier servant exclusivement à l'enlèvement de la neige.
	Autres
	<ul style="list-style-type: none"> - Dépanneuse et véhicule de service; - Corbillard; - Ambulance; - Véhicule routier autre qu'une automobile, qu'un camion léger ou qu'une motocyclette, utilisé par une école de conduite; - Plaque amovible utilisé par un commerçant, un fabricant ou un carrossier pour le déplacement d'un véhicule routier sur un chemin public.

Type d'utilisation	Type de véhicule		
Circulation restreinte	- L'utilisation est restreinte aux zones dont la vitesse maximale n'est pas supérieure à 70 km/h.	Automobile, camion léger, motocyclette et cyclomoteur	- Mêmes définitions que pour l'utilisation promenade.
		Camion ou tracteur routier	- Mêmes définitions que pour l'utilisation institutionnelle, professionnelle ou commerciale.
		Motoneige	- Véhicule d'hiver autopropulsé, y compris l'autoneige.
		Autres	- Autobus, habitation motorisée et autres types de véhicules.
Hors réseau	- Utilisation par une personne physique ou morale d'un véhicule en dehors du réseau routier ordinaire, soit sur un terrain privé ou dans une localité non reliée au réseau routier.	Automobile, camion léger, motocyclette et cyclomoteur	- Mêmes définitions que pour l'utilisation promenade.
		Autobus, camion ou tracteur routier	- Mêmes définitions que pour l'utilisation institutionnelle, professionnelle ou commerciale.
		Motoneige	- Véhicule d'hiver autopropulsé, y compris l'autoneige.
		Véhicule tout-terrain	- Véhicule tout-terrain à deux, trois ou quatre roues.
		Véhicule-outil	- Véhicule routier conçu principalement pour effectuer un type de travail et muni à cette fin d'un outillage; - Tracteur et autres véhicules de ferme.
		Autres	- Autres type de véhicules.

Les renseignements recueillis lors de la délivrance ou du renouvellement des permis ont servi de base à la préparation des données sur les titulaires d'un permis de conduire. Les statistiques sur les titulaires d'un permis reflètent le nombre de permis de conduire en vigueur en date du 1^{er} juin de chaque année et concernent les titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire au sens du règlement sur les permis. Les titulaires d'un permis d'apprenti conducteur ne sont pas inclus dans ces statistiques. Par ailleurs, depuis le 29 juin 1987, les conducteurs d'un cyclomoteur doivent être titulaires d'un permis pour conduire ce véhicule. Ces derniers sont inclus dans les statistiques sur les titulaires d'un permis de conduire au Québec. Les classes de permis de conduire sont les suivantes :

<p>Classe 1</p>	<p>Ensemble de véhicules routiers composé soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un tracteur routier de deux essieux dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus et tirant une ou plusieurs remorques ou semi-remorques; - d'un tracteur routier de trois essieux ou plus tirant une ou plusieurs remorques ou semi-remorques; - d'un camion visé par la classe 3 tirant une remorque ou une semi-remorque dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus et qui ne sert qu'à transporter l'équipement, l'outillage ou l'ameublement dont elle est équipée en permanence; - d'un camion visé par la classe 3 tirant toute autre remorque ou semi-remorque que celle décrite précédemment, dont la masse nette est de 2 000 kg ou plus. <p>N. B. : Un permis de la classe 1 permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 2, 3, 4A, 4B, 4C, 5, 6D ou 8.</p>
<p>Classe 2</p>	<p>Autobus aménagé pour le transport de plus de 24 passagers à la fois.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 2 permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 3, 4A, 4B, 4C, 5, 6D ou 8.</p>
<p>Classe 3</p>	<p>Camion porteur comptant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trois essieux ou plus; - deux essieux et dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus. <p>Un permis de conduire de la classe 3 permet également à son titulaire de conduire un véhicule routier dont la conduite est autorisée par cette classe et qui tire une remorque ou une semi-remorque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dont la masse nette est de moins de 2 000 kg; - dont la masse nette est d'au moins 2 000 kg mais inférieure à 4 500 kg et qui ne sert qu'à transporter l'équipement, l'outillage ou l'ameublement dont elle est équipée en permanence. <p>N. B. : Un permis de la classe 3 permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 4A, 4B, 4C, 5, 6D ou 8.</p>

<p>Classe 4</p>	<p>Classe 4A : Véhicule d'urgence.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 4A permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 4B, 4C, 5, 6D ou 8.</p> <p>Classe 4B : Minibus ou autobus aménagés pour le transport de 24 passagers ou moins à la fois.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 4B permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 4C, 5, 6D ou 8.</p> <p>Classe 4C : Taxi.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 4C permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 5, 6D ou 8.</p>
<p>Classe 5</p>	<p>Véhicule de promenade (automobile ou fourgonnette) ou tout camion dont la masse nette est inférieure à 4 500 kg et comptant deux essieux, habitation motorisée, véhicule-outil ou véhicule de service.</p> <p>Un permis de conduire de la classe 5 permet également à son titulaire de conduire un véhicule routier dont la conduite est autorisée par cette classe auquel est attelé une remorque ou, dans le cas d'une habitation motorisée, un autre véhicule.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 5 permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 6D ou 8.</p>
<p>Classe 6</p>	<p>Classe 6A : Toute motocyclette.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 6A permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 6B, 6C, 6D ou 8.</p> <p>Classe 6B : Motocyclette dont la cylindrée est de 400 cm³ ou moins.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 6B permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 6C, 6D ou 8.</p> <p>Classe 6C : Motocyclette dont la cylindrée est de 125 cm³ ou moins.</p> <p>N. B. : Un permis de la classe 6C permet de conduire également un véhicule nécessitant un permis de la classe 6D ou 8.</p> <p>Classe 6D : Cyclomoteur.</p>
<p>Classe 8</p>	<p>Tracteur de ferme.</p>

L'obligation légale

Un accident de véhicule routier est défini comme un événement au cours duquel un dommage est causé par un véhicule routier en mouvement (article 167 du Code de la sécurité routière).

L'agent de la paix qui se rend sur les lieux d'un accident doit, dans un délai de huit jours, informer la Société de l'assurance automobile du Québec de cet accident, en lui transmettant un rapport (article 173).

L'obligation d'informer la Société d'un accident incombe à l'assureur qui en a été avisé lorsque cet accident n'a pas été porté à la connaissance d'un agent de la paix (article 174). De plus, le coroner qui a procédé à une investigation ou à une enquête sur un accident doit transmettre une copie de son rapport à la Société (article 175).

En application des articles 173 et 176 du Code de la sécurité routière, le Règlement sur le rapport d'accident, édicté par le décret n° 708-99 du 16 juin 1999, prévoit que, depuis le 15 juillet 1999, l'agent de la paix qui se rend sur les lieux d'un accident au cours duquel une personne a subi un dommage corporel doit faire un rapport de l'accident à la Société. De plus, lorsqu'un accident n'a causé que des dommages matériels, l'agent de la paix qui se rend sur les lieux est tenu de faire rapport à la Société dans les cas suivants :

1. L'accident n'a causé que des dommages matériels excédant 1 000 \$ avant le 18 mars 2010 ou 2 000 \$ par la suite, et s'est produit dans l'une des situations suivantes :
 - il implique un véhicule lourd, à l'exception d'un autobus affecté au transport urbain;
 - il est survenu sur une autoroute ou une route nationale, régionale ou collectrice dont la gestion relève du ministère des Transports du Québec;
 - il est survenu sur une route dont la gestion incombe à une municipalité et s'est produit dans les 100 mètres donnant accès à une autoroute ou à une route visée au sous-paragraphe précédent.

De ce fait, les variations des accidents avec dommages matériels seulement devront être interprétées avec réserve.

Le constat d'accident

Un formulaire a été conçu précisément pour permettre d'obtenir les mêmes renseignements pour chaque accident de véhicule routier constaté par les policiers. Jusqu'au 31 août 1988, le formulaire utilisé était celui en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1978. Un premier changement de formulaire a été effectué le 1^{er} septembre 1988. Depuis le 18 mars 2010, les policiers font usage d'un formulaire de rapport d'accident de véhicules routiers modifié.

Depuis juin 1979, les accidents avec dommages matériels seulement peuvent être portés à l'attention des assureurs à l'aide du constat amiable. Les accidents rapportés grâce à ce constat ne sont pas comptabilisés à la Société, sauf si un formulaire de rapport d'accident a également été rempli par un policier.

La nature des dommages

Les statistiques d'accidents présentées ne portent que sur les accidents rapportés à la Société par les policiers du Québec. Elles ont été regroupées selon la nature des dommages. Les accidents avec dommages corporels sont présentés distinctement de ceux avec dommages matériels seulement. Les accidents avec dommages corporels ont été divisés en trois groupes : les accidents mortels (au moins une victime est décédée), les accidents graves (au moins une victime a été hospitalisée) et les accidents légers (aucune victime n'a été hospitalisée, même si les blessures subies ont pu nécessiter des traitements chez un médecin ou dans un centre hospitalier).

Concernant les accidents n'ayant causé que des dommages matériels, les statistiques du présent bilan incluent tous les accidents rapportés dont l'ensemble des dommages a été estimé à plus de 500 \$ pour ceux survenus avant le 15 juillet 1999, à 1 000 \$ depuis cette date jusqu'au 17 mars 2010 et à 2 000 \$ depuis le 18 mars 2010, et ce, sans égard aux autres conditions qui régissent l'obligation de rapporter l'événement depuis juillet 1999.

Il est aussi important de noter que les données se rapportant aux accidents hors réseau (n'impliquant que des véhicules hors réseau) sont exclues de ce bilan, tant pour les accidents avec dommages corporels que pour ceux ayant causé des dommages matériels seulement.

La nature des blessures

Les statistiques sur les victimes ont été réparties selon la nature des blessures subies : mortelles, graves ou légères. Une blessure est dite grave ou légère selon qu'elle nécessite ou ne nécessite pas l'hospitalisation de la victime. Il est à noter que des victimes peuvent avoir subi des blessures graves ou légères dans un accident mortel, ou encore des blessures légères dans un accident grave.

La date de production des données

Les renseignements présentés dans le présent bilan proviennent des rapports remplis par les policiers à la suite d'accidents survenus avant le 1^{er} janvier 2014 et signalés à la Société avant le 16 mars 2015.

Les données sur les infractions sont tirées des fichiers administratifs de la Société, plus particulièrement des fichiers servant à la gestion des infractions au Code de la sécurité routière entraînant l'inscription de points d'inaptitude et pour lesquelles il y a eu condamnation. Nous inscrivons la date à laquelle elles ont été commises.

Date de production des données

Une infraction n'apparaît dans les fichiers de la Société qu'à partir du moment où il y a eu condamnation, soit à la suite d'un jugement ou du paiement d'une amende. Le délai entre la date où a été commise une infraction et sa date de condamnation est variable. Le délai moyen pour les infractions entraînant l'inscription de points d'inaptitude se situe autour de 80 jours. Il est cependant préférable d'attendre plusieurs mois après la fin de l'année pour présenter les infractions selon le moment où elles ont été commises, afin d'obtenir l'image la plus complète possible. Les données qui figurent dans le présent bilan illustrent le contenu des fichiers de la Société en date de septembre 2015.

Historiquement, à pareille date, plus de 90 % des infractions entraînant des points d'inaptitude sont entrées dans le système. On doit donc considérer le nombre d'infractions commises au cours d'une année comme un résultat non définitif, plus particulièrement dans le cas de l'année la plus récente.

Modifications en 2012

Depuis le 5 août 2012, les usagers de la route doivent respecter une mesure de protection pour certains travailleurs de la route, soit le corridor de sécurité, lorsqu'un véhicule d'urgence (véhicule de police, ambulance, véhicule d'un service d'incendie, véhicule de Contrôle routier Québec), une dépanneuse ou un autre type de véhicule est immobilisé et que sa flèche jaune lumineuse, ses gyrophares ou ses feux clignotants sont actionnés.

Modifications en 2013

Depuis le 25 avril 2013, il est interdit de se tenir ou de prendre place sur le trottoir, sur une partie extérieure, dans la benne ou la caisse d'un véhicule routier en mouvement, ou de tolérer une telle pratique. Il est aussi interdit de s'agripper ou d'être tiré ou poussé par un véhicule en mouvement, ou de tolérer une telle pratique. On regroupe ces interdictions sous l'appellation *surf de véhicule*.

INFRACTIONS ENTRAÎNANT L'INSCRIPTION DE POINTS D'INAPTITUDE

Description sommaire de l'infraction	Nombre de points
Vitesse supérieure à une limite prescrite ou indiquée par la signalisation :	
- excès de 11 à 20 km/h	1
- excès de 21 à 30 km/h	2
- excès de 31 à 45 km/h	3 ou plus ¹
- excès de plus de 45 km/h	5 ou plus ¹
Excès de vitesse lors de travaux	1 ou plus ¹
Dépassement prohibé par la gauche	3
Dépassement prohibé par la droite	3
Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse	4
Augmentation de sa vitesse lors d'un dépassement par un autre véhicule	2
Dépassement d'une bicyclette sans espace suffisant à l'intérieur de la même voie de circulation	2
Dépassements successifs en zigzag	4
Omission de se conformer à un feu rouge	3
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	3
Omission de se conformer à un arrêt obligatoire à un passage à niveau	3
Omission d'arrêter avant d'effectuer un virage à droite devant un feu rouge	3
Omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire	9
Omission d'arrêter à un passage à niveau (autobus, minibus, transport de matières dangereuses)	9
Omission de se conformer aux ordres ou aux signaux d'un brigadier, d'un agent ou d'un signaleur	3
Marche arrière prohibée	3
Franchissement prohibé d'une ligne de démarcation de voie	3
Vitesse ou action imprudente	4
Conduite pour un pari, un enjeu ou une course	12
Conduite interdite d'un véhicule transportant des matières dangereuses dans un tunnel	9
Vitesse trop grande par rapport aux conditions atmosphériques ou environnementales	2
Espace insuffisant laissé derrière un autre conducteur	2
Freinage brusque sans nécessité	2
Défaut de respecter la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes à une intersection	2
Défaut de respecter la priorité accordée aux véhicules qui circulent en sens inverse	2
Omission de porter la ceinture de sécurité	3
Omission de porter le casque protecteur	3
Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident	9
Conduite avec alcool dans l'organisme (permis probatoire ou d'apprenti)	4
Refus de fournir un échantillon d'haleine (permis probatoire ou d'apprenti)	4
Conduite sans la présence d'un accompagnateur (permis d'apprenti)	4
Utilisation d'un téléphone cellulaire tenu en main pendant la conduite d'un véhicule routier	3
Omission de respecter le corridor de sécurité ²	4
Surf de véhicule ³	12

1. S'il s'agit d'un grand excès de vitesse.

2. Depuis le 5 août 2012.

3. Depuis le 25 avril 2013.

Le Québec se divise en 17 régions administratives :

11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
01	Bas-Saint-Laurent
02	Saguenay—Lac-Saint-Jean
03	Capitale-Nationale
12	Chaudière-Appalaches
04	Mauricie
17	Centre-du-Québec
05	Estrie
16	Montérégie
06	Montréal
13	Laval
14	Lanaudière
15	Laurentides
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec

Source : Décret n^o 965-97 du 20 août 1997, modifié par le décret n^o 1437-99 du 15 décembre 1999.

Les termes dont la signification peut différer du sens commun figurent ci-dessous :

Âge	L'âge des victimes et des conducteurs est calculé au moment de l'accident; celui des titulaires d'un permis de conduire et des propriétaires de véhicules, en date du 1 ^{er} juin. Il s'agit de l'âge au dernier anniversaire.
Âge des véhicules	L'âge des véhicules est la différence entre l'année civile concernée et l'année du modèle du véhicule. À ce dernier résultat est ajoutée une demi-année dans le calcul de l'âge moyen, ce qui donne une évaluation de fin d'année.
Région de résidence du propriétaire d'un véhicule	La région de résidence du propriétaire d'un véhicule peut, dans le cas d'une personne morale, être le lieu de localisation du siège social ou d'une succursale.
Type de route	<p>Route numérotée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autoroute : route dont le numéro est de 1 à 99 ou de 401 à 999; - Route principale ou provinciale : route numérotée de 100 à 199; - Route secondaire ou régionale : route numérotée de 200 à 399. <p>Route non numérotée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres : autres types de routes, rues.
Type de véhicule impliqué dans les accidents	<p>Le type de véhicule est déterminé selon la catégorie d'usage, pour les véhicules québécois ayant le droit de circuler au moment de l'accident et, pour les autres véhicules, selon le type de véhicule inscrit par le policier sur le rapport d'accident. Ces types ont été regroupés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Automobile ou camion léger ($\leq 4\ 000$ kg); - Autobus ou minibus; - Autobus scolaire; - Taxi; - Camion lourd ($> 3\ 000$ kg); - Tracteur routier; - Véhicule-outil ou d'équipement; - Motocyclette; - Cyclomoteur; - Motoneige; - Véhicule hors route à deux, trois ou quatre roues; - Bicyclette; - Autres (y compris les véhicules d'urgence ou récréatifs).

